

Investissements et mise à pied à T.-R.

La Wabasso fermera à Grand'Mère

par Pierre-A. CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — La Wabasso Limitée dans le cadre d'une restructuration importante de la gamme de ses produits a décidé de fermer son usine de Grand-Mère et de réduire temporairement son personnel à l'usine de Trois-Rivières. Du même coup elle a

fait avoir qu'elle se lancera dans un vaste programme d'expansion.

A Grand-Mère cette décision impliquera le congédiement éventuel des 190 travailleurs. A Trois-Rivières entre 70 et 100 employés seront mis à pied temporairement.

Un porte-parole de la direction de la Wabasso a expliqué que ce que Grand-Mère perdrait serait compensé par l'essor que connaîtrait l'usine de Trois-Rivières. En tenant ces propos le porte-parole a précisé que cette année la compagnie Wabasso avait investi un peu plus de \$1.5 million et que de la nouvelle machinerie moderne pour au moins \$2.5 millions avait été commandée pour répondre aux besoins de son expansion. Il a souligné de plus qu'un autre million de dollars serait bientôt investi pour l'équipement. En résumé, a-t-il dit, le congédiement des quelque 290 employés sera compensé par un investissement global de l'ordre de \$5 millions.

Dans son communiqué la Wabasso Limitée précise que la restructuration importante de la gamme de ses produits a été décidée à la suite d'une étude approfondie du concept de la politique canadienne sur les textiles annoncée le 14 mai 1970 par le ministre de l'Industrie et du Commerce.

"Ce concept réclame une industrie textile viable et efficace et, par conséquent, Wabasso est d'avis qu'elle doit développer les secteurs de ses opérations les plus susceptibles de produire un rendement raisonnable malgré la compétition étrangère", poursuit le communiqué.

"La restructuration de Wabasso consistera en une intensification de la fabrication et du

développement de ses produits de literie, denims et tissus connexes reconnus et de certains autres tissus industriels, de même que celle de la fabrication et de la distribution de filés de coton ou de mélange.

"Wabasso discontinuera la fabrication de sa gamme de tissus étroits, utilisés principalement dans le vêtement, à l'exception de ceux mentionnés ci-dessus, à cause des effets de la concurrence des importations étrangères à bas prix quant au volume et au niveau des prix.

Fermeture

"La Compagnie a procédé à une analyse approfondie des investissements en immobilisations et en fonds de roulement nécessaires pour continuer la fabrication de ces tissus pour vêtements et a établi que ses ressources seraient utilisées plus efficacement dans les secteurs spécialisés susmentionnés. Ce retrait signifie la fermeture éventuelle de l'usine de Grand-Mère, et la réduction temporaire d'une partie de la production à l'usine de Trois-Rivières", précise la direction de Wabasso.

"La Compagnie a l'intention de prendre les mesures nécessaires pour s'acquitter des engagements pris envers les clients affectés par cette décision. La Compagnie, avec les concours des bureaux existants, s'efforcera de procurer de nouvelles situations aux employés affectés ou s'occupera de leur recyclage".

Expansion

La Compagnie a décidé de se lancer dans un programme d'expansion des produits de denim. Elle se propose d'introduire aux Trois-Rivières la fabrication de denim et de produits connexes. Ces produits constitueront pour le futur en denim n'étant pas habituellement fabriqués à son usine de Welland, Ontario. Des engagements ont déjà été pris relativement à l'achat d'équipement requis à cette fin.

"Enfin, cette restructuration permettra à Wabasso Limitée de concentrer ses efforts sur les secteurs spécialisés tout en cherchant de nouveaux secteurs susceptibles de développement. Ce programme signifiera une réduction du volume d'affaires de la Compagnie, mais cependant nous croyons que l'augmentation dans les secteurs que nous maintenons et l'introduction de nouveaux produits feront plus que compenser la perte d'affaires non rentables", ajoute-t-on.

Réforme juridique de la délinquance criminelle

OTTAWA (PC) — Le procureur général du Canada, M. George McNeil, a présenté aux Communes un projet de loi comportant des réformes dans le traitement de jeunes délinquants et abolissant la "délinquance juvénile" en tant que statut criminel spécial.

En première lecture, le projet de loi prévoit que les soins, la surveillance et la discipline d'un jeune délinquant devrait ressembler au maximum à ceux qu'un adolescent recevrait chez ses parents.

Un haut fonctionnaire a ensuite décrit

ce principe libéral par une instruction envoyée aux agents de correction précisant que leur travail ne consiste pas avant tout à punir.

Etudié depuis plus d'un an, le document modifie la loi fédérale de délinquance juvénile, décrit le jeune coupable comme ayant de 10 à 21 ans et hausse d'une année l'âge maximum en dessous duquel les jeunes gens doivent être jugés par les Cours du Bien-être social plutôt que par des tribunaux ordinaires.

Cet âge limite continuera d'être 18

ans pour les adolescents du Québec, du Manitoba et des filles en Alberta. Dans les autres provinces, cette limite sera de 17 ans, mais les juridictions provinciales pourront la porter à 18 ans si elles le jugent nécessaire.

En modernisant la loi, le ministère de la Justice veut, par son projet, prendre en considération la responsabilité des parents, protéger les jeunes délinquants de l'influence des vieux prisonniers et enfin le droit du public de savoir ce qui se passe dans les Cours du Bien-être social.

CHARBONNERIE
ST-LAURENT INC.

Le chandail no 7 retiré du jeu



374-6221

Soirée-hommage à Michel Brière de la part des sportifs du Grand Shawinigan

(Voir nouvelle page 14)



Sheraton
Château de Blois



Receptions • Salon-Bar
379-4550

Le ministre Chrétien pris par surprise

par Robert LEBEUF

OTTAWA — L'hon. Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du développement des territoires du nord, a déclaré hier soir, que la compagnie Wabasso Cotton Ltd et le syndicat des employés n'ont pas accusé le gouvernement fédéral d'avoir causé la fermeture de l'usine de Grand-Mère de cette industrie du textile parce que ni l'un ni l'autre n'ont entrepris de démarches auprès de lui ou du gouvernement fédéral pour obtenir de l'aide afin de surmonter les problèmes technologiques et économiques qu'elle éprouvait.

"Ils auraient dû s'occuper de leurs affaires. Ils ne m'ont jamais appelé. Avant d'accuser, ils devraient se rappeler qu'ils n'ont entrepris aucune démarche", a dit le ministre.

Le ministre Chrétien était très étonné d'apprendre que la compagnie Wabasso Cotton Ltd avait annoncé à ses employés la fermeture prochaine de l'usine de Grand-Mère. "Je suis pris par surprise. Je n'ai eu aucun contact ni avec le syndicat ni avec la compagnie à ce sujet. Personne ne m'en a parlé", a-t-il expliqué.

M. Jean Chrétien était même irrité d'apprendre que des représentants du syndicat avaient accusé le gouvernement fédéral d'avoir causé la fermeture de cette usine par sa politique d'importation et de dumping du

textile. "Au lieu d'accuser le gouvernement, il aurait fallu m'appeler, a-t-il déclaré.

Le ministre n'a pas voulu en dire plus long à ce sujet. Il a affirmé qu'il ne pouvait pas en dire plus long parce qu'il ne savait rien au sujet de cette affaire et qu'il allait s'informer avant de faire toute déclaration, avant de se prononcer.

Il n'y a pas lieu de s'alarmer

— M. Gilles Beaudoin

TROIS-RIVIERES (B.C.) — Le maire, M. Gilles Beaudoin, a formulé un bref commentaire après qu'il eut pris connaissance du communiqué émis par la Wabasso Cotton relativement à la mise à pied d'une centaine d'employés de l'usine locale. M. Beaudoin était évidemment déçu de la nouvelle mais selon lui, il n'y a pas lieu de s'alarmer puisque les dirigeants de la Wabasso prévoient réembaucher graduellement le personnel au cours des prochains mois.

Le maire de Trois-Rivières reconnaît que certaines difficultés avec le dumping des autres pays mais il croit que la Wabasso Cotton parviendra à contourner la difficulté en modifiant son système de production.

Le nouveliste

51e année, No 16

Trois-Rivières, mardi 17 novembre 1970

Dix cents

Deux sièges aux libéraux

MONTREAL (PC) — Les libéraux ont retenu le comté de Labelle et ont enlevé le comté de Frontenac aux créditistes, à la suite des élections complémentaires qui se sont déroulées au Québec, lundi, pour remplacer deux députés fédéraux qui avaient quitté les Communes.

Dans le comté de Labelle, le candidat libéral Maurice Dupras, un courtier en assurance, est sorti victorieux avec 12.642 voix, l'emportant par une majorité de 7.769 sur son plus proche adversaire, le député conservateur Paul Gélinas, qui a recueilli 4.873 votes. Le député créditiste André Ouellette a reçu, pour sa part, 3.446 voix.

Dans la circonscription de Frontenac, après le décompte de 94 des 187 bureaux de scrutin, le candidat libéral Léopold Corvea, un employé d'Hydro-Québec, menait la course avec 6.846 votes, suivi du candidat créditiste Michel Champagne qui en avait recueilli 3.940 et le candidat Victor Paul, qui en avait reçu 1.099.

D'autre part, au Manitoba, le candidat conservateur Jack Murta, un cultivateur âgé de 27 ans, a remporté avec une imposante majorité l'élection complémentaire dans le comté de Lisgar, détenu depuis 1957 par les PC.

Répartition

A la suite de ces élections, les sièges aux Communes sont répartis comme suit: libéraux 154, conservateurs 73, néo-démocrates 23, créditistes 13 et indépendant 1.

Environ 50 pour cent des votants québécois inscrits sur les listes électorales se sont rendus aux urnes, lundi, par un temps froid et nuageux. C'était la première fois que les personnes de 18 ans avaient droit de vote à des élections fédérales.

Le Nouveau parti démocratique, qui n'a jamais fait élire de député au Québec, n'a pas présenté de candidats aux élections de Labelle et de Frontenac, mais a décidé de mener la lutte dans la circonscription de Lisgar, au Manitoba.

Le comté de Labelle, situé au nord-ouest de Montréal, était sans député au fédéral depuis le départ de l'ancien ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, nommé ambassadeur en France. La campagne électorale dans

cette région a porté surtout sur le chômage.

D'autre part, le comté de Frontenac devait s'élire un nouveau député fédéral, à la suite du départ du député créditiste Bernard Dumont, qui s'était fait élire à l'Assemblée nationale aux élections générales du 29 avril.

Enfin, la mort du député conservateur George Muir avait laissé vacant le siège de la circonscription de Lisgar.

Dans les trois comtés, les discussions sur les mesures d'ex-

ception ont été reléguées au second plan durant la campagne électorale.

50 ANS D'INFORMATION

La police soutient qu'il était impossible de déceler le placart

• \$3 millions investis au Cap page 3

A Saint-Lambert

MONTREAL (PC) — La police provinciale a révélé lundi les résultats d'une enquête sur les circonstances qui ont entouré l'arrestation de Bernard Lortie, étudiant de 19 ans soupçonné d'avoir participé à l'enlèvement du ministre Pierre Laporte.

A la suite de cette arrestation effectuée le 6 novembre dans un appartement du chemin de la Reine-Marie, dans l'ouest de Montréal, on avait affirmé de part et d'autre que les frères Jacques et Paul Rose ainsi que Francis Lortie, présumés témoins activement recherchés par la police, se trouvaient, au moment de l'arrestation, cachés dans un réduit pratiqué derrière le mur d'une garde-robe. Ils seraient en fuite le lendemain, emportant les armes laissées dans l'appartement par des policiers partis souper.

Dans un communiqué diffusé lundi, la Sûreté du Québec a déclaré qu'"aucune arme ne fut laissée sur les lieux, soit par les policiers du service de la police de Montréal qui arrivèrent les premiers sur les lieux, soit par les techniciens de la Sûreté du Québec qui se rendirent après à l'appartement pour effectuer les prélèvements d'empreintes digitales et aux autres expertises d'usage".

"Lors de cette enquête de routine, a ajouté la SQ, aucune porte ne fut enfoncée lorsque les policiers se présentèrent à l'appartement en question."

Placart secret

La police a signalé en outre la découverte d'un placard à l'intérieur de l'appartement. Cette cache, qui "aurait été occupée par les individus recherchés dans l'affaire Pierre Laporte", était construite de telle manière "qu'il était impossible de la déceler, à moins d'en avoir été informé".

D'autre part, la police continue d'examiner un communiqué présumément signé par la "cellule Viger" du FLQ, afin d'en

déterminer l'authenticité. Le document adressé à deux journaux montréalais en fin de semaine, affirmait notamment que Simard et les frères Rose s'étaient enfuis de l'appartement du chemin de la Reine-Marie avec des armes de policiers, après s'être terrés dans un réduit pendant 24 heures.

Cependant, dès lundi matin, le directeur de la Sûreté du Québec, M. Maurice Saint-Pierre, et le directeur de la Sûreté de Montréal, M. Marcel Saint-Aubin, ont catégoriquement nié qu'il y ait eu disparition d'armes. Selon M. Saint-Pierre, les affirmations en ce sens ne constituent qu'un "tissu de mensonges".

Un porte-parole de la police a indiqué par ailleurs, que les experts avaient relevé dans l'appartement en question les empreintes digitales de Simard et des frères Rose. "Ils auraient pu se trouver là au moment de la perquisition, a-t-il remarqué, et ils auraient pu être là avant."

Ottawa refuse de réduire la période de détention

OTTAWA (PC) — Le gouvernement Trudeau a rejeté aux Communes, lundi, un amendement de John Gilbert (NPD-Toronto-Broadview) qui aurait réduit de 90 jours à 30 la période de détention avant procès d'une personne arrêtée en vertu de la nouvelle loi sur les pouvoirs d'urgence.

En réponse au député néo-démocrate, le ministre de la Justice, M. John Turner, a répondu que le délai de 90 jours était "un maximum". "Rien n'empêche, a-t-il dit, un procureur de se présenter devant le juge avant l'expiration des 90 jours pour demander la fixation d'une date pour le procès d'un accusé."

L'étude en comité du bill présenté par M. Turner a continué hier. Toutefois les progrès signalés au cours de l'après-midi ont été lents.

Un autre amendement présenté par l'opposition néo-démocrate a également été rejeté. Celui-ci demandait que des juges, plutôt que le procureur général d'une province signent les certificats de refus de cautionnement aux détenus arrêtés en vertu de la loi sur les mesures d'urgence.

L'amendement fut défait par un vote de 46 contre 11, les néo-démocrates votant seuls pour la motion de leur confrère.

Entre-temps, la Fédération des policiers municipaux du Québec a déclaré avoir appris qu'il n'y avait aucun policier en faction à l'heure où le ministre Laporte a été enlevé, à 6 h 18, le soir du 10 octobre, en face de sa demeure à Saint-Lambert.

Dans une lettre adressée aux ministres des Affaires municipales et de la Justice, MM. Maurice Tessier et Jérôme Choquette, ainsi qu'au juge Roger Gosselin, la Fédération a précisé que "les quelques policiers en devoir étaient en train de prendre leur repas".

Le directeur de la Sûreté de Saint-Lambert, M. J.G.G. Reilly, a toutefois démenti cette information en expliquant que trois autos-patrouilles circulaient sur les rues de Saint-Lambert au moment de l'enlèvement. "Nous avons même payé du temps supplémentaire", a-t-il noté, ajoutant qu'aucun policier n'était parti souper.

sommaire

Au Cœur du Québec	8
Bandes illustrées	23
Classées	21-22-23
Convocations	21
Détente	16-17
Information régionale	5-9
Le monde des affaires	20
Madame en tête	11
Mots croisés	23
Nécrologie	13
Sports	12-13-14-15
Télévision	16

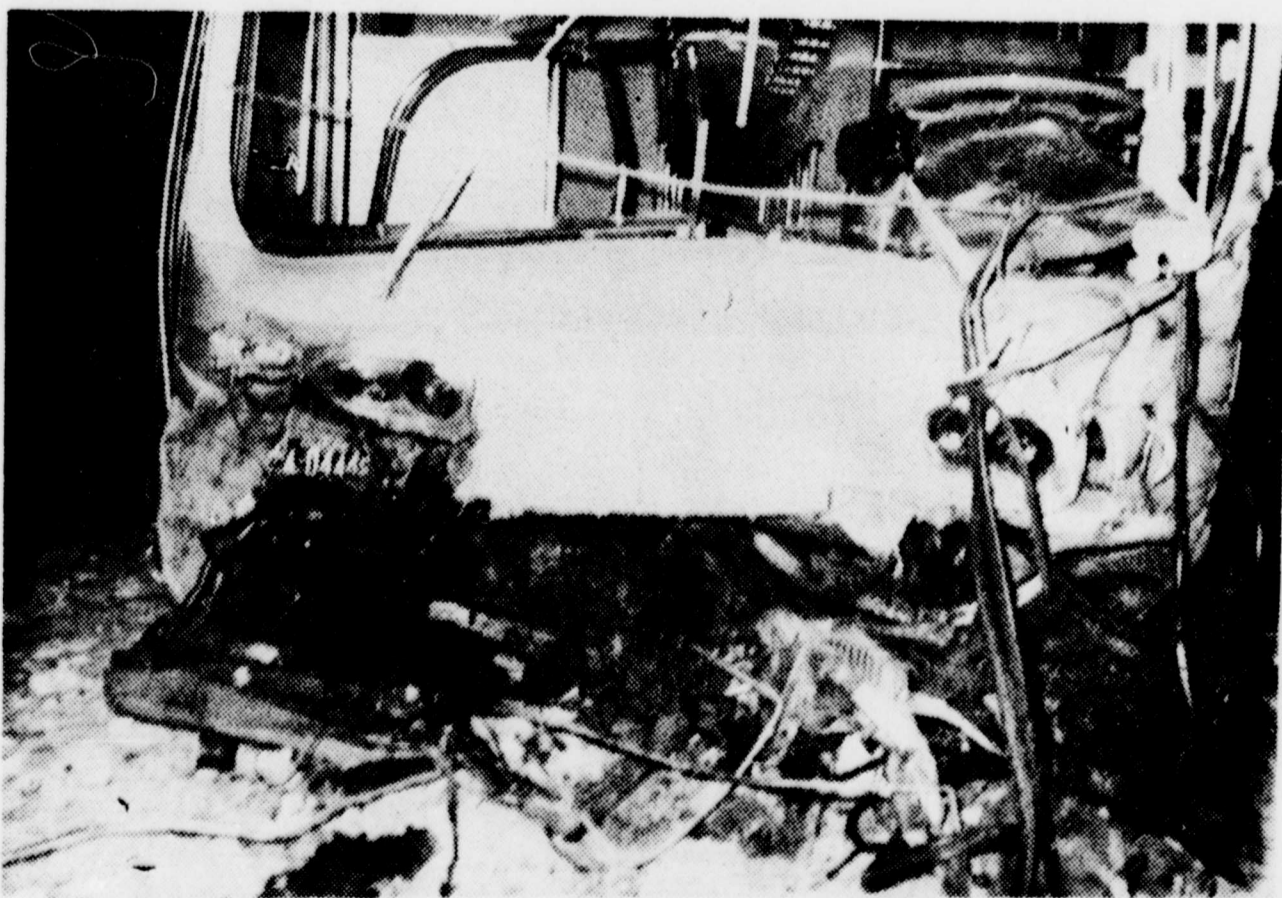
le sourire du petit déjeuner

Il ne faut pas avoir peur de la perfection, personne n'y parviendra jamais. (Salvador Dali)



Grand'Mère tentera de garder la Wabasso

— Détails en page 4



Un mort et dix-sept blessés près de Joliette

Un mort et au moins dix-sept blessés tel est le bilan d'une violente collision impliquant cet autobus et deux automobiles. L'accident, qui a coûté la vie à Mme Gérard

Mousseau, de Crabtree, est survenu vers 19 heures hier près de Saint-Paul de Joliette sur le chemin qui mène à Crabtree. (Photo Yves Champoux)

Le maire Beaudoin devant les Kiwaniens

"Soyons optimistes à l'endroit de notre ville"

par Jean-Marc BEAUDOIN

TROIS-RIVIERES — La ville de Trois-Rivières possède tout ce dont elle a besoin pour son développement et son expansion. Il ne reste qu'une chose pour obtenir de bons résultats: vendre l'idée de Trois-Rivières, faire admettre votre ville comme emplacement de choix et profitable aux investisseurs. Le premier magistrat s'adressait aux Kiwaniens de Trois-Rivières.

industriels et des financiers, de dire le maire Beaudoin. "1971 doit être l'année-Trois-Rivières. Nous devons cesser d'être pessimistes à l'endroit de notre ville. Le premier magistrat estime qu'on doit parler de notre ville en termes plus élogieux et plus enthousiastes pour que cesse la mauvaise mentalité d'auto-démolition ou d'auto-destruction qu'on retrou-

ve chez nous. "Il faut être optimistes," a-t-il dit. Il a rappelé que nous possédions tous les services requis à Trois-Rivières, allant de l'urbanisme à la police, pour satisfaire aux exigences d'une ville moderne. "Nous aurions 25,000 de population de plus, qu'on aurait rien à ajouter aux services existants, tellement ceux-ci sont complets et efficaces."

Le maire a aussi reproché les cercles fermés, les "petits nouveaux" qui caractérisent souvent Trois-Rivières. Il faut, selon lui, intégrer les nouveaux venus au fonctionnement, au rythme de Trois-Rivières.

Enfin, le maire Beaudoin a fait part d'importants projets qui devraient déboucher au printemps, dont une industrie qui

s'implanterait dans la zone industrielle numéro deux. M. Beaudoin s'est aussi dit favorable à la fusion de Trois-Rivières-Ouest à Trois-Rivières, disant que la ville et la municipalité ont à affronter les mêmes problèmes routiers, les mêmes nécessités. "Mais avant d'aller plus avant sur cette question, nous devons entamer des négociations", a-t-il conclu.



Le maire de Trois-Rivières, M. Gilles Beaudoin était le conférencier invité au récent déjeuner du Kiwanis. Sur la photo, le maire devise en compagnie du président du Kiwanis, M. Marc Dufresne. (Photo Roland Lemire)

Roland Shink, originaire de Shawinigan

Autre individu détenu au sujet du meurtre du garçon de table Lemire

par Pierre-A. CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — Un troisième individu a été arrêté par la police de Trois-Rivières relativement à l'assassinat du garçon de table Gilles Lemire. Roland Shink un présumé compagne du duo Lefebvre-Bourgeois a en effet été appréhendé par la police et est présentement détenu.

Shink aurait accompagné le duo tenu responsable de la mort de Lemire et accusé de meurtre. Selon certains renseignements, le troisième individu aurait été arrêté par la police pour interrogatoire. Les limiers qui veulent en savoir plus long sur les allées et venues de Bourgeois et de Lefebvre le détiennent.

Roland Shink qui serait garçon de table dans un établissement de la métropole aurait été avec Bourgeois dans les jours qui ont suivi le meurtre de Gil-

les Lemire, soit entre le 6 et le 18 octobre.

Roland Shink originaire de Shawinigan, était disparu depuis le meurtre de Gilles Lemire. D'ailleurs pour cette raison la police a érouvé certaines difficultés à effectuer son arrestation.

On sait que Lemire et Bourgeois auraient eu une dispute au début du mois d'octobre. A ce

moment Bourgeois aurait déclaré au garçon de table de l'hôtel Trois-Rivières qu'il réglerait cette affaire autrement qu'avec ses bras. Il aurait dit: "Les bras aujourd'hui ça ne marche plus". En même temps Bourgeois faisait un signe avec la main, pointant son index en direction de Gilles Lemire

le témoignage d'un présumé auteur du meurtre survenu le 17 octobre Shink serait vraiment au courant de tout ce qui a pu se passer pendant le séjour à Trois-Rivières du duo Bourgeois-Lefebvre.

TROIS-RIVIERES TAXI LTÉE

374-3511
374-2433
374-2466

NUMERO GAGNANT CETTE SEMAINE

10,731

Gagnant de la semaine dernière: M. GUILLETTE, T.R. 110

A la Caisse populaire Sainte-Marguerite

Le vol à main armée ne connaîtra son dénouement que le trente décembre

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES — Un hold-up perpétré à la caisse populaire Sainte-Marguerite de Trois-Rivières à l'été 1969, ne connaîtra son dénouement (les procès), que le 30 décembre prochain en cours des Sessions de notre ville. Cette date a été

choisie hier en cour des Sessions, en présence des accusés de ce vol à main armée: Gérard Boutin et André Durocher, deux Montréalais qui ont pu recouvrer leur liberté moyennant des cautionnements substantiels. Pour Boutin, une somme de \$30,000 sur immeuble, tandis que Durocher devait, lui, verser une garantie de \$10,000, laquelle a été réduite par la suite à \$5,000.

Routin

Relativement à l'accusé Gérard Boutin, tout ce qui a été dit à l'enquête préliminaire a été versé de consentement à son procès. Cette dernière procédure se déroulera le 30 décembre devant le juge Pierre Trudel et il n'est pas impossible que l'avocat de Boutin, Me Frank Shoofey, un criminaliste réputé de la Métropole présente une défense.

Durocher

Quant à Durocher, lui aussi accusé du vol à main armée, les notes de l'enquête préliminaire ont de même été versées au procès du 30. Dans son cas néanmoins, six témoins de la poursuite seront de nouveau questionnés par Me Roland Paquin de la Couronne. De source officielle, nous avons appris que Me Sydney Leithman, l'avocat de Durocher, désirait contre-interroger ces 6 témoins de la poursuite en tout dernier lieu des procédures. Tous ces débats se dérouleront devant le juge Maurice Langlois de la Cour des sessions trifluviennes.

Bauchesne

Reste le cas de Jeannine Bauchesne, qui, elle, est accusée de complicité après le fait, soit après le vol de \$4,000 à la caisse Sainte-Marguerite. Pour elle, comme pour les accusés Boutin et Durocher, les notes prises à l'enquête préliminaire serviront au procès avec le consentement des procureurs. Le sien, Me Henri Biron de Trois-Rivières, qui lui a obtenu un cautionnement de \$1,000 après son arrestation à l'été 1969, va probablement soumettre le 30 décembre, une dernière défense en sa faveur.

Vol, pour suite, arrestations, le tout en 45 minutes!

Ce vol de \$4,000 a été commis par des cagoullards armés dans l'après-midi du 15 août 1969, à la Caisse populaire Sainte-Marguerite de Trois-Rivières. Sirot les voleurs sortis de la caisse, l'aïerte a été donnée à la police et une poursuite combinée des forces municipale et provinciale de notre ville a permis l'arrestation de suspects sérieux qui ont comparu dès le lendemain matin en cour des Sessions.

Il était 2h45 lorsque le vol a été commis. A 3h35, une voiture qui aurait servi pour commettre le méfait était à l'inspection au poste No 1 tandis qu'un "line-up" se formait déjà pour pointer les présumés auteurs du vol. Pendant ce temps, dans le centre-ville, où s'était terminée la chasse à l'homme, une somme de \$4,000 était retrouvée dans une chambre occupée par une fille, et, en bas, on interceptait une Ford Galaxie renfermant les mitraillettes et cagoules de même que du linge pour se changer.

Ski-Doo: premier partout!

C'est Bombardier qui a construit la première motoneige. Aujourd'hui, Bombardier est le premier fabricant mondial de motoneiges. Ski-Doo est premier en fait de perfectionnements techniques. Ski-Doo est premier pour le choix. 27 modèles répartis sur 7 séries — dont "Blizzard", championne mondiale de vitesse en motoneige. Le réseau de dépositaires Ski-Doo au Québec est premier en importance et en qualité.

En fait, Ski-Doo est premier... partout.

7... 6... 5... 4... 3... 2... 1...
Parlez gagnant avec Ski-Doo 71.

chez nous, c'est ski-doo

*Marques de commerce Bombardier Ltée, Valcourt, Qué., Canada

UN DENTIER plus sûr à tout moment

Ne craignez plus de voir votre dentier se relâcher ou tomber au mauvais moment. Pour plus de sûreté et de confort, saupoudrez vos prothèses d'un peu de cette fameuse poudre adhésive pour dentiers **FASTETH**, qui maintient les dentiers fermement plus longtemps. Vous mangerez plus facilement. Soyez aisé. **FASTETH** n'agit pas sous les appareils. Nul effet gonflement, ni respect du palais. La santé est un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement et procurez-vous votre **FASTETH** à tous les rayons de pharmacie.

SESSIONS DE SENSIBILISATION AUX RELATIONS HUMAINES

Le Centre d'Etudes des Communications organise au cours des mois de décembre et janvier deux types de sessions de sensibilisation qui se tiendront à Trois-Rivières. Ces sessions s'adressent à toute personne qui vit ou travaille au sein de groupes et qui accorde une importance majeure à ses communications avec les autres.

- Sessions de DYNAMIQUE DES GROUPES
 - Sensibilisation aux phénomènes de la communication interpersonnelle, à travers une expérience intensive en petit groupe.
- Session d'ANIMATION DE GROUPES DE TRAVAIL
 - Développement d'attitudes et de moyens qui favorisent un travail en équipe plus efficace.

11, 12 et 13 décembre 1970

22, 23 et 24 janvier 1971

Ces sessions sont sous la responsabilité de psychologues-moniteurs du Centre d'Etudes des Communications, un organisme spécialisé dans la consultation, l'entraînement et la recherche en relations humaines. De plus amples informations ainsi que des formulaires d'inscription sont disponibles sur demande.

TEL: (514) 737-6147

CENTRE D'ETUDES DES COMMUNICATIONS
3333 Chemin de la Reine Marie
Suite 270, Montréal 247

Cours privés ou semi-privés

Vous voulez parler anglais vite et bien.

Prenez rendez-vous avec moi en téléphonant à **378-1123**

YVON FORCIER, dir.

Pour un prix plus que raisonnable, nous ferons de vous une personne bilingue. Nous vous présenterons un cours spécialement conçu pour vous à partir de vos connaissances actuelles. Un tel cours est évidemment dispensé au

Modern English School
1581 ROYALE TROIS-RIVIERES
TEL: 378-1123

<p>VENDEUR BOMBARDIER</p> <p>Gervais & Toupin</p> <p>3035, Royale</p> <p>Trois-Rivières</p> <p>Tel.: 375-4711</p>	<p>VENDEUR BOMBARDIER</p> <p>Jules Bournival</p> <p>St-Barnabé</p> <p>Nord, Qué.</p> <p>Tel.: 264-2148</p>
<p>VENDEUR BOMBARDIER</p> <p>Les Entreprises Pierre Lemire Enr.</p> <p>158, St-Jean-Baptiste</p> <p>C.P. 1388</p> <p>Nicolet, Qué.</p> <p>Tel.: 293-4414</p>	<p>VENDEUR BOMBARDIER</p> <p>André Laferté</p> <p>7975, Des Forges</p> <p>Trois-Rivières</p> <p>Tel.: 374-9172</p>
<p>VENDEUR BOMBARDIER</p> <p>Gaston Béliveau & Fils Inc. 205, Dessureault</p> <p>Cap-de-la-Madeleine</p> <p>Tel.: 375-2222</p>	<p>VENDEUR BOMBARDIER</p> <p>Montcalm Neault & Fils Inc.</p> <p>705 - 7e Avenue</p> <p>Grand'Mère</p> <p>Tel.: 538-4242</p>
<p>VENDEUR BOMBARDIER</p> <p>J.B. Pothier & Fils Inc.</p> <p>216, Route 19</p> <p>St-Tite, Qué.</p> <p>Tel.: 418-365-5831</p>	<p>VENDEUR BOMBARDIER</p> <p>Clément & Frères Ltée</p> <p>700, boul. Ouest</p> <p>Louiseville</p> <p>ligne directe</p> <p>Tel.: 296-3931</p>

Les armes auraient pu être volées à Toronto

par Pierre-A. CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — Les carabines volées sur le navire japonais Kimikawa Maru auraient bien pu être dérobées en d'autre temps et ailleurs. C'est du moins la conclusion qu'a fait connaître le gerant de Trois-Rivières du Conseil des ports nationaux, M. Théophile Lauzon. Ce dernier a émis l'hypothèse que les armes auraient pu être volées dans le port de Toronto où le bateau japonais était amarré avant de venir mouiller dans les eaux du port trifluvien. D'autre part les limiers municipaux auraient réussi à mettre la main sur au moins cinq de ces armes volées.

On se souvient que tôt dans la journée de mardi le 6 octobre, alors qu'il faisait encore nuit, des voleurs auraient réussi à s'embarquer à bord du Kimikawa Maru. Dans la matinée, la même journée, on constatait que 22 caisses de carabines Winchester, modèle E 308, calibre 30.30, manquaient à la cargaison chargée à Toronto.

Les armes se sont soldées par un échec.

Une enquête des détectives de la Sûreté municipale a été ouverte relativement à ce méfait. Cependant, toutes les recherches entreprises pour retrouver

Sur le navire, les bandits ont laissé quelques traces. D'abord, il faut noter qu'ils se seraient servis des appareils de chargement du bateau. En plus, dans la cale du Kimikawa Maru, il y restait encore quelques caisses vides. Ces caisses contenaient des carabines volées une à une. La police ne possède que les numéros d'enregistrement des carabines qui étaient dans les caisses retrouvées sur le navire dans la journée du vol.

PHARMACIE de NORMANVILLE
Centre d'Achats de Normanville

JEAN BAREIL
B.A., B.S., B.P.
L.Ph. Prop.

PRESCRIPTIONS

Centre d'ordonnances des Trois-Rivières Est.

Ouvert tous les jours
Dimanches et fêtes

Téléphone 375-7769

COMME EN FLORIDE...

A L'INTERIEUR DE VOTRE DEMEURE AVEC NOTRE HUILE DE CHAUFFAGE DE QUALITE QUI IRRADIE UNE CHALEUR BIENFAISANTE DANS TOUTES LES PIECES PAR TEMPS FROID.

FIEZ-VOUS A NOTRE SERVICE DE LIVRAISON ET D'ENTRETIEN

CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.

2620, NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES

374-6221

Regardez bien... achetez bien... **ADMIRAL**

LOUIS GILBERT
Réparateur qualifié depuis 20 ans

Visitez notre nouvelle salle de montre à domicile et ADMIRAL vous en fera voir de toutes les couleurs.

OUI... REGARDEZ BIEN... **375-7212**
ACHETEZ BIEN ACHETEZ ADMIRAL

CHEZ **LOUIS GILBERT** TÉLÉVISION
3084, PAPINEAU 375-7212 TROIS RIVIÈRES



Depuis hier, la ville de Trois-Rivières est officiellement propriétaire des terrains et des immeubles du parc de l'Exposition. Ce complexe récréatif, d'une valeur totale de \$6,625,000, fut aménagé entre les années 1937 et 1940 mais ne fut jamais entièrement cédé à la ville de Trois-Rivières. Le ministère des terres et forêts, le ministère des Travaux publics et la ville de Trois-Rivières font donc

partie de l'acte de cession qui a été paraphé à l'hôtel de ville, en présence, de gauche à droite, de M. Guy Bacon, député de Trois-Rivières à l'Assemblée nationale, du maire Gilles Beaudoin, du notaire Paul Villemeuve et de l'ex-maire René Matteau, ce dernier ayant pris part aux négociations avec le gouvernement avant qu'il ne quitte son poste. (Photo Roland Lemire)

"Les Galeries du Cap"

\$3,000,000 investis par Woolco au Cap dès 1971

par Roger NOREAU

CAP DE LA MADELEINE — La compagnie Woolco Ltée investira une somme de \$3,000,000 au Cap-de-la-Madeleine d'ici septembre 1971. La compagnie a acquis une superficie de 850,000 pieds carrés de terrain des "Plateaux Laferté Inc", situé au nord de la rue Boucher, laquelle sera l'approche principale du nouveau pont sur le Saint-Maurice.

La rue Barkoof sera prolongée par la ville du Cap et l'édifice principal de Woolco aura sa façade sur ce prolongement de rue. Une entente a été conclue avec le ministère de la Voirie du Québec, qui a consenti au déplacement d'une voie d'accès de la nouvelle traverse routière.

Les étapes

La première étape de réalisation de ce projet consiste dans la construc-

tion d'un édifice qui aura une superficie de 140,000 pieds carrés et qui servira à Woolco. Un autre édifice sera aussi construit et abritera un super-marché d'alimentation qui aura une superficie de 30,000 pieds carrés.

La construction d'un mail entre les deux édifices principaux visera plusieurs petits magasins de détail dont une banque. La construction de ce mail consistera en la deuxième

étape de réalisation du projet, et aura une superficie de 10,000 pieds carrés.

L'ensemble du nouveau centre commercial, lequel portera le nom des "Galeries du Cap" sera dévoilé d'ici quelques semaines par les promoteurs du projet, dont la construction sera réalisée par la compagnie Ain et Zacuta, contracteurs de Montréal, qui seront les propriétaires des édifices.

Pour parvenir à la réalisation de projets urgents

Un ou plusieurs règlements d'emprunt nécessaires?

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — Malgré les engagements pris par la ville de Trois-Rivières à l'endroit des industriels, lors de l'abolition de la taxe sur la machinerie, il faut s'attendre que le conseil de ville ait recours à un ou des règlements d'emprunt pour obtenir les crédits nécessaires à la réalisation de projets urgents.

Cette possibilité a été émise par

le gérant municipal, M. Jacques Charette tout d'abord expliqué que les travaux tels que proposés par la ville n'entraînent pas dans les normes de cette entente Canada-Québec.

L'on se rappelle qu'il était dans les intentions du conseil de ville de renover le Colisée et de l'agrandir de même qu'installer un nouveau système lumineux au stade de baseball. Il y avait également la bâtisse industrielle

et la piscine qui avaient besoin de certaines améliorations mais ce sont les contribuables qui devront finalement en payer la note.

M. Beaudoin a notamment souligné qu'il faudra améliorer de toute urgence le stade de baseball et le Colisée mais que le budget ne pourra absorber de telles dépenses.

la ville n'effectuerait aucun emprunt pendant cinq ans.

Le maire Beaudoin a déclaré qu'il s'agissait là d'une nécessité que les industriels comprennent facilement le moment venu.

"On les fera venir à l'hôtel de ville et on leur expliquera la situation", a-t-il ajouté.

Le conseiller Léo Thibeault a appuyé les propos du maire, ajoutant que le conseil ne pouvait tout de même pénaliser les contribuables ou bloquer l'expansion de la ville.

Les écuries

Comme la discussion se situait au niveau du parc de l'Exposition, le gérant Jacques Charette a revêtu qu'il faudra prendre une décision définitive en ce qui a trait à la construction de nouvelles écuries pour rempla-

cer les bâtiments détruits par le feu, en juin dernier.

Il a mentionné que plusieurs projets avaient été discutés et que les conseillers avaient opté pour des écuries de type Wind-s-t-r.

Cependant, leur réalisation

coûterait quelque \$240,000 et la ville ne possède pas les moyens financiers pour les mettre en oeuvre.

Le conseiller Fernand Colbert a souligné que les fondations sont prêtes actuellement pour une écurie de ce type et qu'il

serait dans l'ordre d'ériger au moins une écurie chauffée.

Quant au conseiller Gaston Vallières, il s'est dit d'accord avec son collègue, précisant toutefois que l'on devrait sérieusement considérer le projet d'écuries préfabriquées.

A la suite de cette discussion, le gérant Jacques Charette a émis l'opinion que la ville pourrait peut-être obtenir des avantages financiers dans le cadre de l'entente Canada-Québec, considérant que les courses de chevaux peuvent être comparées

à une industrie dans une ville.

A la suggestion du maire Beaudoin, le conseil étudiera spécifiquement cette affaire, lors de la prochaine séance, afin que les travaux puissent être entrepris dès cet hiver.

Vive réaction du conseiller Vallières

Le sergent Normand Rouette a-t-il été favorisé comme le prétend l'Association des policiers?

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — Il s'en est fallu de peu que l'on assiste, hier, à une prise de bec entre le conseiller Gaston Vallières et le comité de griefs de l'Association des policiers et pompiers de Trois-Rivières, relativement à certaines recommandations de la Commission de Police.

Le président du comité, M. Marcel Saint-Onge était devant le conseil de ville pour protester contre le traitement de faveur accordé au sergent Normand Rouette, depuis qu'il a été intégré au service de la police, le 7 février 1970.

Le comité s'est déclaré d'avis que M. Rouette n'avait pas droit à des promotions puisqu'il n'avait pas complète ses cinq années de services comme le stipule la convention collective.

Cependant, selon M. Saint-Onge, M. Rouette est devenu sergent et le directeur de la police s'apprête à le désigner lieutenant d'ici peu.

"Tout ce que l'on demande, c'est que justice soit faite et que l'on respecte le contrat de travail", a-t-il ajouté.

Pas de sanction.

Jusqu'à la, les discussions se déroulaient normalement mais M. Saint-Onge a failli mettre le feu aux poudres en reprochant en outre au conseil de ville de n'avoir pas sévi à l'endroit du sergent Rouette qui avait remis des dossiers confidentiels à un conseiller avant l'enquête de la Commission de Police.

"La loi dit bien qu'il n'avait pas le droit d'agir ainsi sans l'autorisation de son supérieur, le directeur de la police".

Ces paroles du président du comité de griefs ont entraîné une réaction du conseiller Vallières qui a déclaré que M. Rouette avait "sorti" les dossiers à la demande du chef du Contentieux tout en n'écartant pas la possibilité qu'il les ait consultés avant la Commission de Police.

Concernant l'engagement de M. Rouette, le conseiller Vallières a précisé que le conseil de ville avait suivi les recommandations de la Commission de Police.

"Je ne crois pas que les recommandations aient toutes été suivies puisque la Commission avait demandé la destitution de trois membres de la force constabulaire et seulement deux ont reçu cette sanction" de dire M. Saint-Onge.

Remarquant que le débat s'envenimait autour du rapport de la Commission de Police, le conseiller Léo Thibeault a demandé que l'on s'en tienne au grief présenté, affirmant qu'il n'était aucunement intéressé à discuter de toute cette affaire.

Une chance aux autres policiers

M. Marcel Saint-Onge a exprimé l'avis que les autres policiers devraient avoir la même chance de se perfectionner dans les archives et les empreintes digitales.

Il n'a pas voulu mettre en doute les qualifications de M. Rouette dans ce domaine mais il serait opportun, selon lui, que des policiers puissent suivre les mêmes cours.

M. Saint-Onge a dit que son comité n'aurait rien à redire si

Elargissement de rues

Offre de \$10,200 pour la demeure des Desaulniers

TROIS-RIVIERES (F.G.) — En entamant les procédures d'expropriation, la ville de Trois-Rivières a offert une indemnité de \$1,200 pour l'acquisition de la propriété de MM. Armand et René Desaulniers en vue de l'élargissement et du réaménagement du coin sud-ouest des rues St-Roch et St-Philippe.

Une résolution adoptée par nos édiles, sur présentation des conseillers Benoit Giguère et Jean-Paul Laverigne, autorise le chef du contentieux, M. Jean Methot c.r., à donner l'avis d'expropriation prévu à l'article 774

du Code civil à MM. Armand et René Desaulniers, dans ce but.

Les négociations de gré à gré ont été rompues, faute d'entente entre la ville et les MM. Desaulniers sur le prix de vente de l'immeuble, dont la disparition est jugée nécessaire pour améliorer la circulation au croisement des rues St-Roch et St-Philippe.

Emprunts au fonds de roulement

La ville fera un emprunt de \$4,500 au fonds de roulement pour l'acquisition d'un immeuble et l'aménagement d'un stationnement, rue St-Marguerite. L'emprunt est remboursable en

cinq versements annuels égaux et consécutifs. MM. Giguère et Vallières ont été les parrains de cette résolution.

Un autre emprunt de \$3,000, au fonds de roulement sera effectué pour l'aménagement d'un terrain de stationnement et l'acquisition d'un immeuble, rue des Commissaires. Le stationnement sera aménagé en vertu du règlement no 419. L'emprunt sera remboursable en cinq versements annuels et consécutifs, le premier versement devenant échû le 1er mai 1971. Les conseillers Colbert et Laferté ont soumis la résolution à cet effet.

c'est un secret de polichinelle...

• Trois candidats se feront la lutte à la présidence des étudiants de la Polyvalente du Cap-de-la-Madeleine. Ce sont: MM. Lamothe, Baurassa et Labissonnière. Près de 2,000 étudiants et étudiantes auront le droit de voter. La campagne s'est terminée hier après-midi, mais les organisateurs des différents candidats feront de la propagande jusqu'au moment du vote.

• Une assemblée de l'Association des institutrices et institutrices retraitées aura lieu mercredi, le 18 novembre, à 2h.30, au Castel des Prés pour tout le Coeur du Québec, de La Tuque à Drummondville et La Perade à Maskinonge. Cette réunion a pour but de communiquer toutes les informations aux membres qui voudront adhérer à la nouvelle association.



Elles sont en or les nouvelles plaques 1971 qu'on pose les pieds au chaud. C'est depuis hier que ces nouvelles plaques minéralogiques sont en circulation. Cette année une nouveauté: six chiffres et plus de lettres.

• Durant la dernière campagne électorale, le conseiller Fernand Colbert a reçu l'appui total de son épouse. En effet, sa tendre moitié était de tout cœur avec lui dans la lutte, si bien que l'on a bien cru que la famille aurait un cinquième héritier!

• Plusieurs automobilistes ont été agréablement surpris de voir la voirie municipale se mettre à l'oeuvre si rapidement pour dégager les rues de Trois-Rivières lors de la première chute de neige hier.

Le maire Réal Desrosiers fêté

TROIS-RIVIERES (B.C.) — L'Assemblée générale du Conseil économique régional de la Mauricie, qui aura lieu, demain soir, au Sheraton Château de Bois, coïncidera avec une fête organisée en l'honneur du maire du Cap-de-la-Madeleine, M. J.-Réal Desrosiers, à l'occasion de sa nomination à la présidence de l'Union des municipalités du Québec.

Le programme de cette soirée a été agencé de façon à ce que les membres du CERM puissent se transporter à l'hôtelierie Le Baron où le maire Desrosiers sera l'hôte d'un groupe d'amis.

Dès 7 h. 30, les délégués des municipalités, les industriels et les représentants des corps intermédiaires se mettront au travail pour l'étude des rapports annuels du président, M. André Jacob, du directeur général, M. Gerald Durocher et du secrétaire-trésorier, M. Gaston Hardy Jr.

Après l'adoption du budget 1971, les membres du CERM seront appelés à élire des officiers au sein de l'exécutif et du bureau de direction de ce conseil. L'on établira en outre le plan d'action du CERM pour la prochaine année d'activités.

Cette assemblée générale permettra au CERM de rendre hommage au Nouvelliste, qui fête son 50ième anniversaire de fondation et à son président, M. Charles D'Amour.

Cuisinières et réfrigérateurs déjà achetés

TROIS-RIVIERES (F.G.) — L'Office municipal d'Habitation a fait l'acquisition de 170 cuisinières électriques et de 170 réfrigérateurs qui feront partie de l'aménagement des logements subventionnés. C'est la compagnie Upp Canada qui a obtenu le contrat pour la fourniture de ces appareils ménagers, à un prix total de \$52,325.70, soit la plus basse soumission des six soumissions transmises à l'OFMH.

Vendredi, le 13 novembre, trente-cinq cuisinières et réfrigérateurs avaient déjà été livrés et installés dans autant de logements subventionnés de l'Office municipal d'Habitation. La livraison devait se faire assez rapidement dans les 135 autres logements.

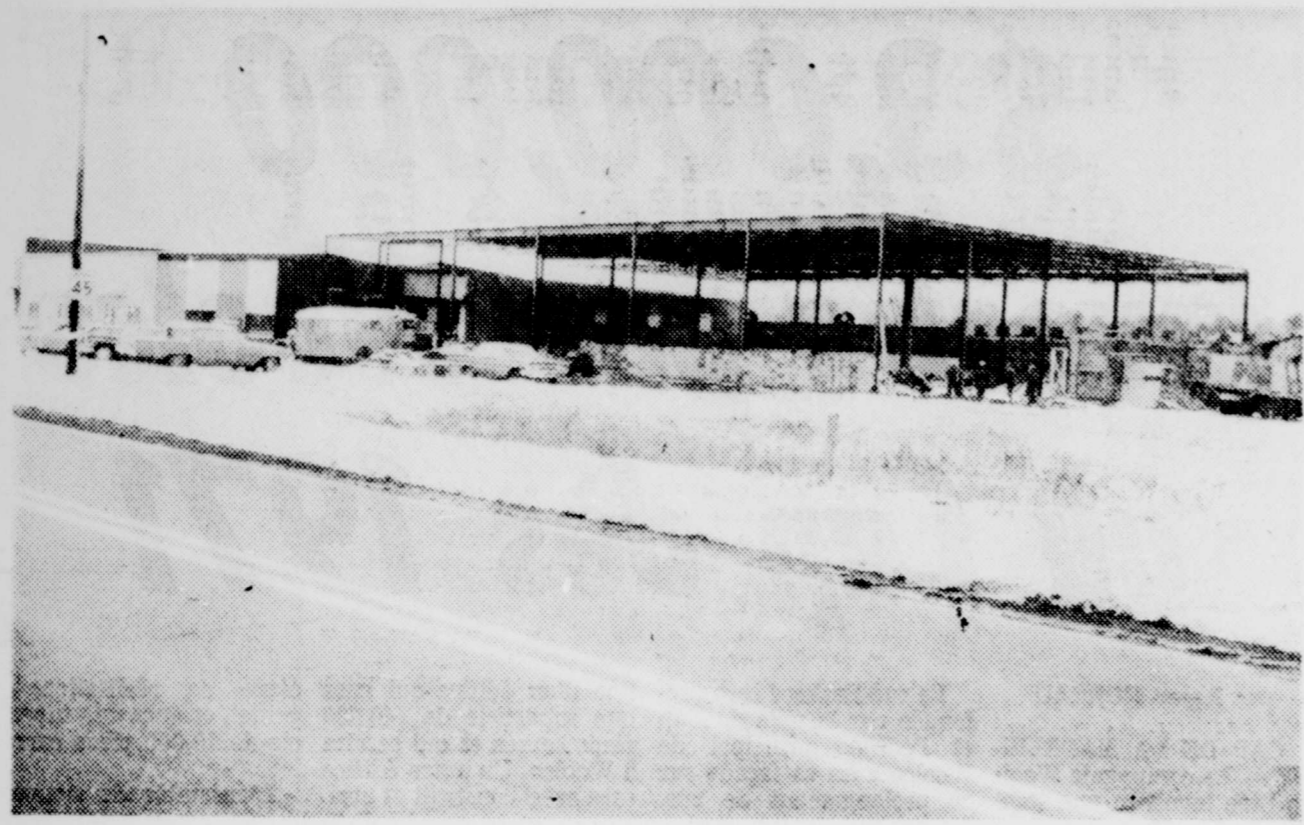
Place de l'Hôtel de Ville

Le maire Gilles Beaudoin a été autorisé à signer un contrat sous-seing privé en vertu duquel la ville loue de la compagnie Griffin Wellpoint of Canada, pour une période minimum d'un mois, 150 tubes épinés avec accessoires pour la construction du collecteur sanitaire de la zone industrielle no 2. Le prix mensuel de location sera de \$4,120. La résolution à cet effet fut présentée par les conseillers Benoit Giguère et Antoine Gauthier. Le directeur des Travaux Publics, l'ingénieur Jean-Paul Durocher a expliqué le choix de cette compagnie de l'extérieur, en disant qu'elle était spécialisée dans ce domaine et que le prix offert était le plus avantageux.

Par une résolution des conseillers Lionel Julien et Jean-Guy Lalerte, la ville de Trois-Rivières, comprise en vertu du décret C. P. 1970-163 dans la zone délimitée "Zone spéciale de Trois-Rivières", après entente dûment conclue entre le gouvernement du Canada et celui du Québec conformément à la loi de 1969 sur l'Organisation du gouvernement du Canada, ayant adopté les règlements 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436 et 437 pour fins d'obtention de subventions et de prêts provenant du ministère de l'Expansion Economique régionale (Ottawa), garantit par les présentes envers le gouvernement du Québec, la légalité des dits règlements."

shawinigan / grand'mère

SHAWINIGAN
537-1801
GRAND'MÈRE
538-1717



L'usine Elpée de Shawinigan-Sud effectue présentement l'agrandissement pour ouvrir un nouveau service dans le domaine du fil synthétique. Il s'agit d'un agrandissement de 12,500 pieds, dont la façade aura 125 pieds. Avec

l'instauration d'une nouvelle spécialité, une dizaine d'employés supplémentaires seront engagés et peut-être dépasser les \$300,000. (Photo Normand Rheault)

Le maire Lafontaine

Tout sera tenté pour conserver la Wabasso

par Jean-Guy ALLARD

GRAND'MÈRE — Visiblement troublé par la nouvelle de la fermeture de l'usine de la Wabasso à Grand'Mère, le maire Jean-Marie Lafontaine ne s'est guère perdu en commentaires lorsqu'il a été interrogé sur le sujet par les journalistes lors de la séance régulière du conseil, hier soir.

Cependant, le premier magistrat de la ville du Ro-

cher a fait preuve de beaucoup de courage devant la situation et il n'a pas hésité à affirmer que tout sera mis en oeuvre pour que la Wabasso demeure à Grand'Mère mais il a dit ignorer pour le moment de quelle façon on procéderait.

Le maire Lafontaine a expliqué que le sujet de la fermeture de l'usine Wabasso à Grand'Mère serait sans doute discuté avec les autres conseillers lors de la séance qui se déroulait, hier soir, et qu'il livrerait possiblement un communiqué écrit aux journalistes, ce matin.

Le maire Lafontaine a expliqué qu'il avait appris la mauvaise nouvelle dans la matinée mais ce n'est qu'un communiqué émis par la compagnie qui a rendu public le départ éventuel de la filature de Grand'Mère ou plutôt sa fermeture définitive en avril 1971.

D'après ce que nous avons appris, hier soir, le maire Lafontaine et les conseillers ne seront pas les seuls à fournir des efforts surhumains pour conserver la filature à Grand'Mère. Les corps intermédiaires, selon ce que nous avons appris d'un personnage hautement qualifié et qui se trouvait à l'hôtel de

ville, hier soir, feront des pressions fortes et soutenues auprès des gouvernements fédéral et provincial, et l'honorable Jean Chrétien sera contacté dans les prochains jours.

La fermeture de l'usine de Grand'Mère en opération depuis 22 ans priverait 195 personnes d'un emploi en avril prochain dont 125 hommes. Le personnel a déjà été considérablement réduit, il y a quelques années, et le syndicat accuse, et les autorités de la compagnie qui n'ont pas su se tenir à date dans les progrès technologiques, et le gouvernement fédéral.

Nouveau procédé pour fixer la tension des fils synthétiques

Investissement de \$300,000 à l'usine Elpée de Shawinigan-Sud et dix nouveaux emplois

par René MASSICOTTE

SHAWINIGAN — Un investissement de \$300,000 et peut-être même davantage sera fait au sein de l'usine Elpée de Shawinigan-Sud pour un agrandissement et la fondation d'une nouvelle spécialité: un procédé spécial par lequel on pourra fixer la torsion des fils synthétiques. Une dizaine de nouveaux emplois seront créés dès le départ et on prévoit une augmentation graduelle d'emplois proportionnelle à la demande du marché.

C'est ce qu'ont annoncé MM. André Laurent et J. Paul Perras, dirigeants de la compagnie, en premier au Nouvelliste au cours d'une entrevue hier.

Le nouveau procédé sera appliqué pour la première fois dans une usine du Québec, dans la fabrication notamment de tapis à long poil.

C'est d'ailleurs après avoir observé la vogue populaire de plus en plus grandissante pour les tapis à poil long que les dirigeants d'Elpée ont adopté l'investissement de \$300,000.

Une fois traité à la chaleur, le poil des tapis conservera presque indéfiniment son apparence originale, la torsion des fils demeurant la même. Donc plus de dilatation des fils synthétiques par usure.

MM. Laurent et Perras ont souligné que la nouvelle unité de l'usine sera la plus moderne au Canada sur le plan technologique, que les fils synthétiques étant traités de la façon la plus avantageuse pour les consommateurs, et aussi de la façon la plus rationnelle.

On a également évalué qu'un tel développement constituerait un apport réel à l'industrie canadienne actuelle, puisque seuls les États-Unis ont des usines spécialisées dans ce domaine.

Un fait à noter également, c'est que l'usine Elpée liquide

la majorité de sa production sur le marché canadien.

Agrandissement

Depuis quelques jours déjà, des ouvriers travaillent à l'agrandissement de l'usine pour mettre le projet de l'avant.

Il s'agit d'un agrandissement de 12,500 pieds carrés, dont la façade aura 125 pieds.

D'ici quelques mois à peine, la nouvelle spécialité d'Elpée devrait lui assurer un regain économique... et de nouveaux emplois.

Décision de la Cour Provinciale

L'évaluation des immeubles de la Wabasso est réduite de \$195,100

par Daniel BROUSSEAU

SHAWINIGAN — La compagnie Wabasso Limitée vient d'obtenir gain de cause contre la cité de Shawinigan relative-

ment à un appel présenté en Cour provinciale pour son évaluation foncière.

Le tribunal, présidé par le juge Rosaire Lajoie, a donc réduit

de \$195,100 l'évaluation des immeubles de la compagnie à Shawinigan. Dans un long jugement de 25 pages, le juge Lajoie a opté pour l'opinion des experts de la demanderesse sur la valeur réelle des terrains et bâtisses.

Le litige

L'affaire a débuté quand le conseil municipal fixa l'évaluation totale de la compagnie à \$859,450, alors que la compagnie demandait une révision et une nouvelle évaluation de \$611,287.

Dans sa demande à la Cour provinciale, la compagnie, appuyée par des experts en évaluation, alléguait que les experts engagés par la ville n'avaient pas tenu compte de certains facteurs qui affectaient la valeur réelle de ses immeubles.

La compagnie se plaignait notamment que, dans l'évaluation des terrains, la cité n'avait pas tenu compte de la nature accidentée du terrain, ce qui fait qu'une partie du terrain aurait

dû être évaluée à raison de \$0.4 du pied carré au lieu de \$0.40.

Dans le cas des bâtisses, la compagnie s'est plainte du fait qu'on avait accordé une longévité probable de 101 ans au lieu de 75 ans pour ce genre d'édifice. De plus, ces constructions, qui datent de 1911, 1912 et 1913, avaient été évaluées sans qu'on tienne compte de l'obsolescence, un facteur de dépréciation.

"Des faits non conformes à la réalité"

Une partie du jugement est particulièrement sévère à l'endroit des évaluateurs Leroux, Beaudry et Picard, auteurs du rôle d'évaluation de la Cité de Shawinigan.

"L'appelante, avec ses experts, a donné les motifs qui justifient la réduction de l'évaluation demandée. Ces motifs se fondent sur l'âge des bâtisses, leur inadéquation, la diminution considérable de leur valeur, leur disposition, leur site et leur état général", souligne le juge Lajoie.

"D'autre part, l'intimée (la Cité) n'a pu établir de façon formelle que les données sur lesquelles elle s'est basée pour arriver à établir l'évaluation portée au rôle reflètent la réalité".

"Ses experts ont séjourné très peu de temps sur les lieux et ont pris pour acquis des faits qui se sont avérés non conformes à la réalité", d'ajouter le juge Lajoie.

SHAWINIGAN (R.M.) — Il n'en coûtera pas plus cher aux contribuables pour payer la taxe spéciale annoncée pour défrayer l'emprunt de \$1,331,360 à la Commission scolaire régionale de la Mauricie.

C'est ce qu'a précisé hier son président, M. Bruno Sigmen, ajoutant que cette procédure de taxe spéciale était nominale et qu'elle n'occasionnait aucune hausse de la taxe scolaire.

M. Sigmen a dit que le règlement d'emprunt était rattaché à des dépenses dites d'immobilisation.

Ces dépenses ont toutes été approuvées par le ministère de l'Éducation et sont donc admissibles au budget. Ce ne sont pas les contribuables qui en supporteront le poids dans l'imposition des taxes locales.

Taxe spéciale nominale

Le contribuable ne paiera rien de plus

"Ses experts ont séjourné très peu de temps sur les lieux et ont pris pour acquis des faits qui se sont avérés non conformes à la réalité", d'ajouter le juge Lajoie.

Le magistrat poursuit en disant que les évaluateurs de la ville ont estimé erronément que les systèmes électriques et de chauffage avaient été renouvelés en plus d'avoir cru également que des parties importantes de la bâtisse tels les planchers, et le toit, auraient été refaits. Avant de conclure le juge Lajoie mentionne enfin que les évaluateurs municipaux ont omis de considérer le facteur d'obsolescence extérieure.

Le juge Lajoie a donc annulé l'homologation du rôle de 1969 quant à l'appelante, la compagnie Wabasso. Les chiffres annulés sont ceux-ci: Terrains \$108,600; bâtisses, \$750,850, pour un total de \$859,450.

La valeur réelle, qui apparaîtra au rôle d'évaluation pour cette compagnie se lira comme suit: terrains \$98,000; bâtisses \$568,350, pour un total de \$666,350. Cette décision qui réduit l'évaluation de \$195,000, signifiera une économie de plusieurs milliers de dollars en taxes foncières municipales et scolaires à la compagnie.

Le syndicat blâme aussi Ottawa

La fermeture est due au retard technologique de la compagnie

par Robert LEBEUF

GRAND'MÈRE — Le secrétaire du syndicat des employés, M. Réjean Petit, a attribué hier

soir, au retard technologique de la compagnie et à la politique d'importation du gouvernement fédéral la fermeture prochaine et définitive de l'usine à Grand-Mère de la Wabasso Cotton Ltd.

M. Petit qui dirige le syndicat depuis que le président, M. Guy Giroux, est absent pour cause de maladie, a déclaré que le textile produit par l'usine ne convient pas au marché, ni à la mode, la compagnie ne s'étant pas conformée à l'évolution technologique de sorte que le produit ne s'écoule pas sur le marché.

Il a aussi expliqué que le gouvernement fédéral pratique une politique d'importation de textiles de caractère à créer une concurrence très forte et difficile à surmonter pour les entreprises de textiles canadiennes.

Les représentants de la compagnie ont prévenu hier M. Petit de la fermeture définitive en avril prochain de l'usine de la Wabasso Cotton dans cette petite ville. L'usine de la Wabasso existe depuis 22 ans à Grand-Mère.

Lorsque l'usine fermera, en avril 1971, 195 travailleurs, dont 125 hommes seront mis à pied, en chômage. La plupart d'entre eux devront se recycler dans le marché du travail.

M. Réjean Petit a dit que l'usine comptait plus de 375 employés le premier février 1969. Ce jour-là 200 employés avaient été mis à pied définitivement.

Le secrétaire du syndicat a déclaré que les employés qui restent sont très inquiets. J'es-

perce qu'ils vont tous pouvoir se recycler et trouver du travail ailleurs", a-t-il dit.

Le représentant des employés de la Wabasso à la FTQ, M. Richard Carboneau, a affirmé hier, ne pas être au courant de la fermeture de l'usine de la Wabasso Cotton à Grand-Mère.

Il n'a pas voulu faire de déclarations à ce sujet: "Tout ce que je sais, je l'ai entendu à travers les branches. Ça venait des employés et non pas de la compagnie", a-t-il dit laconiquement.

Faits et méfaits

La Sûreté municipale de Shawinigan-Sud a mis la main au collet d'un groupe de jeunes qui ont fracassé des vitres à la compagnie Shalwin. D'autres jeunes ont été arrêtés après avoir fracassé une vitre d'autobus. Une personne a dû être conduite à l'hôpital après avoir reçu des éclats de verre sur elle. Les jeunes suspects sont tous des mineurs.

— O —
La Sûreté du Québec a arrêté trois jeunes gens de Saint-Tite en rapport avec le vol d'un ancien poêle à deux ponts. L'objet, qui avait été dérobé dans un camp de bûcherons a été retrouvé au garage du domicile d'un des trois prévenus. Ils comparaitront prochainement en Cour des sessions.

indiscrétions

● Le Dr Paul-Émile Nallet n'a pas informé hier les rumeurs au sujet de sa mise en candidature à la mairie de Shawinigan-Sud en décembre prochain. Il a néanmoins souligné que s'il prenait une décision en ce sens, il ne la ferait connaître qu'au mois de décembre. Un fait à noter, un candidat actuel à la mairie a son bureau tout près de celui du Dr Nallet.

● Le conseil municipal de Shawinigan-Sud a adopté hier soir une résolution décrétant les immeubles des communautés religieuses dans cette ville non-imposables, conformément à l'article 520 de la loi. Les soeurs de la Charité se verront donc remettre les taxes payées antérieurement, soit \$1,130.50 pour une résidence évaluée à \$50,200. On annulera d'autre part l'imposition 70 aux frères de l'Instruction Chrétienne, dont la résidence est évaluée à \$19,100. Selon l'interprétation de la loi actuelle, ces résidences sont des établissements pour fins d'éducation.

● La partie d'huîtres annuelle de la Sûreté du Québec de Shawinigan se déroulera jeudi soir à la Légion canadienne à compter de 20h.30. Des prix de présence, dont un canon en fibre de verre d'une valeur de \$200 seront offerts. Les personnes intéressées peuvent se procurer leurs billets à la Légion ou à la Sûreté du Québec.

● La Commission scolaire de Shawinigan siégera ce soir en séance régulière à l'école Saint-Charles Garnier. Comme l'a expliqué le secrétaire-trésorier de la Commission scolaire, M. Roland Boulanger, les commissaires ont pris cette décision afin d'inciter les citoyens à s'intéresser aux affaires scolaires. Un forum suivra la séance, et les citoyens présents pourront poser les questions qu'ils veulent concernant l'administration scolaire.

Vente d'entrepôt
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI - 19-20-21 nov.
Magasin fermé MERCREDI après-midi 18 nov.

Lot de
500 GILETS
pour dames
SPECIAL \$295

Lot de
300 PAIRES DE PANTALONS
pour hommes
grandeurs: 28 à 32
PREMIERE QUALITE
SPECIAL 98¢

Lot de
50 ROBES
pour enfants
4 à 6 x ans
\$298

PLUSIEURS COMPTOIRS D'AUBAINES
à
25¢ 50¢ 98¢

Spécial

CENTRE des AUBAINES CROTEAU
704, 5e Rue Shawinigan



Depuis plusieurs mois, il se préparait...

Pendant que Dame nature recouvrait le sol d'une épaisse nappe de flocons immaculés, ce jeune artiste amateur a su s'accommoder de cette première neige, en créant son propre bonhomme de neige devant le bureau du Nou-

velliste à Saint-Tite. Peut-être a-t-il posé ce geste, en guise de début des décorations de Noël. (Photo Michel Pothier).

Dans les hôpitaux de Joliette

Aucune mise à pied au domaine hospitalier — Dr Quenneville

JOLIETTE — Le député de Joliette et ministre d'Etat à la Santé, à la Famille et au Bien-être social, le docteur Robert Quenneville, a déclaré, hier, qu'on n'avait pas encore retenu

une formule définitive pour l'installation d'un nouvel hôpital général à Joliette. Il a dit que le gouvernement hésitait entre deux solutions, soit la construction d'une nou-

velle bâtisse et l'aménagement de l'hôpital Saint-Charles. Il y a évidemment une différence de quelques millions de dollars entre les deux, mais le docteur Quenneville a assuré que le

gouvernement tirera le meilleur parti possible des ressources actuelles.

A l'intention des employés de l'hôpital Saint-Eusebe qui seraient inquiets, le docteur Quenneville a déclaré qu'il n'y aurait aucune mise à pied et que de toutes façons, quel que soit le projet adopté, plusieurs emplois seront créés, et que les premiers employés seront ceux qui ont déjà de l'expérience dans ce milieu.

La mesure décrétée la semaine dernière ayant trait au transport des malades chroniques de l'hôpital Saint-Eusebe à l'hôpital Saint-Charles est temporaire et a été rendue nécessaire à cause du manque de sécurité à l'hôpital Saint-Eusebe, qui a déjà été condamné. Les malades seront plus en sécurité à l'hôpital Saint-Charles.

l'information/nord

Analyse du maire Lucien Filion

Plusieurs facteurs causent des difficultés à la CIP

par Marcel AUBRY

LA TUQUE — Le maire Lucien Filion a dressé une liste des principaux facteurs économiques qui causent actuellement certaines difficultés à la CIP, au cours de la conférence de presse qu'il donnait à son bureau de l'hôtel de ville lundi après-midi.

Selon le maire Filion, le facteur qui vient en tête de ligne est la libération du dollar canadien, qui fait perdre à une compagnie exportatrice comme CIP plusieurs millions de dollars par année. La grève de général Motors a également fait perdre à la compagnie des ventes importantes de pâtes Alpha, utilisée dans les filtres à air et à l'huile pour automobiles.

Parmi les autres facteurs, le premier magistrat a cité la concurrence des produits scandinaves fabriqués à un prix inférieur et qui a fait perdre à la compagnie des ventes mensuelles de 1,000 tonnes de carton chez ses clients d'Angleterre. Les fortes augmentations de salaires consenties lors des dernières négociations comptent également parmi ces facteurs. Ces augmentations, comme on le sait, se traduisent par un accroissement des coûts de production et une diminution du fonds de roulement de la compagnie (cash flow).

Enfin, la situation économique générale qui prévaut actuellement au Canada et qui est une résultante de celle qui se vit aux Etats-Unis, ne va pas sans avoir une certaine influence sur les difficultés que l'on connaît.

La situation
Commentant les quelque 385 mises à pied effectuées à l'usine CIP depuis le 22 août dernier, le premier magistrat y est allé de cette déclaration: "Il va de soi que je déplore amèrement les décisions qui ont dû être prises par CIP depuis une couple de mois et qui sont de nature à compromettre l'économie locale. Il y a des familles qui en souffrent; effectivement, c'est toute la population de La Tuque qui en est affectée."

Cependant, le fait demeure que la survivance de CIP à La Tuque n'est aucunement compromise, que les autorités de la

compagnie sont très optimistes quant à la croissance de la demande pour les produits spécialisés fabriqués à La Tuque, que cet optimisme est confirmé par les investissements de plusieurs millions de dollars décidés récemment pour l'usine de La Tuque dont la production est appelée à augmenter proportionnellement aux améliorations que ces investissements amèneront, que les redressements actuels, selon la compagnie, accroîtront la stabilité et la rentabilité de l'usine locale et que, au fur et à mesure que la situation économique s'améliorera, les perspectives d'avenir deviendront plus encourageantes et plus rassurantes pour l'usine locale.

"Personnellement, a conclu le premier magistrat, je retiens de mon entrevue de mercredi dernier avec MM. Filion et Wolstenholme un fait important: c'est

que la survivance de la CIP à La Tuque n'est aucunement compromise et qu'une fois les sursis momentanés que l'on vit présentement seront passés, nous pourrions à nouveau nous féliciter de pouvoir compter sur l'apport de cette grande entreprise pour assurer la vie économique de la ville de La Tuque."

AUJOURD'HUI C'EST le livret SOYEZ NOS HOTES

Une somme d'environ \$100

Vol au garage A. Mousseau

BERTHERVILLE (C.R.) — C'est au cours de la nuit de dimanche à lundi que le garage A. Mousseau de la Route rurale 2 à Berthierville recevait un ou des visiteurs nocturnes. Celui-ci ou ceux-ci se sont in-

troducts à l'intérieur du garage en brisant la fenêtre d'une porte située sur le côté de l'édifice donnant sur la rue de Bienville et, par la suite, se sont entusiasmés avec une somme d'environ \$100.

Le propriétaire, lors de son arrivée lundi matin, constata le vol et manda la police municipale de Berthier. Ce fut l'agent la route 5 au niveau de Warwick, afin de constater les faits.

Le directeur du service de la police de la ville de Saint-Tite, M. Jacques Ouellet, tient à informer tous les automobilistes que depuis la fin de semaine, soit le 15 novembre, le nouveau règlement pour le stationnement est en vigueur.

Le stationnement est prohibé dans les rues de Saint-Tite

SAINT-TITE (R.S.A.) — Le directeur du service de la police de la ville de Saint-Tite, M. Jacques Ouellet, tient à informer tous les automobilistes que depuis la fin de semaine, soit le 15 novembre, le nouveau règlement pour le stationnement est en vigueur.

C'est en effet ce qu'a annoncé le directeur Ouellet, en rappelant l'article 76 du règlement de la circulation où il est question du stationnement pendant l'hiver. C'est ainsi qu'entre minuit et sept heures de l'avant-midi, du 15 novembre au 15 avril, tout stationnement est défendu dans les rues de la ville.

Le chef de police a expliqué que cette nouvelle application de l'article 76 du règlement de la circulation était nécessaire afin de permettre aux employés affectés au déblaiement de la neige durant l'hiver de ne pas être incommodés par des véhicules stationnés sur les rues.

Interrogé sur le nombre de billets d'infractions émis jusqu'à maintenant, le directeur de la police a expliqué que pour l'instant on se limitait aux avertissements. Par contre, dès l'annonce publique de la mise en vigueur de l'article 76, les automobilistes qui ne se conformeront pas au dit règlement se verront émettre un billet d'infraction.

Yvon Deschamps impressionne l'évêque de Joliette

JOLIETTE — Très impressionné par le spectacle qu'a donné Yvon Deschamps, samedi soir à Joliette, l'évêque du diocèse, Son Excellence Mgr René Audet, s'est livré hier à quelques réflexions sur le rôle des chansonniers ou des poètes.

"Les vérités profondes révélées par le chansonnier nous font rire sur le coup mais portent à la réflexion par la suite. Nous avons besoin de ces provocations pour ensuite chercher le sens profond des événements", a souligné l'évêque.

L'évêque a continué en disant que chaque événement engage, au-delà de lui-même, le sort de l'ensemble collectif et, de proche en proche, le sens de l'humanité tout entière. Chaque destin individuel engage toujours de quelque façon l'être social, et chaque moment de ce destin résulte du passé et dessine l'avenir", a-t-il ajouté.

C'est à cause de l'importance de chaque geste et de chaque événement qu'il nous faut en rechercher le sens profond. Des gens comme Yvon Deschamps nous en montrent la voie", a conclu l'évêque.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE SHAWINIGAN

ADMINISTRATION GENERALE

AD-130

Le 12 novembre 1970.

A TOUS LES CONTRIBUABLES DE SHAWINIGAN

Vous avez reçu dernièrement un compte de taxes scolaires qui a causé une grande surprise et peut-être susciter un sentiment de mécontentement. C'est pourquoi nous avons jugé à propos de publier le tableau ci-dessous qui constitue un historique du taux de la taxe imposée depuis 1963 et de l'envoi des comptes de taxes.

Année fiscale (1)	Taux du \$100	Envoi des comptes	
1963-1964	\$3.10 (2)	Un seul compte	Septembre 1963
1964-1965	1.45 (3)	Un seul compte	Février 1965
1965-1966	\$1.80	1er compte 2e compte 1.07	Février 1966 Juin 1966
1966-1967	1.90	1er compte 0.90 ^c 2e compte 1.00	Decembre 1966 Juin 1967
1967-1968	1.90	1er compte 1.71 2e compte 0.19 ^c	Novembre 1967 Janvier 1969
1968-1969	1.90	1er compte 1.71 2e compte 0.19 ^c	Mai 1969 Février 1970
1969-1970	1.90	Un seul compte	Juin 1970
1970-1971	?	1er compte 1.71 2e compte ?	Novembre 1970 A venir ?

- (1) L'année fiscale d'une commission scolaire commence le 1er juillet et se termine le 30 juin suivant la Loi de l'Instruction publique.
- (2) Le taux de la taxe pour l'année 1963-1964 était plus élevé parce que les évaluations n'étaient pas faites sur une base scientifique.
- (3) En 1964-1965, le taux a été établi en tenant compte du nouveau rôle d'évaluation scientifique.

Une commission scolaire est obligée d'utiliser le rôle d'évaluation préparé par les autorités municipales.

La loi scolaire autorise une imposition provisoire (1er compte) égale à 90% du taux de l'année précédente. Le deuxième compte est la différence pour atteindre le taux officiel de l'année concernée. Le temps normal pour l'envoi du premier compte est le plus près possible du début de l'année fiscale.

Le tableau ci-haut nous indique qu'en 1964 et en 1968 AUCUNE PERCEPTION n'a été faite. Par contre, en 1966 et en 1970 il y a eu TROIS PERCEPTIONS. Cependant, vous n'avez payé que le montant du correspondant au taux de taxe indiqué.

Nous espérons que ces renseignements rendront plus clair le fait que pour chaque année fiscale ou scolaire il n'y a qu'un seul taux de taxe et que les contribuables ne paient pas deux fois. Si vous désirez recevoir plus d'explications, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Le secrétaire-trés. administrateur

Roland Boulanger
RB gg ROLAND BOULANGER.

Achetez-vous
une
PERRUQUE
100% cheveux
HUMAINS

Que vous n'avez pas besoin de peigner chaque fois que vous la mettez.

- AJUSTEES • COUPEES
 - COIFFEES
- avec tête en styrofoam
Reg.: \$50 et \$60
SPECIAL pour NOEL
\$35.00
MISES DE COTE POUR NOEL



Perruques synthétiques

- Lavables • Indéfrisables
 - Coupées et coiffées
- SPECIAL POUR NOEL
\$19.95

analyse de la peau

PRESCRIPTION
Consultation gratuite sur rendez-vous seulement.

- Nettoyage facial de la peau
- Creation des sourcils
- Maquillage
- Manucure

TRAITEMENT DE REHYDRATATION — des rides
EPIILATION: LA CIRE — du cou
• Traitement d'ACNE
prix special pour ETUDIANTS

Vente
taille et
pose
des faux
cils



Préparez votre peau pour le temps des Fêtes!

CATHIOLYSE:

PEAU GRASSE • PEAU SECHE • PEAU ACNEIQUE
Masque de grossesse • TACHES PIGMENTAIRES

Le plus grand Centre de la Perruque de La Mauricie
LA BOUTIQUE DE BEAUTE ENR.
626 4e Rue Shawinigan 537 6400
Porte voisine Simpsons Sears

éditorial

Pressant appel de M. John Robarts

Au cours d'une interview accordée à la Presse canadienne, le premier ministre ontarien, M. John Robarts, a déclaré que la panacée contre le terrorisme révolutionnaire existant actuellement au Québec réside dans la solution de problèmes sociaux communs à toutes les parties du Canada.

Commentant la crise québécoise et ses répercussions à l'échelle nationale, le premier ministre de l'Ontario a lancé un appel à tous les Canadiens afin qu'ils accordent leur appui au premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, et qu'on lui donne une chance d'accomplir ce qui convient d'être fait et d'agir selon les désirs évidents de la population québécoise.

M. Robarts a ajouté que l'accent mis par le Québec sur les problèmes économiques sera un ferment qui assurera certains progrès aux prochaines conférences fédérales-provinciales.

L'appel lancé par M. Robarts devrait nous faire réfléchir et surtout devrait être pris au sérieux.

Depuis quelques semaines, le gouvernement Bourassa est la cible de nombreuses critiques. On pourrait philosopher longtemps sur les décisions prises par ce gouvernement pour mater la crise qui secoue actuellement le Québec et probablement que, dans

toutes autres circonstances, nous aurions raison d'agir de la sorte. Mais les choses étant ce qu'elles sont, toutes ces critiques, fondées ou non, risquent de se tourner contre nous.

Nous nous expliquons: le gouvernement Bourassa avec ses 70 députés possède la force numérique pour résister à peu près aux pires assauts et "faire son temps", c'est-à-dire demeurer au poste jusqu'aux prochaines élections générales prévues en 1974. Par contre si, au cours des prochaines années, nous nous attaquons continuellement à ce gouvernement nous risquons d'ébranler sérieusement la confiance des investisseurs étrangers avec le résultat que notre province, donc nous-mêmes, s'enlisera encore plus profondément dans la déchéance.

Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille devenir les thuriferaires du pouvoir. Bien sûr que non, car ce serait saboter notre propre régime démocratique qui fait une place importante à l'opposition. Mais d'autre part, le Québec a présentement besoin d'un gouvernement de salut public qui déborde largement l'esprit mesquin de parti. Le chef de l'Union nationale, M. Jean-Jacques Bertrand, l'a compris. Ne vient-il pas de déclarer qu'il aurait agi comme M. Robert Bourassa au cours de la crise s'il avait été placé dans les mêmes circonstances.

Le programme de 100.000 emplois de M. Bourassa est sérieusement menacé si nous n'arrivons pas rapidement à un consensus de toutes les forces de la nation et de tous les partis politiques vers cet objectif absolument vital. Si le premier ministre québécois échoue, nous risquons de couler avec lui.

En somme, donnons au gouvernement actuel tout l'appui possible et s'il devait manquer le bateau alors à ce moment-là, soit dans quatre ans, nous aurons la chance de le répudier sans appel.

Les Québécois doivent appuyer M. Bourassa, cela va de soi, mais également tous les Canadiens. Toutes les provinces anglophones doivent comprendre que le Québec est en difficulté, qu'il connaît des problèmes sociaux très graves, problèmes qui sont justement à l'origine de la crise actuelle. Enfin les anglophones doivent comprendre que l'avenir du Québec se joue actuellement et que s'ils persistent à refuser un statut particulier à notre province, l'année 1974 pourrait bien passer à l'histoire en ce sens qu'elle coïnciderait avec l'éclatement de la Confédération canadienne. La décision leur appartient.

Sylvio SAINT-AMANT

M. Pearson devrait conseiller M. Trudeau

L'ancien premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, a sans l'ombre d'un doute causé certains maux de tête au premier ministre actuel du pays, M. Pierre Elliott-Trudeau et à quelques-uns de ses ministres.

Les déclarations faites par M. Pearson à l'émission "Question Period" du réseau indépendant de télévision CTV, concernant la situation québécoise, ne s'inscrivent certainement pas dans la même ligne de pensée que celle du gouvernement Trudeau.

L'ancien premier ministre canadien a tout d'abord précisé qu'il ne croyait pas que la proclamation de la loi sur les mesures de guerre ou les enlèvements qui l'ont provoquée, auront un effet à long terme sur le mouvement séparatiste québécois. D'autre part, M. Pearson s'est montré en désaccord avec la position prise par M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures, qui avait déclaré, après la disparition de M. Cross, que le terrorisme mettrait fin au séparatisme.

"Je pense, déclarait M. Pearson, que nous ferions une erreur de croire que ces actes, tels les enlèvements ou la proclamation de la loi sur les mesures de guerre, auront un effet, à long terme, tant et aussi longtemps qu'il y aura un mouvement politique séparatiste constitutionnel au Québec".

Par ailleurs, M. Pearson va encore plus loin en ajoutant qu'il ne qualifie aucun mouvement politique de sédition tant qu'il est constitutionnel et

qu'il ne pourra être supprimé que par des méthodes constitutionnelles.

Ces propos tenus par ce grand diplomate qu'est M. Pearson, nous obligent, bien malheureusement, à établir une sorte de parallèle entre la politique pour le moins intransigeante du gouvernement Trudeau à l'égard du Québec et cette philosophie politique de M. Pearson. Hors de tout doute, l'ancien prix Nobel de la paix parle le langage de la raison. On est même porté à se demander s'il n'est pas seul premier ministre canadien à avoir compris, comme il vient d'exprimer, les véritables problèmes québécois?

A trop vouloir "mettre le Québec à sa place" au sein de la Confédération canadienne, on est porté à se demander si M. Trudeau, n'a pas soulevé un mouvement de mécontentement au sein de la population québécoise? Contrairement à son prédécesseur, qui avait adopté une certaine flexibilité à l'égard des revendications du gouvernement québécois, M. Trudeau a opté pour la ligne dure.

Ce n'est certainement pas aujourd'hui que l'on pourra juger lequel de ces hommes politiques a raison. Il faudra attendre patiemment que les Québécois jugent équitablement la politique du gouvernement Trudeau au terme de sa carrière. Entre temps, contentons-nous de juger les politiques antérieures du gouvernement Pearson et les politiques actuelles du gouvernement Trudeau.

D'ores et déjà, on peut conclure, sans l'ombre d'un doute, que M. Pearson a compris, peut-être mieux que quiconque, que la province de Québec n'est pas une province comme les autres, comme tenteraient de nous le laisser voir les membres du gouvernement Trudeau. Nous n'avons en fait qu'à nous reporter quelques années en arrière, alors que M. Pearson dirigeait le pays, pour comprendre réellement la portée de cette affirmation. Jamais, l'ancien premier ministre du Canada n'a affirmé que le Canada était indivisible. Pretendre le contraire, même aujourd'hui, ce serait faire preuve d'une surprenante naïveté.

Il aura fallu, une fois de plus, qu'un membre imminent de la communauté anglophone canadienne, nous rappelle aussi sagement que possible, à la raison. Pendant ce temps, plusieurs membres influents du gouvernement Trudeau, parmi lesquels on retrouve un grand nombre de Canadiens-français persistent à vouloir nous faire croire que le Québec est une province semblable aux neuf autres.

Il serait de mise dans les circonstances actuelles, que M. Trudeau, dans un geste magnanime, descendende à demander certains conseils à son prédécesseur qui semble connaître beaucoup mieux que lui ce qu'est véritablement la province de Québec...

Réjean LACOMBE



LA G.R.C. ATTRAPE TOUJOURS SON HOMME!

Le Conseil régional des loisirs doit être dynamique

par Jean-Pierre Lavigne

Rencontre — loisirs '70 a soulevé récemment certaines questions relatives à l'influence du Conseil régional des loisirs (CRL) dans le développement de la Mauricie.

De réelles évidences peuvent démontrer que le CRL joue depuis un certain nombre d'années un rôle d'agent de changement. Par exemple, l'évolution graduelle des programmes de formation pour moniteurs et monitrices qui assure de plus en plus un leadership capable de diriger et d'animer les programmes d'été dans les localités a permis de motiver les gens à répondre à des besoins humains réels. De plus, son rôle de consultant et d'analyste dans plusieurs projets d'organisation de commissions de loisirs et d'organisme de sports est intéressant à noter et indique des changements d'option et d'orientation.

Un nouvel essor

L'action du CRL semble vouloir prendre un nouvel essor à la suite de l'émergence et de l'application graduelle de nouveaux concepts tels que la communauté municipale, l'Office de planification et de développement de la province, etc.

En effet, celle-ci se reflète d'abord dans l'évolution de sa dénomination. D'une fédération diocésaine depuis 1956, elle devient successivement la Fédération des loisirs, région de Trois-Rivières en 1966, et en 1970, le Conseil des loisirs de la région économique 4.3. En un second temps, son organisation suit ce changement: elle propose une structure de participation et d'animation pour l'ensemble de la région et ajoute une nouvelle dimension à son leadership, celle d'un personnel permanent dans deux secteurs précis de l'activité des loisirs: celui de l'animation sportive, et celui de l'animation socio-culturelle.

Il est évident que cette action du "petit monde du loisir" (région et municipalité) ne peut plus demeurer en vase clos. La région et les besoins de ses individus sont en constante mouvance, et les demandes de plus en plus raffinées. Dans un tel contexte, il semble opportun que le CRL dialogue et travaille de

concert avec tout organisme régional qui poursuit des objectifs de changement et de bien-être. Par exemple, la mise en commun des idées sur le développement régional des loisirs avec le CER, le CBER assurerait probablement une solution plus rationnelle des besoins en matière d'activités, d'aménagements et d'installations.

Un impact économique

La résurgence soudaine de tous les aspects du loisir montre que ceux-ci ont non seulement un solide impact économique qu'il ne faut pas ignorer, mais encore des valeurs sociales et culturelles qui incitent la joie de vivre et favorisent le changement chez le citoyen et par conséquent, celui de la région.

Il est essentiel que les agents régionaux du changement établissent des mécanismes d'action pour le mieux être de la population de la Mauricie. Nous considérons que personne ne peut réussir cette planification globale s'il n'implique pas le CRL dont l'activité couvre un secteur important de la vie régionale.

L'auteur d'une récente investigation du Québec métropolitain conclut que les budgets d'opération seulement, consacrés aux loisirs ont triplé cette année et sont de l'ordre de \$33.000.000. Et, les dépenses globales des services récréatifs et commentaires du Québec se chiffrent à \$53.000.000. En outre, les emplois permanents et à temps partiels que les loisirs procurent, les industries subordonnées aux loisirs, les investissements en aménagements et équipements de loisir sont des influences qui ne peuvent être regardées du biais de l'œil. Elles sont capitales dans le contexte de notre développement régional. Bien entendu, il revient au CRL de montrer ses lettres de créances, de démontrer son dynamisme et d'assumer un leadership convainquant, sérieux et réfléchi. Nous croyons que le CRL est en mesure d'exercer cette influence. Du moins, nous le pensons sérieusement.

Jean-Pierre Lavigne
Professeur de récréologie
Université du Québec,
à Trois-Rivières

votre opinion

Ils ont manqué le bateau

Le baseball mineur durant l'été que nous venons de passer fut très actif dans toute la Mauricie en général et plus spécialement à Grand-Mère où eut lieu un tournoi provincial d'envergure et qui je pense a vivement intéressé la population qui a bien voulu s'y rendre afin de voir à l'oeuvre nos Rusty Staud de demain.

Le but des loisirs organisés est louable parce qu'il permet à nos jeunes tout en s'amusant de dépenser une énergie qui pourrait être employée à des fins malhonnêtes.

Je crois cependant que quelques entraîneurs n'ont pas atteint ce but parce qu'ils avaient en tête la victoire uniquement et que ce faisant beaucoup de jeunes ont joué sur le banc trop souvent parce qu'il fallait une équipe gagnante afin de se classer pour la finale. Vous voyez ces jeunes qui avaient du potentiel, pratiquer et pratiquer encore et réchauffer le banc durant 20 et 30 manches. Plusieurs de ces mêmes jeunes d'ailleurs ont laissé tomber. Ces responsables ont manqué le bateau parce qu'ils ont oublié l'aspect humain du problème.

Les petits gars étaient réellement malheureux et plusieurs entraîneurs m'ont dit: "je serais heureux d'avoir un tel qui joue pour telle équipe ou plutôt qui ne joue pas comme joueur régulier dans mon équipe".

Il est heureux que la majorité des dirigeants aient préféré faire jouer tous ceux qui faisaient partie de l'équipe, mais ils n'ont pas participé à la série.

C'est facile de critiquer mais je la pense nécessaire si elle est constructive et qu'elle souligne une lacune. Tous ceux qui s'occupent de nos jeunes sont méritants. La tâche est délicate. Il faut beaucoup de qualités et avant tout être imbu d'esprit d'abnégation.

Réal Marconiller
1480 2ème Avenue

Un rôle "moral"

Nous entrons ici dans le sujet principal. De quelle façon ces jeunes s'y prennent-ils?

Je dois vous dire en premier lieu que leur rôle consiste surtout à s'oublier eux-mêmes. Ce rôle, il sera surtout "moral", en ce sens qu'il sera axé sur le fait de tenter d'une façon discrète d'aller frapper à la porte de ces gens qui se sentent délaissés de la société. C'est alors qu'ils leur demanderont s'ils veulent bien leur faire la faveur de les recevoir un soir par semaine pour échanger quelques idées sur différents sujets et aussi de devenir des amis de la famille.

Comme vous devez vous en douter, ce serait chose bien plus facile de dire à ces gens: "Nous venons vous apporter de l'argent". Mais ces jeunes ont une manière tellement "sympathique" et si "simple" de se présenter qu'ils réussissent à se faire accepter sans qu'il soit question d'aide matérielle; mais bien plus sur le côté amitié.

Donc, ceci étant établi, voici que l'amitié s'accroît à chaque semaine et vient rejoindre le but fixé, soit faire oublier les soucis matériels ou psychologiques et ainsi passer à l'action. Cette action tend à laisser savoir à ces gens (sans brusquer les événements) qu'ils sont autant que qui que ce soit et que par leurs propres moyens, ils peuvent faire quelque chose pour s'aider et que de leur côté les jeunes sont là pour les seconds, tout en laissant à ces gens leur "individualité", leur "liberté" d'action, et leurs désirs légitimes.

Au fait, j'ai oublié de vous mentionner que les Chantiers oeuvrent depuis environ cinq ans et ce, avec de nouvelles recrues à tous les ans.

Ils y consacrent beaucoup de leur temps en plus de poursuivre leurs études qui sont pourtant très chargées. Aussi, ils ne voudraient pas être cités mais, ils font de si belles réalisations avec le peu mis à leur disposition, qu'on ne peut passer ça sous silence.

Léandre Simard,
Trois-Rivières.

Pas de déclarations

Dans une nouvelle parue dans le journal "Le Nouvelliste" du vendredi 31 juillet 1970, il était dit qu'un "représentant de la commission scolaire" avait fait des déclarations de nature à inciter le conseil de Shawinigan à prendre des mesures pour empêcher le développement du secteur "des chalets" le long de la rivière St-Maurice.

La commission des écoles catholiques de Shawinigan informe la population qu'aucun de ses membres n'a fait de déclarations semblables parce qu'une telle attitude va à l'encontre des principes d'administration de la chose publique acceptés et mis en pratique à la commission scolaire. Nous reconnaissons que le développement municipal relève de la juridiction du conseil de ville et nous n'entendons pas nous en mêler à moins qu'il s'agisse d'une affaire impliquant directement la commission scolaire. Les membres des corporations municipale et scolaire ont des responsabilités différentes qui leur sont dévolues par des lois à la suite de leur élection par voie de suffrage direct et doivent rendre compte de l'exercice de leur mandat. Il n'est donc pas logique qu'ils s'immiscent dans les responsabilités qui ne sont pas de leur ressort et nous regrettons la nouvelle qui laisse entendre le contraire.

En conséquence, les membres de la commission des écoles catholiques de Shawinigan prie la direction du journal "Le Nouvelliste" de bien vouloir publier le présent communiqué de façon à ce que la population soit informée autant qu'elle l'a été lors de la première déclaration.

Le secrétaire-trés-administrateur
Roland Bonlanger.

point de vue

Une première entente

Les omnipraticiens donnent l'exemple en signant leur convention collective dans le cadre du régime de l'assurance-maladie.

Il est à espérer que les autres professionnels de la santé qui poursuivent leurs négociations avec le ministère en arriveront, eux aussi, à un accord à brève échéance.

Du reste, le ministre de la Santé se dit "modérément optimiste", même dans le cas des spécialistes, et, pour cette raison, envisage le rappel du bill 41 qui impose de lourdes sanctions à ceux qui négligent d'accomplir leurs tâches normales.

Ce serait sans aucun doute un bon geste de la part de l'Etat. Car, depuis la mise en vigueur de l'assurance-maladie, on n'entend pas de plaintes du public.

On semble partout très satisfait des services dont on bénéficie, et, sauf quelques difficultés ici et là, ce qui est normal dans les circonstances, tout fonctionne bien. Il serait a-propos que le ministère ne prolonge pas inutilement la mise en vigueur de ces lois d'exception adoptées pour mettre fin à la greve.

Du reste, le rappel de ces législations spéciales sera certainement de nature à faciliter les pourparlers et la signature d'un accord.

Or, c'est là l'objectif à atteindre pour normaliser définitivement la situation.

Roland Gagné,
La Voix de l'Est.

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TELEPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Cœur du Québec	18 00	10 00	6 00	2 50
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	30 00	16 00	9 00	4 00
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis	35 00	20 00	12 00	5 00
Autres Pays:				

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE, Presse Canadienne, Presse Associée.
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. - 0745

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters, et de toutes informations qui proviennent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.



je l'ai lu pour vous

par rojean lacombe

La femme la plus aguichante du monde

● LONDRES — Le journal britannique Daily Sketch a nommé l'actrice peu connue Jenny Hebly comme la femme la plus aguichante du monde. Jenny, âgée de 18 ans, est la fille de l'actrice Dinah Sheridan et de l'ancien comédien Jimmy Hanly. Elle s'est classée avant les célébrités mondiales Brigitte Bardot, Raquel Welch et Julie Christie dans le choix du journal britannique. Pour sa part, le premier ministre Trudeau s'est classé septième agaçant au monde. C'est le maire John Lindsay, de New-York, qui a remporté la palme.

Un nouveau comité parmi 28 autres...

● REGINA — Un conseiller municipal de Regina a reproché au conseil municipal d'avoir établi un trop grand nombre de comités. M. Vince Mathews a suggéré que certains de ces 28 comités pourraient être fusionnés. Le conseil a tout simplement décidé de créer un nouveau comité pour étudier cette épineuse question.

Des filles à marier...

● SAN JOSE — Un jeune Yougoslave de 22 ans, employé dans une cimenterie à San Jose, Californie, était récemment menacé de déportation vers son pays natal parce que son visa était expiré. Quand les journaux ont eu vent de l'affaire et en ont parlé, le jeune homme a reçu 150 offres de mariage. Comme il en a suffi d'une seulement pour éviter la déportation, il a choisi une blonde de cinq pieds deux pouces habitant Cupertino, en Californie, et le mariage a eu lieu, il y a quelques jours. La jeune mariée a déclaré que les fréquentations se sont faites en coup de vent mais qu'elle avait la sensation de connaître son mari depuis longtemps.

le monde... / en 24 heures

Mme Meir le réaffirme devant la Knesseth

Israël: Non à la mission Jarring

JERUSALEM (AFP) — Mme Golda Meir, premier ministre israélien, a réaffirmé lundi devant la Knesseth qu'Israël ne participera pas aux négociations Jarring dans les conditions actuelles.

"Israël ne reviendra pas aux négociations sous les auspices du Dr Jarring à moins que ne soient créées les conditions qui rendent possible ce retour", a souligné au Parlement, Mme Meir. Mme Meir a ajouté: "Malgré le désir intense d'Israël d'aboutir à la paix et d'assurer le succès de la mission Jarring, les violations du statu quo militaire commises par l'Égypte rendent impossibles dans les circonstances présentes notre retour à ces négociations."

Mme Meir n'a pas précisé quelles seraient les conditions qui permettraient à Israël de négocier sous les auspices du Dr Jarring. Elle n'a pas non plus indiqué, comme elle l'avait fait au cours de ses précédentes déclarations, que la condition rendant possible le retour d'Israël aux négociations Jarring ne saurait être que la restauration de la situation sur le canal de Suez, telle qu'elle existait avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu et 7 août 1970. Néanmoins, le premier ministre a souligné que la lutte politique d'Israël contre les violations du statu quo militaire doit

continuer en vue d'assurer le respect intégral d'éventuels accords entre Israël et ses voisins.

Le premier ministre a déclaré qu'un dialogue a lieu actuellement entre les États-Unis et Israël au sujet des conditions qui rendraient possible le retour d'Israël aux négociations Jarring. "Nous avons, a dit Mme Meir, le droit d'examiner cette question de près, d'en débattre avec nos amis, et d'y réfléchir avec le plus grand sérieux".

Vers la paix

A propos du cessez-le-feu, le premier ministre a formulé l'espoir qu'il pourrait se prolonger au-delà des 90 jours et que finalement il aboutirait à la paix.

"Israël, a souligné Mme Meir, considère le cessez-le-feu actuel comme à la fois la prolongation du premier accord du cessez-le-feu illimité qui fut conclu en juin 1967 aussitôt après la guerre des six jours".

Mme Meir a ajouté: "Nous espérons que les dirigeants de l'Égypte veulent ouvrir une nouvelle page dans l'histoire des relations entre Israël et l'Égypte. Ils peuvent être sûrs qu'Israël y est prêt. Nous espérons que les dirigeants égyptiens auront suffisamment le sens de leur responsabilité pour choisir la voie de la paix".

"Le conflit que se déroule actuellement en Syrie ne porte pas seulement sur des questions de personnes, a dit le premier ministre, mais aussi sur des problèmes qui nous touchent de près, telle que l'attitude à adopter envers les organisations extrémistes palestiniennes. C'est pourquoi Israël suit de près les développements de la situation en Syrie".

Mauvaises méthodes

Mme Meir a d'autre part mis en garde la Jordanie contre la tentation d'assurer le calme à Amman en transférant les commandos palestiniens sur la ligne du cessez-le-feu avec Israël. "Ce n'est pas là une méthode qui donnera des résultats positifs pour les dirigeants d'Amman, a-t-elle dit".

Le premier ministre a également évoqué l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies de la résolution afro-asiatique défavorable à Israël.

"Cette résolution ne nous engage en rien, a dit Mme Meir, mais elle reflète l'état d'esprit qui règne chez une partie des membres de l'ONU. A ce propos, a noté Mme Meir, on ne peut s'empêcher de signaler le rôle joué par la France dans l'adoption de cette résolution".

Le premier ministre a également mis l'accent sur la situation des Juifs de l'URSS et souligne que 33 d'entre eux avaient été arrêtés à Leningrad, Riga et Tschernovitz. Elle a lancé une fois de plus un appel aux dirigeants de Moscou pour qu'ils donnent l'autorisation de partir aux Juifs désireux d'émigrer en Israël.

Pour lutter contre la faim dans le monde

Paul VI demande une fois de plus de mettre fin à la course aux armements

ROME (AFP) — Le pape Paul VI a renouvelé, hier matin, l'appel destiné à mettre un terme à la course aux armements et à consacrer les fonds, qui y sont utilisés, à la solution des problèmes de la faim et de la misère dans le monde.

Paul VI, qui parlait devant les délégués à la conférence de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) convoquée pour célébrer le 25^e anniversaire de l'organisation, a déclaré notamment: "Puisse un jour prochain votre cercle de famille s'élargir et les peuples qui manquent encore au rendez-vous s'asseoir eux aussi à votre table pour que les hommes contribuent enfin, tous ensemble, à ce même but désintéressé: œuvrer pour édifier l'avenir commun de l'humanité".

Le pape, d'autre part, a confirmé l'attitude de l'Église à l'égard du contrôle des naissances. Voici les grandes lignes de son discours.

1. A dix jours de son départ pour l'Extrême-Orient, Paul VI réclame, à nouveau, l'admission de la Chine dans les organisations internationales. Il ne la cite pas expressément, mais il reprend une expression sans équivoque, semblable à celle de son message à l'ONU pour son 25^e anniversaire, il y a un mois.

Contrôle des naissances

2. Le pape réaffirme son opposition à un contrôle des naissances, tel qu'il l'a déjà exprimé dans son encyclique Humanae Vitae, à laquelle toutefois il ne se réfère pas explicitement. En cela, il s'oppose aux "opinions qui, dans les organismes internationaux, prônent un contrôle des naissances planifié" — en l'occurrence celles de M. Adedeke Boerma, directeur général de la FAO, qui devait lui répondre dans l'après-midi, et de M. Robert MacNamara, président de la Banque mondiale.

3. Le pape ne se dissimule pas pour autant les difficultés de l'extraordinaire défi lancé aujourd'hui à la FAO: "Au fur et à mesure que vos efforts progressent et s'organisent, les hommes se multiplient, la misère de beaucoup s'accroît et, tandis qu'un petit nombre regorge de biens, une portion toujours plus considérable de l'humanité continue d'avoir faim".

4. "L'homme qui a su maîtriser l'atome, saura-t-il maîtriser son égoïsme?" Il est scandaleux de voir les peuples pauvres vendre de moins en moins cher aux pays riches et leur acheter de plus en plus cher. Souhaitons que l'UNCTAD fasse cesser ce scandale.

43 morts et blessés

Les combats ont repris à Amman

AMMAN (AFP) — Des combats entre Jordaniens et Palestiniens à Irbid, au nord d'Amman, ont déjà fait hier 43 morts et blessés, a déclaré lundi après-midi, à Amman, un porte-parole de l'Organisation de libération de la Palestine.

Ces chiffres, a précisé le porte-parole, comprennent les pertes de l'armée jordanienne, de la résistance palestinienne et de la population. Le porte-parole a enfin indiqué que les combats se poursuivaient à Irbid, la deuxième ville du royaume hachémite et que l'artillerie des forces royales était entrée en action.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Valeurs Mobilières

UNE CARRIÈRE PROMETTEUSE ET INÉTERMINABLE s'offre dans la région de TROIS-RIVIÈRES, à des représentants possédant quelques années d'expérience dans les affaires; elle se rattache à la vente d'obligations, d'actions et de fonds mutuels.

Rémunération intéressante
Assurance groupe
Fonds de pension

Tous les renseignements contenus dans les réponses seront traités confidentiellement.

Écrivez ou téléphonez à:
CAMILLE CHOUINARD

Gerant des Ventes

MOLSON, ROUSSEAU & CIE

MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES DES BOURSES DE MONTREAL, CANADIENNE ET TORONTO

SUITE 1814
800 PLACE VICTORIA
MONTREAL 115
TELEPHONE 866-1557

Sheraton à Montréal. Appelez l'opératrice à Trois Rivières et demandez ce numéro local:

Zenith 2-2020

Réservez une chambre, par téléphone, à l'hôtel Sheraton Laurentien de Montréal ou à tout autre hôtel du motel Sheraton dans le monde. On reçoit les appels 24 heures par jour, sept jours par semaine. Le Laurentien, situé au cœur même de Montréal, comporte 1,000 chambres avec vue sur le parc du Square Dominion. Les enfants partagent la chambre des parents gratuitement.

L'hôtel Sheraton-Laurentien
HOTELS ET MOTELS SHERATON, SERVICE INTERNATIONAL LTD.

les "trois" font la paire

On y pense toujours en premier!
Un bon London Club rend de bonne humeur!

Un c'est bien. Deux, c'est mieux!
Le bon vieux des bonnes fêtes.

Mais jamais deux sans trois
Le fin rye-whisky exclusif aux Québécois.

25 oz. R.A.Q. 181-G \$5.40	25 oz. R.A.Q. 166-E \$5.45	R.A.Q. 255-D (40 oz. seulement) \$8.55
40 oz. R.A.Q. 181-E \$8.15	40 oz. R.A.Q. 166-F \$8.30	

Distillés exclusivement au Québec par les DISTILLERIES MARCHAND L.T.E.E.

contient WARFARIN

WARFARIN RAT BAIT

Les rats s'en délectent!

Les rats aiment la farine d'avoine. C'est pourquoi nous saturons de l'excellente farine d'avoine avec du WARFARIN BLACK LEAF, la mort-aux-rats la plus efficace qui existe. Mieux, nous l'offrons aux rats en boîtes-appât de 1 lb, prêtes à utiliser.

Venez visiter nos départements

● AUTOMOBILE ● FERRONNERIE ● ELECTRICITE ● CADEAUX, Etc.

Huile à moteur	Brocheuses de tous genres	Antigel et thermostats	PELLES-TRAINEAUX
Fil électrique	Eviers et robinets	PEINTURE ANTI-ROUILLE POUR MOTONEIGE	Couvre-sièges Chaufferettes
Echelles et escabeaux	Radios et magnétophones	Tuyau de cuivre	Mastic et peinture
		Tuyau de plastique p.v.c.	

FOUCHER

1053, ST-SACREMENT 539-5433 SHAWINIGAN

Grâce à FOUCHER Inc., la gazoline se vend moins cher dans la région de Shawinigan et Louiseville

au coeur du québec

Déclaration du ministre Gilles Massé

La route Transquébécoise passera sûrement à St-Albert

par Roger LEVASSEUR

VICTORIAVILLE — La route Transquébécoise passera sûrement à Saint-Albert, près de Victoriaville. C'est la déclaration qu'a faite le député d'Arthabaska et ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé.

Le ministre Massé a ajouté qu'il était fatigué de

voir les déclarations imprécises de son collègue, le ministre Bernard Pinard, qui, dans son comté de Drummond, semble vouloir laisser croire qu'il serait possible que la Transquébécoise passe plus près de Drummondville que de Victoriaville.

Déjeunant avec des journalistes de son comté, le

député d'Arthabaska a rappelé que lors de la récente visite du premier ministre Robert Bourassa à Asbestos, ce dernier avait bien dit que la Transquébécoise passerait à Danville. "C'est là une autre confirmation logique à l'effet que la Transquébécoise passera à Saint-Albert, car si jamais elle devait passer près de Drummondville, il faudrait

qu'elle fasse un angle passablement prononcé pour venir à Danville".

Concernant les déclarations ténébreuses de son collègue, le ministre de la Voirie, au sujet de la possibilité de la Transquébécoise près de Drummondville, le ministre Massé a souligné qu'il le rencontrerait sous peu pour mettre les

choses bien au clair. Le tracé officiel de la Transquébécoise pour la section qui passe dans les Bois-Francs est approuvé et la route passe à Saint-Albert. En terminant, le ministre Massé a souligné que sous peu, il aurait une autre déclaration beaucoup plus élaborée concernant cette route Transquébécoise.



La situation économique de La Tuque a subi une importante baisse d'activité au cours des derniers mois par suite de 385 mises à pied effectuées à la CIP depuis le 22 août dernier. Cette situation est apparue d'autant plus tragique que le moulin de La Tuque constitue la seule industrie d'importance dans notre ville. (Photo Gilles Berthiaume)

Un candidat juré parle d'un des accusés

Un procès prend fin avant de commencer

par Pierre MANSEAU

DRUMMONDVILLE — Un incident plutôt rare dans les moeurs judiciaires du Québec s'est produit, hier, à la reprise des audiences dans le procès du quatuor Véronneau-Ferland-Marinello. April, accusés du vol à main armée à la Place Drummond le 16 février dernier, au cours duquel un policier de Drummondville avait été tiré par les voleurs et doit demeurer en chaise roulante depuis.

Un candidat juré a fait une preuve de caractère vis-à-vis des accusés alors qu'il était interrogé par la défense. Ce candidat, à une question de Me Claude Archambeault qui lui demandait si de la parole d'un accusé il pourrait être impartial, admettant le cas où les deux témoignages différaient, a affirmé que non. L'interrogé a répondu qu'il connaissait personnellement quelques policiers et qu'il opérerait pour la parole du policier, d'autant plus, a-t-il ajouté,

"que si je ne me trompe pas, un des accusés a déjà un record (sic) passablement..."

C'est à ce moment que le juge Beaudoin l'interrompit brusquement avant que ses explications n'aient trop loin. Il était trop tard puisque toutes les personnes présentes dans la grande salle d'audience avaient déjà trop bien compris ce que l'individu voulait dire.

La réplique des procureurs de la défense ne se fit pas attendre et ils présentèrent immédiatement une motion de mistrial, alléguant le fait que les paroles du candidat juré constituaient une irrégularité flagrante dans le déroulement du procès, et qu'à partir de ce fait, les fins de la justice ne pourraient être servies équitablement.

Il s'ensuivit une bataille rangée, juridiquement parlant, entre la défense et la couronne, où de part et d'autre on faisait appel à la jurisprudence dans le domaine.

La défense parait du fait que le procès était vicié à la base même et qu'ainsi, il ne pourrait

rendre justice équitablement aux accusés. Me Yves Mayrand, qui parlait au nom de ses confrères de la défense, précisa même à ce moment qu'il fallait préserver la réputation de la justice et que la seule solution était de libérer les jurés et les candidats jurés immédiatement, car selon Me Mayrand, il devenait évident qu'il serait impossible aux jurés choisis de s'enlever ces paroles de l'esprit tout au long du procès.

Pour sa part la couronne a tenté de prouver que le candidat juré qui a fait cette affirmation n'était pas une personne en autorité de le faire. Il ne pouvait prévoir la portée de son argumentation et de ce fait, la preuve devenait insuffisante pour demander et accorder un mistrial. Là encore, on faisait appel à plusieurs cas de jurisprudence.

Le juge Beaudoin, prenant tous ces faits en considération, s'est retiré durant presque une heure avant de revenir ensuite à la cour faire part de sa décision. Celle-ci accordait à la dé-

fense la motion de mistrial et libérait ainsi tous les jurés et les candidats jurés parce que les procédures étaient viciées irrémédiablement par les témoignages qu'avait rendu ce "faux candidat". Le juge a par ailleurs déclaré fondées les irrégularités en droit, remettant ainsi la cause des accusés aux prochaines Assises. Mais comme ces dernières seront particulièrement chargées en avril prochain, il reviendra au ministère de la Justice de statuer sur la date de tenue du nouveau procès.

Entre-temps, il ne fait aucun doute qu'à la lumière des procédures qui avaient déjà eu lieu, les procureurs de la défense renouvelleront leur demande de changement de venue afin de tenir le procès à l'extérieur du district de Drummond et qu'ils tenteront probablement aussi d'obtenir des procès séparés dans les quatre cas. Tout est fini pour l'instant, et l'annonce de nouvelles procédures concernant cette affaire devrait être faite dans les semaines à venir.

Conférence de presse du maire Filion

Le nombre de mises à pied est maintenant de 385 à la CIP

par Marcel AUBRY

LA TUQUE — Un total de 385 employés ont été mis à pied depuis le 2 août dernier, à l'usine de la CIP de La Tuque. Voilà ce qu'a révélé hier après-midi le premier magistrat de la ville de La Tuque, M. Lucien Filion, au cours d'une conférence de presse qu'il tenait à son bureau de l'hôtel de ville. M. Filion a affirmé que ces chiffres étaient officiels et qu'ils avaient été confirmés par les autorités de la CIP, division La Tuque. Cette déclaration vient à la suite d'un communiqué émis la semaine dernière par le directeur de l'usine CIP, M. Maurice Pilon, et d'une rencontre qui a eu lieu par après entre MM. Pilon et Wolstenholme d'une part et MM. Archambeault et Filion d'autre part.

Selon ce qu'a indiqué le maire Filion hier, ce chiffre de 385 mises à pied se répartit comme suit: 195 étudiants et employés temporaires de la construction et 111 employés permanents éli-

minés à cause du ralentissement des activités pour un premier total de 306 personnes. Les départements affectés sont l'usine de transformation, les départements de l'emballage et de l'expédition, de la manutention du bois, et quelques nettoyeurs et diactylos. De plus, 79 employés sont temporairement sans emploi, ayant été versés dans la section dite réserve, attendant d'être rappelés lorsque le besoin se fait sentir. Il s'ensuit donc que le nombre total d'employés congédiés ou temporairement sans travail est de 385.

Face à ces chiffres, le premier magistrat s'est dit d'opinion qu'il fallait évidemment faire la part des choses et admettre que de toute façon, les 195 employés temporaires congédiés (77 étudiants et 118 sur la construction) ne pouvaient normalement s'attendre à un autre sort.

Quant aux 111 autres employés dont les emplois ont été éliminés à cause du ralentissement

des activités, le maire Filion a admis que ceux-ci sont évidemment les grandes victimes des circonstances et il n'y a pas de doute, selon lui, que leur congédiement constitue un sérieux problème pour eux-mêmes et une affliction pour l'économie de la ville de La Tuque, puisque la perte de 111 emplois, dans une ville comme la nôtre est un malheur irréversible.

Les présentes conditions économiques permettront-elles à la CIP de rappeler au travail prochainement les autres 79 employés temporairement sans travail qui demeurent encore sur la liste du personnel de la compagnie? Seul l'avenir nous le dira, répond le maire Filion, bien que les renseignements qui m'ont été fournis la semaine dernière par la gerance locale de CIP ne me permettent pas d'être trop optimiste à ce sujet puisque, mercredi dernier, le 11 novembre, à l'hôtel de ville, M. Maurice Pilon me laissait voir qu'un autre groupe d'une cin-

quantaine d'employés allait probablement être congédiés vers le début de 1971.

Cette cinquantaine ajoutée aux 111 permanents déjà congédiés et aux 79 temporairement sans travail, formeraient donc le total imposant de 240 de nos concitoyens affectés durement par ces mises à pied successives, situation qui n'a rien de réconfortant.

Vendredi, le 13 novembre, l'usine de La Tuque comptait encore 1290 employés. Si elle réduit ses effectifs d'un autre 50 employés vers le début de 1971, cela veut dire qu'elle conservera un personnel permanent de quelque 1240 employés.

Le maire Filion a déclaré que l'impression qui se dégageait de tout cela reposait dans le fait que les coûts de production devaient être diminués "afin de permettre à l'usine de redevenir concurrentielle", ce qui est logiquement acceptable, a-t-il conclu.



Une violente collision frontale a causé la mort d'une personne et en a blessé au moins 17 autres. C'est tout ce qui reste de l'automobile que conduisait Mme Gérard

Mousseau de Crabtree, la victime dans cet accident impliquant un autobus et deux automobiles. (Photo Yves Champoux).

A quelques milles de la ville de Joliette

Collision entre un autobus et deux autos: un mort et dix-sept blessés

JOLIETTE (JSO) — Une horrible collision frontale entre une voiture familiale et un autobus a coûté la vie à Mme Gérard Mousseau, 39 ans, née Madeleine Laurin, de Crabtree.

L'accident est survenu hier vers 17h.30 au chemin Saint-Michel, à la hauteur de la firme Delangis, entre Saint-Paul de Joliette et le village de Crabtree. L'autobus était bondé de passagers qui, heureusement, ne souffrent que de très légères commotions. Les premiers rapports émis indiquent que tous ont pu réintégrer leur domicile dans la même soirée.

Quant à la victime, elle voyageait seule au moment de l'accident dû, estime-t-on, à un état glissant de la chaussée. Les ambulanciers Garceau et Garceau de Joliette ont effectué le transport des blessés. Les agents Fréchette, Michaud et Lessard de la Sûreté provinciale de Joliette se sont rendus sur les lieux pour assister aux

infortunés passagers et faire les constatations.

Voici la liste des blessés au nombre de 17 le conducteur de l'autobus M. Albert Gérard, 604 Saint-Antoine à Joliette, le conducteur d'une des voitures M. Jean-Noël Poirier, du 232 deuxième avenue, à Crabtree, et les passagers de l'autobus, M. Alain Venne, 717 Notre-Dame, Joliette, Mlle Madeleine Troie, 422 Saint-Joseph à Lanoraie, M. Jean-Pierre Pelland, 135 Lévis à Joliette, Mlle Michèle Morin, 94 rue Bernard à Joliette, M. Jean-Paul Lussier, 871 avenue Morin, à Ste-Marceline, Mlle Rolande Tétrault, d'Amos en Abitibi, Mme J.-A. Poirier, du 26 Visitation, à Joliette, M. Roger Fafard, 391 Manseau à Joliette, Mme Cécile Durand, 8239 dixième avenue à ville Saint-Michel, Mlle Gabrielle Sanchagrin, 285 Taché, à Joliette, Mlle Louise Sanchagrin de la même adresse, M. Jacques Durand, 1430 est Fleury dans la métropole, Mme

Madeleine Masse, 667 boulevard Massé à Joliette, Mme Micheline Durand l'épouse de M. Jacques Durand, de Montréal,

Me J. Robert Piette, procureur de Joliette, demeurant sur la rue Notre-Dame à Joliette.

Le maire de St-Paul perd la vie dans un accident

JOLIETTE (JSO) — M. Léo Payette, maire de Saint-Paul de Joliette, a péri dans des circonstances tragiques à la suite d'une spectaculaire embardée de son automobile survenue vers 17 heures hier.

Il semble que M. Payette, qui était seul au moment de l'accident, ait perdu le contrôle de son véhicule sur la route 48 à environ 500 pieds de l'intersection du rang Saint-Charles, quelques milles à peine de son domicile à Saint-Paul.

Une courbe légèrement prononcée et une chaussée glissante semblent être les indices de la perte du contrôle de la voiture qui s'est retournée sur elle-même dans le fossé.

L'agent Gilles Breton, de la Sûreté du Québec de Joliette, a fait les constatations d'usage. M. Payette était âgé de 48 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, une famille de plusieurs membres, des parents et amis nombreux.

par Roger LEVASSEUR

VICTORIAVILLE — D'ici trois ans, les voies routières qui ceinturent Victoriaville pourraient bien prendre un tout nouveau visage.

En effet, lors d'une conférence de nouvelles, le député d'Arthabaska et ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, a dévoilé hier les grandes lignes des travaux projetés dans le comté, au niveau des routes numérotées.

L'ensemble des travaux s'échelonnant sur trois ans impliquerait des investissements de plus de \$3 millions de la part du gouvernement du Québec. Le ministre Massé a fait remarquer que même si ce chiffre prévu de \$3 millions ne comprend pas les travaux qui seront exécutés sur les routes de campagne reliant un village à un autre ou les sommes annuelles déboursées pour l'entretien des routes, il avait quand même l'intention de faire des demandes supplémentaires de sorte que l'investissement dans Arthabaska pour le secteur Voirie (routes numérotées) dépassera même de beaucoup \$3 millions.

Actuellement, les projections pour les routes numérotées sont estimées à \$1,014,500 pour 1971-72, \$897,400 pour 1972-73 et \$1,027,000 pour 1973-74.

Saint-François Débagarré, boul. Jutras Est. On se demandera sans doute à quels endroits on a l'intention

d'investir ces montants d'argent.

Disons qu'on veut percer la rue Saint-François à Victoriaville pour lui faire rejoindre la route de la Grande-Ligne. Il s'agit là de 1.3 mille de nouvelle route et le coût de la mise en forme de cette section de route coûterait \$210,000.

Il est également question de déboucher le boulevard Jutras Est, toujours à Victoriaville, afin de rejoindre la route 5. La partie de la route dont le gouvernement provincial doit assumer le coût se chiffre à \$60,000 pour 0.4 mille.

L'amélioration la plus importante pour Victoriaville même pourrait cependant être le percement de la rue Débagarré pour rejoindre la route 5 au niveau de la courbe près de la cour de Fontaine Auto Parts. Les travaux se feront sur une distance de 1.5 mille et sont évalués à \$150,000 pour la mise en forme et le terrassement.

Contournement de Warwick Pour les automobilistes devant régulièrement emprunter la route 5 au niveau de Warwick, une amélioration très grande sera le contournement de la vi-

le de Warwick par cette route 5. La nouvelle route 5 ira rejoindre la partie neuve, près du motel Desrosiers, à l'ancienne route qui menait à Kingsley Falls. Il s'agit là de travaux d'une distance de 5.95 milles qui coûteront \$821,000. Cette phase importante de redressement de la route 5 doit se faire dans les

trois prochaines années, de mentionner le député Massé.

Dans les autres travaux importants compris dans ce programme de trois ans, signalons la fin de la nouvelle route entre Primeville et Saint-Norbert (1.38 mille) et son asphaltage au complet pour des déboursés de \$148,000.

par Benoit AUBRY

Près du stade de baseball Découverte de dynamite à Warwick

WARWICK — Une vingtaine de bâtons de dynamite, douze détonateurs et environ 2,500 pieds de fils ont été découverts vers 3h samedi après-midi dans un fossé près du stade de baseball à Warwick par un citoyen de l'endroit, M. Alphonse Talbot.

M. J. Donat Paré, de la police de Warwick, avant été alerté, il en avertit aussitôt la Sûreté provinciale du bureau de Victoriaville qui dépêcha quelques agents sur les lieux. Le matériel trouvé a ensuite été transporté à la poudrière de Victoriaville, un entrepôt appartenant à Thiro Construction. Le sergent Maurice Lecours, en charge du bureau de la Sûreté du Québec de Victoriaville, a déclaré qu'on ignorait totalement la provenance de ces objets qui prennent un caractère plutôt illicite lorsque disposés près d'un terrain de baseball. L'enquête a été confiée à l'agent Jean-Paul Morin de la Sûreté provinciale de Victoriaville.

Dans le comté de Montcalm

Budget de \$1,715,890 à la commission scolaire de l'Erablière

JOLIETTE — La Commission scolaire de l'Erablière, dans le comté de Montcalm, administrera cette année un budget de \$1,715,890. Ce budget a été approuvé lors de la dernière réunion des commissaires.

70 pour cent de cette somme seront fournis par le gouvernement provincial et environ 27 pour cent par la taxe scolaire. Le reste, environ \$40,000, proviendra de différentes sources de revenus.

En recevant plus des deux tiers de son budget du gouvernement, la Commission scolaire de l'Erablière reste dans la moyenne provinciale.

Quant au taux de la taxe scolaire, il ne sera pas le même d'une localité à l'autre. Certaines municipalités, l'année dernière, ont été trop lourdement taxées, d'autres insuffisamment. Le taux de cette année sera établi de façon à compenser ces inégalités.



Une trentaine de femmes ont reçu leur initiation au sein des Filles d'Isabelle, dimanche, au club des Chevaliers de Colomb de La Tuque. Cette journée a été suivie d'un banquet le soir, auquel ont assisté plusieurs personnalités. Ci-dessus, dans l'ordre habituel, l'abbé Henri-Paul Massicotte, aumônier du groupement, Mme Rachel Bournival, députée de district, Mme Margot Dion, régente et le maire Lucien Filion. (Photo Gilles Berthiaume)

région/nord

Echec de la conciliation

La ville de Joliette et les pompiers en arbitrage

JOLIETTE—Après trois années de conciliation, les représentants de la ville de Joliette et de l'Association des pompiers n'ont pu en venir à une entente sur les termes d'un nouveau contrat collectif de travail.

Le litige porte essentiellement sur une question de salaires. Les pompiers demandent une augmentation de salaires de douze dollars par semaine pour la première année du contrat et de dix-neuf dollars pour la seconde.

La ville de Joliette leur en offre douze pour la première année et dix pour la seconde.

En apprenant la nouvelle de l'échec de la conciliation de la bouche du directeur général des services, M. Maurice Lévesque, les autorités municipales de Joliette ont décidé de confier à un tribunal d'arbitrage le soin de régler le différend.

Si la ville de Joliette avait accepté les demandes syndicales, le salaire d'un pompier de cinquième année, qui est actuellement de \$6,864 par année, aurait été porté à \$7,488 cette année et à \$8,500 l'an prochain.

Le dernier contrat de travail des pompiers expirait le vingt-huit février dernier. Les pourparlers ont porté sur la signature d'un nouveau contrat de deux ans.

Réponse de Jean Marchand sur la situation du chômage à La Tuque

LA TUQUE (M.A.) — Le maire Lucien Filion fera part ce soir, à la séance régulière du conseil municipal, de la lettre-réponse qu'il recevait hier matin du ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, à la suite d'un télégramme qu'il adressait au ministre la semaine dernière sur la situation aigue du chômage à La Tuque.

Le greffier municipal, M. Noël Filion, fera aussi la lecture d'une lettre de l'Union des policiers de La Tuque, concernant le résultat de leur élection, d'une lettre de M. Jean Chrétien au sujet de l'entrée du parc national, d'une lettre de l'Hydro-Québec, au sujet du bail de location d'une gravière, et d'un rapport des vérificateurs de la

ville de La Tuque au 30 avril 1970.

Un avis de motion sera donné pour l'adoption éventuelle d'un règlement d'imposition annuelle (taxes foncières et locales). Enfin, le conseil municipal sera aussi appelé à adopter certaines résolutions d'ordre public.

On se rappelle qu'à la dernière assemblée du conseil municipal, plus de 150 personnes étaient venues assister aux délibérations des écoles municipales et le maire Filion avait alors félicité les nombreux participants de prendre intérêt à la chose publique. Il avait encouragé les contribuables à se rendre toujours aussi nombreux aux assemblées du conseil, ajoutant que cette présence était un stimulant à leur désir de bien servir.

Un conte de Noël à La Tuque

Un concours littéraire à l'intention des élèves de l'élémentaire

Le comité a déjà établi certains règlements dont il faudra tenir compte lorsque viendra le temps de faire le choix des gagnants. Ceux-ci seront particulièrement déterminés par l'originalité de leur ouvrage.

Trois intéressants prix en argent seront accordés aux trois meilleurs et d'autres prix de moindre importance seront également distribués à ceux qui auront mérité une mention honorable. Le concours débute maintenant et il se terminera le 11 décembre.

Semaine intense des Témoins de Jéhovah à La Tuque

LA TUQUE — Un porte-parole des Témoins de Jéhovah de notre ville a déclaré qu'ils auront une semaine d'activité accrue, du 17 au 22 novembre. La raison en est la visite de leur ministre itinérant, M. Claude Bédard, qui a comme objectif durant cette semaine d'aider sur le plan pratique les Témoins de Jéhovah de la région à avoir un ministère public qui sera efficace et productif.

M. Léo Labrosse a précisé qu'il y a une soif dans le monde pour une meilleure connaissance de la Bible. Le but primordial de la visite de M. Bédard est de donner une impulsion au ministère public et de mettre l'accent sur la présentation du nouveau cours de six mois, donné gratuitement aux gens de la région.

Ce cours de six mois est adopté aux besoins actuels car nous devons rechercher la réponse aux questions suivantes:

pourquoi Dieu a-t-il permis le mal jusqu'à nos jours? Pourquoi vieillissons-nous et mourons-nous? Ou pouvons-nous trouver un gouvernement juste et qui pourra transformer notre terre en paradis? Comment s'assurer une vie de famille heureuse? La Bible détient la réponse à ces questions et nous voulons les partager avec les gens de la région.

Le clou de cette semaine spéciale d'activité des Témoins sera une conférence publique avec diapositives que M. Bédard prononcera sur le sujet: "Une visite au siège mondial des Témoins de Jéhovah". Cette conférence publique aura lieu à la salle de la Légion canadienne, rue Saint-Louis, dimanche le 22 novembre à 14h.

Journée colombienne à Berthierville

Le Service social demeurera au local des Chevaliers

BERTHIERVILLE (CR) — Le conseil des Chevaliers de Colomb de Berthierville tenait, dimanche dernier, une journée colombienne. Selon le président, M. Georges Bellefeuille, lequel était responsable de la journée, cette dernière obtint un très beau succès et les frères Chevaliers ont répondu en grand nombre à l'invitation lancée.

Les recettes de la journée seront versées aux œuvres de charité des Chevaliers de Colomb et contribueront également à financer l'émission "Le Temps s'ouvre".

Pendant cette même journée, M. Fernand Giroux, grand chevalier, fit connaître une nouvelle concernant le financement du local de Berthierville, car une rumeur voulait que le Service social, qui utilise une section de la bâtisse, aille s'installer à un autre endroit. M. Giroux a fait savoir que prochainement un autre bail sera signé par le Service social et que, de plus, celui-ci demandait à disposer d'une plus grande surface de plancher. Le prochain bail entrera en vigueur dès janvier prochain.

Une trentaine de recrues chez les Filles d'Isabelle

LA TUQUE (M.A.) — Près de 150 personnes ont pris part, dimanche soir, au banquet qui clôturait la journée d'initiation des Filles d'Isabelle de La Tuque. De ce nombre, une trentaine ont reçu leur initiation dont quelques-unes venaient de l'extérieur. Des Filles de Louiseville, Saint-Tite, Grand'Mère, Shawinigan et St-Stanislas ont également participé à cette journée.

Plusieurs personnalités ont pris part au banquet qui s'est

déroulé, le soir, à l'hôtel Royal de La Tuque. Le groupement des Filles d'Isabelle a maintenant dépassé le cap des 200 membres à La Tuque depuis di-

manche. Pour être précis, disons qu'il en compte actuellement 204.

Les Filles d'Isabelle se réunissent une fois par mois.

par Royal ST-ARNAUD

SAINT-TITE — Au crépuscule d'une autre grande "semaine nationale de la sobriété", il serait bon de rappeler quelques idées s'y rattachant et revivre rapidement cette semaine de réflexion.

Tout d'abord, dans l'optique préconisée par l'Association Lacordaire du Canada, les dirigeants diocésains de l'Association Lacordaire, dont le président est M. Paul Veillette, conjointement avec les services auxiliaires, carrefour de sobriété, service de modération, ont voulu vivre cette semaine intensive de publicité éducative auprès du public.

Pour ce faire, des activités de toutes sortes ont eu lieu dans le diocèse de Trois-Rivières.

C'est ainsi que la ville de Saint-Tite est devenue le théâtre de l'ouverture officielle de cette grande semaine de sobriété, le samedi 7 novembre, à la salle du couvent, lors d'une soirée qui a débuté par un grand banquet réunissant les membres Lacordaires du diocèse, soit la zone 7 et les sympathisants au mouvement, lesquels accomplissent un travail immense dans la société par la pratique de la sobriété.

De nombreuses activités se sont ensuite succédées dans plusieurs villes de la région où les conférenciers de grande réputation ont adressé la parole.

Le but de cette semaine était de démontrer à la population les

services que l'Association Lacordaire peut rendre à la société. On sait que l'optique de cette association est l'aide aux buveurs excessifs et de créer un certain climat de sobriété.

Au dire du président diocésain, M. Paul Veillette, cette association est certainement la plus connue du grand public et sûrement la plus mal connue.

C'est pourquoi cette année, cette association, par ses dirigeants diocésains et locaux, a voulu profiter de cette semaine pour enrayer les préjugés qui existent et donner le vrai visage d'une telle association.

On sait déjà que ce mouvement est répandu dans 62 paroisses et que plus de 5,000 personnes y participent.

Subvention à la de Grandpré

LOUISEVILLE (M.B.) — La commission scolaire de Grandpré a reçu une subvention de \$176,300 ces jours derniers.

Une autre subvention de \$4,085 sera touchée par cette commission scolaire et parviendra du ministère de l'Éducation pour les cours d'arts plastiques et d'éducation physique qui sont devenus accessibles à cette subvention.

On nous annonce qu'un congrès régional des loisirs de la Mauricie aura lieu les 14 et 15 septembre.

La majorité vous le dira: notre principale qualité c'est la qualité

CATELLI
le favori

en province

Garantir le respect des droits du malade mental

QUEBEC (PC) — "Le malade mental ne doit plus être vu comme un être humain différent de celui qui est atteint de maladie physique, affirme une étude annexée au rapport de la Commission d'enquête sur la Santé et le Bien-être social intitulée, "Contribution à un projet de loi-cadre en matière de maladie mentale".

Le Dr Lucien Panaccio, de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu de Montréal, a réalisé cette étude rendue publique lundi par le ministre de la Santé, M. Claude Castonguay.

"La loi actuelle concernant les hôpitaux pour le traitement des maladies mentales devrait être

abrogée et remplacée par une nouvelle loi qui garantirait le respect des droits du malade mental et la disparition de tout vestige de discrimination", affirme le Dr Panaccio.

Le document du Dr Panaccio souligne qu'en toute logique et afin d'éliminer toute distinction entre les maladies mentales et physiques, une seule et même loi devrait régir les hôpitaux psychiatriques et généraux quant aux structures administratives, pouvoirs et autorité de chaque échelon intra-hospitalier et à la responsabilité du corps médical.

De plus, le Dr Panaccio recommande que l'hospitalisation

en cure fermée n'entraîne plus nécessairement la suspension de tous les droits et privilèges du patient.

"Une fois reconnu le droit du malade mental à la communication dans une éventuelle loi-cadre, les règlements qui en découleront doivent confier au psychiatre le privilège de limiter au besoin ce droit, à la condition de porter au dossier la justification de sa décision.

"Il faudra aussi rejeter la règle voulant que l'hospitalisation non volontaire entraîne obligatoirement le retrait du droit de vote", affirme le document.

Par ailleurs, le Dr Panaccio mentionne la nécessité de former

des comités de révision afin de contrôler les cures fermées dans tous les genres d'hôpitaux et les cures libres des malades hospitalisés à plus ou moins long terme dans les grandes institutions psychiatriques.

"Les prisons des principales régions de la province devraient être dotées d'un service de psychiatrie en mesure de répondre aux expertises et aux syndromes psychiatriques décelés chez les prévenus et les détenus antisociaux, dont le comportement est incompatible avec les politiques de traitement en vigueur dans les hôpitaux psychiatriques", note également le document.

A Montréal, le 20 novembre

Le Dr Normand présidera un colloque sur le cancer

MONTREAL (PC) — "Notre histoire sur le cancer": tel sera le thème du symposium qui aura lieu le vendredi 20 novembre à l'hôtel Sheraton Mt-Royal, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la division du Québec de la Société Canadienne du Cancer. Des oncologues, des hommes de sciences et des simples profanes feront part aux délégués venus des quatre coins de la province de leur "victoire" sur le cancer dans leur domaine respectif.

C'est ainsi par exemple qu'un ancien lutteur professionnel, Robert "Legs" Langevin, devenu promoteur de lutte, livrera ses impressions sur "Mon plus important combat".

Ce combat, ce n'est pas dans l'arène qu'il l'a livré, mais à sa sortie de l'hôpital, après avoir subi une colostomie. Son adversaire, c'était le cancer. Sa victoire est d'autant plus éclatante que ce combat a été le plus rude de sa vie.

Organisé par le Comité médical consultatif de la Société Canadienne du Cancer, ce symposium sera présidé par le Dr Georges Normand, de Trois-Rivières. Les autres participants seront: Le Dr A.J. Philips, de Toronto, M. Hubert Chatelais, de Montréal, le Dr Yvan Boivin, de Montréal, le Dr Léopold Genest, de Chicoutimi, le Dr Paul Chevalier, de Sherbrooke, le Dr Jean Couture, de Québec, le Dr Marcel Boivry de Trois-Rivières, et M. Pierre Lecault, de Montréal.

Cette réunion annuelle de deux jours est sous la présidence de M. Wilfrid Rourke de Québec.

Québec en bref

Siderurgie intégrée

QUEBEC (PC) — Un projet de loi sera soumis lors de la présente session qui montrera que le gouvernement du Québec croit possible l'établissement d'une siderurgie intégrée au Québec. C'est ce qu'a laissé entendre le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, qui s'adressait à une cinquantaine de membres de la Fédération des jeunes libéraux du Québec, région de Québec. Le ministre des Finances a fait voir que le Parti libéral semble prêt à mettre l'argent qu'il faut pour mener à bien ce projet qui lui est cher et qui a d'ailleurs déjà coûté des millions en études: une siderurgie intégrée au Québec.

Maoïstes, trotskystes et felquistes

QUEBEC (PC) — L'idée de la séparation du Québec prise comme telle n'existe presque plus sur les campus étudiants. Elle a été remplacée par le maoïsme, le trotskysme, le felquisme, a déclaré, dimanche M. Raymond Garneau, ministre des Finances du Québec. M. Garneau, qui s'adressait à une cinquantaine de membres de la Fédération des jeunes libéraux du Québec, région de Québec, a souligné qu'aux assemblées étudiantes, on ne voit plus de péquistes aller au micro, mais bien des maoïstes, des trotskystes et des felquistes.

Les exportateurs inquiets

MONTREAL (PC) — L'Association des exportateurs du Canada a adressé, lundi, à Washington, un télégramme dans lequel elle se dit inquiète des mesures de protectionnisme contenues dans le projet de loi sur le commerce de 1970. Le télégramme est adressé à M. Wilbur D. Mills, président du comité du budget, auteur de la nouvelle législation qui doit être soumise au Congrès des Etats-Unis, au cours de sa session actuelle. M. J. M. McAvity, président de l'Association des exportateurs du Canada, déclare que son organisme aimerait voir certaines modifications apportées à la législation avant qu'elle ne soit adoptée par le Congrès.

Le BAEQ: une opération politique

RIMOUSKI (PC) — Le député péquiste de Bourget, M. Camille Laurin, a déclaré que l'entente fédérale-provinciale sur la réalisation du plan d'aménagement de l'Est du Québec n'était "qu'une vaste opération politique qui visait d'abord à faire élire Pierre Elliott Trudeau". M. Laurin, qui donnait une conférence de presse au terme du congrès régional du PQ, à Rimouski, a ajouté que "ce plan d'aménagement n'a jamais collé à cause de ses vices de structures et de programmes qui ne menaient à rien, comme le recyclage sans qu'il y ait des débouchés, et comme la fermeture des paroisses sans que les centres soient en mesure de recevoir les déracinés".

Le PQ autorisé à appuyer les syndicats

MONTREAL (PC) — Les délégués à un congrès régional du Parti québécois, à Montréal, ont adopté, samedi, des résolutions autorisant le parti à appuyer les syndicats dans les conflits ouvriers et à fournir un appui et une aide technique aux groupements de citoyens. Les résolutions devront maintenant être étudiées lors du congrès national du PQ, qui se tiendra en février prochain.

Grégoire s'en prend au gouvernement

ALMA (PC) — M. Gilles Grégoire, vice-président provincial du Parti québécois, a ridiculisé la position du gouvernement dans sa façon d'aborder la lutte au terrorisme et a accusé le gouvernement d'avoir voulu détourner l'attention du peuple au moment où l'on s'achemine vers un chômage qui "rappellera les jours de 1929". M. Grégoire, qui s'adressait aux participants au congrès régional du PQ du Lac St-Jean, à Alma, a dit que, pour lui, il était ridicule d'apprendre que des CF-5 stationnées à Bagotville, "ratisaient la province à la vitesse du son à haute altitude pour découvrir des terroristes qui se promenaient rue Ste-Catherine, en plein coeur de Montréal".

Un paravent pour Ottawa

RIMOUSKI (PC) — "Quatre jours après l'enlèvement de Pierre Laporte, j'ai pu apprendre de très bonne source que Bourassa ne servait que de paravent pour Ottawa et ne pouvait d'aucune manière avoir l'intention ou non de négocier avec le FLQ", a déclaré le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, à Rimouski, au cours d'un congrès régional du PQ. M. Lévesque a révélé au cours d'une conférence de presse, qu'il avait lui-même téléphoné au premier ministre Bourassa le mercredi suivant l'enlèvement de M. Laporte afin de savoir s'il avait l'intention de négocier. "Nous l'aurions soutenu, a dit M. Lévesque, avec Ryan, les centrales syndicales et d'autres, afin de sauver la vie de Laporte".

Un "livre noir" sur le français

QUEBEC (PC) — Un "Livre noir" sur la situation du français au Québec sera publié d'ici un mois et demi par l'Association québécoise des professeurs de français qui en fera son manifeste. Au cours d'une conférence de presse à l'issue de la réunion de l'assemblée générale de l'organisme à Québec en fin de semaine, le nouveau président de l'AQPF, M. André Gaulin, a déclaré que ce "Livre noir" se veut une avant-première du Livre blanc sur la situation du français au Québec que doit publier, au début de 1971, le gouvernement Bourassa.

Investissements retardés

ALMA (PC) — La décision de deux importants investisseurs étrangers de mettre en veilleuse deux projets d'investissement d'importance dans la province de Québec est imputable à l'imposition de la loi des mesures de guerre, a déclaré hier M. Jacques Parizeau, économiste, membre du Parti québécois. M. Parizeau, qui tenait une séance d'information au Lac St-Jean, à l'occasion du congrès régional du PQ, a précisé qu'un premier projet avait été retardé et risquait d'être compromis, soit celui du renouvellement d'option d'achat sur des terrains, entente qui devait être conclue il y a 15 jours. L'économiste a refusé de dire de quel projet il parlait mais il a laissé entendre qu'il s'agissait d'une compagnie bulgare qui devait investir dans une usine de montage dans les Cantons de l'Est.

L'union aux Etats-Unis signifierait la mort du français au Québec

MONTREAL (PC) — Selon le ministre québécois des Finances, le séparatisme est une idée du XIXe siècle et, au Québec, la langue française ne sera protégée comme il se doit qu'au sein de la fédération canadienne.

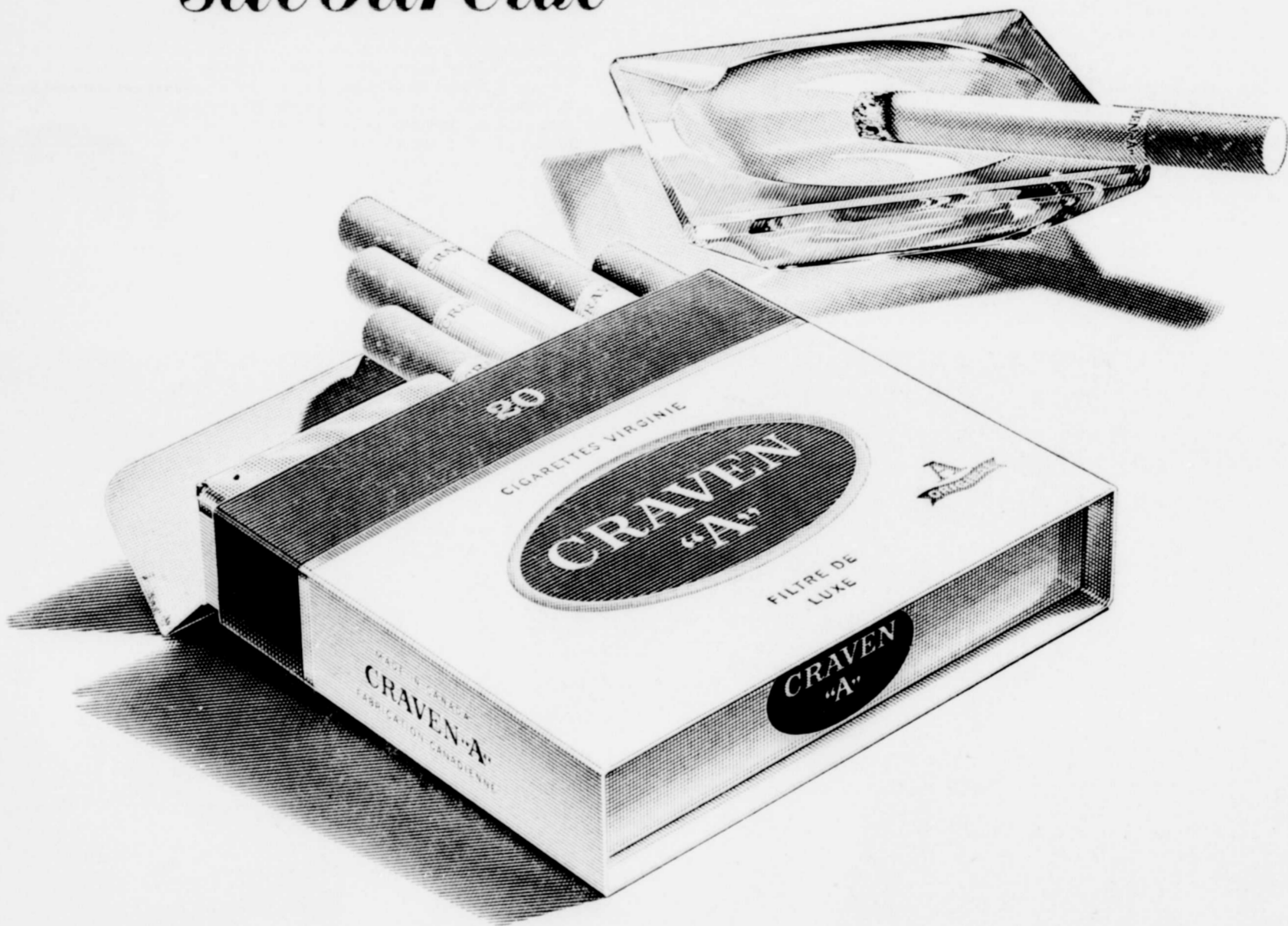
"Un Québec, qui irait seul en tant qu'Etat séparé, serait exposé à de grands dangers économiques."

"La langue n'aurait pas la protection qui lui est actuellement assurée par la constitution canadienne. Le million de francophones, se trouvant en Ontario, et les 200,000 autres vivant au Nouveau-Brunswick n'auraient plus aucune protection ou raison d'être."



tabac de choix

*l'art délicat
des mélanges
savoureux*



CRAVEN "A" FILTRE MIEUX pour votre bon goût!

C'est un art délicat que de fabriquer une cigarette douce et savoureuse. Fidèle à sa tradition d'excellence, Craven "A" a choisi la crème des récoltes de tabac pour créer cette cigarette d'une qualité exceptionnelle.

madame/en tête

Amour et beaucoup de compréhension

Comment devient-on un parent responsable?

Les panels, les forums, les discussions ouvertes sont les réunions qui favorisent actuellement le mieux les échanges d'idées entre les groupes qui ont à étudier un problème commun. Nous avons l'avantage de connaître des parents responsables qui veulent que l'écart des générations soit moins grand que ce que nous entendons fréquemment. Si nous passons dans la génération des croulants, c'est fichu, on n'est plus dans la course. Monsieur et Madame Robert Vincent, de Grand'Mère, couple responsable pour le F.N.D. prennent à cœur les problèmes des adolescents qui veulent dialoguer. Adolescents, qu'attendez-vous des parents, aujourd'hui? On discute de ce sujet d'actualité à la dernière réunion du F.N.D. à l'école Lionel Groulx.

En équipes

Les équipes se composaient de huit participants à savoir: Mme P.-E. Bourbeau, Mme Y. Girard et M. Florent Matteau, de M. Jean-Pierre Jolivet pour faire valoir le point de vue des parents tandis que Mlle Diane Garsneau, Mlle Ginette Nobert et M. Julien Bélanger, M. Daniel Potvin représentaient les adolescents.

Au tout début du forum, M. Gérard Villemure, modérateur, posa la question brûlante: "Qu'est-ce que les adolescents attendent des parents en 1970?"

En premier lieu, les jeunes doivent se sentir aimés dans tous les sens du terme, ce qui n'est pas toujours facile.

Racines profondes

Pour résumer les nombreuses idées émises, on peut mentionner que le dialogue entre parents et enfants doit débiter dès la tendre enfance si l'on veut que l'habitude prenne racine au foyer. Il est malheureusement trop tard à

l'époque de l'adolescence pour créer ce climat et alors on observe le cas des clans à l'école où l'enfant apprend plus des amis que de ses parents.

Compréhension

Une autre qualité requise de parents responsables est la compréhension. Dans les petites et les grandes occasions, ils doivent tendre l'oreille aux confidences de leurs enfants. Nos adolescents "panélistes" suggèrent aussi aux parents de ne pas se laisser désarmer quand un jeune préfère se taire momentanément mais de choisir un moment plus propice pour engager la conversation.

Liberté

Depuis que le monde est monde, les adolescents réclament aussi la liberté. Le jeune adulte veut voler de ses propres ailes et il désire en même temps se montrer digne de la confiance de ses parents. Il veut fréquenter qui il veut, où il le veut et quand il le veut. Les parents peuvent aider leurs adolescents en se montrant serins et unis malgré la tempête et en offrant leur aide et leurs conseils avec le plus de tact possible.

Main de fer

L'assemblée réalisa alors que la période de l'adolescence en est une de recherche qui doit être préparée depuis l'enfance. Le vieux proverbe: "Une main de fer dans un gant de velours" est toujours d'actualité pour encourager les pères et mères à se montrer à la hauteur de la tâche.

Ce fut une très belle expérience pour nos membres de pouvoir discuter avec les "panélistes" et si un jour la vie est plus sereine pour les adolescents, ils pourront être fiers de leurs parents qui se sont penchés sur leurs problèmes.

interdit aux hommes

par Doris Hamel

L'anonymat, lorsqu'il sert une grande cause est admirable, mais l'anonymat n'est pas toujours constructif. L'anonymat, sous lequel se cache la bassesse de certaines bonnes personnes, est à vous décourager de s'identifier comme française du Québec. Combien de bonnes personnes ont ainsi brisé des ménages?... Flagellé des intentions nobles?... Tué à jamais l'enthousiasme de gens dévoués à une cause bénéfique?...

Pourquoi le monde est sans amour?

Ces bonnes personnes veulent avant tout rendre service. Elles savent tout. Elles connaissent la vie intime de leurs voisins et leur prêtent les intentions les plus viles pour des gestes anodins et sans gravité. Ces bonnes personnes parlent au téléphone la voix recouverte d'un mouchoir, mais n'ont pas le courage de s'identifier, elle ne font que semer le doute. Ces bonnes personnes seraient donc peureuses?... Quand on connaît l'ennemi, on peut discuter. Mais si cette bonne âme demeure anonyme, c'est personne et tout le monde. Ce qui m'encourage un peu, c'est que ces bonnes personnes veulent avant tout rendre service. Ce n'est que le sens du mot service qu'elles ne connaissent pas. C'est l'amour du prochain qu'elles n'ont jamais pratiqué. Et malheureusement, ce défaut est surtout féminin... Est-ce par désamour que ces bonnes personnes égratignent tout ce qui ne leur plaît pas?... Qu'elles se hâtent de trouver quelque chose à faire qui ne soit pas destructif. Il y a tellement à faire, ici, au pays du Québec... ne serait-ce que de s'appliquer à être plus charitable!



Le bal du commodore de la Marina fut un succès. On voit d'ailleurs sur la photographie le sourire de fierté de l'organisateur, M. Yves Dufour, organisateur, Mme Dominique Lesieur, M. Dominique

Lesieur, commodore, Mme Jean-Pierre Gauthier, invitée d'honneur, M. Jean-Pierre Gauthier et Mme Yves Dufour. (Photo Roland Lemire)

En Allemagne, on ne chôme pas!

En République Fédérale Allemande, où la pénurie de main-d'œuvre est telle que deux millions de travailleurs étrangers sont employés dans l'économie, une récente statistique a évalué le nombre de femmes ayant déjà travaillé et possédant un métier, qui voudraient reprendre un emploi à mi-temps, à deux millions et demi. Presque toutes sont des femmes mariées, divorcées ou veuves.

On estime que ce réservoir énorme, sans pouvoir résoudre tous les problèmes du marché du travail, serait de nature à y apporter un allègement considérable.

La cadence de la vie moderne est telle qu'une femme mariée, surtout mère de famille, qui travaille à temps complet, néglige une partie de ses tâches au foyer. Par ailleurs, la solution idéale pour les femmes qui n'ont plus d'enfants

en bas âge, qui s'ennuient toute la journée, ou ont besoin d'arrondir les revenus de leurs maris, est l'occupation à temps partiel.

En Allemagne, le problème consiste dans la réticence de beaucoup d'employeurs d'engager des femmes seulement pour le matin ou l'après-midi, en estimant que le même travail devra dans ce cas être partagé entre deux personnes. Il s'ensuivrait un surcroît de travail administratif, risques de maladie, et aussi l'habitude et la cadence brisées par l'alternance des deux occupants du même poste. Dans les usines, d'après les experts, le système de mi-temps est sans doute au détriment de la production, donc préjudiciable au point de vue rendement. Mais c'est différent dans les bureaux et certaines sections commerciales. La République Fédérale d'Allemagne compte aujourd'hui plusieurs milliers de coiffeuses, serveuses de

café et restaurants, vendeuses de magasin, employées de bureau et même de caisse d'épargne.

Pompier volontaire

MILL VALLEY, Calif. (PA) — Tout le monde a éclaté de rire quand Jeanne Creemer, une grand-mère, a offert ses services comme pompier volontaire de Mill Valley, en banlieue de San Francisco. Pourtant le chef du service des incendies, M. Richard Oswald, a recommandé qu'on accepte Mme Creemer. Elle maintient que ses cinq pieds et sept pouces et ses 132 livres valent la stature de bon nombre des pompiers volontaires masculins.

"On n'a cessé de considérer le fait comme une farce, quand elle s'est mise à manipuler un boyau de 80 livres comme s'il s'agissait de rien", a raconté M. Oswald.

Mme Creemer, qui a deux filles mariées et deux petits-enfants, refuse de dire son âge. "Donnez-moi toutes les besognes imaginables, je vais essayer de les accomplir", affirme-t-elle.

"On n'a cessé de considérer le fait comme une farce, quand elle s'est mise à manipuler un boyau de 80 livres comme s'il s'agissait de rien", a raconté M. Oswald.

Mme Creemer, qui a deux filles mariées et deux petits-enfants, refuse de dire son âge. "Donnez-moi toutes les besognes imaginables, je vais essayer de les accomplir", affirme-t-elle.

"On n'a cessé de considérer le fait comme une farce, quand elle s'est mise à manipuler un boyau de 80 livres comme s'il s'agissait de rien", a raconté M. Oswald.

BOUTIQUE du CHEVEU, 1396

Organisation Provinciale à succursales multiples
CHOISIT - TROIS-RIVIERES pour son

10e MAGASIN

VENUS VOUS PRESENTE SES NOUVELLES CREATIONS

• JEROME ALEXANDER • BALADINE

Assortiment complet à compter de \$29.95

500 PERRUQUES EN MONTRE

Le plus grand choix de PERRUQUES INDEFRISABLES de la province

UN AUTRE SPECIAL D'OUVERTURE A COMPTER DE

\$13⁹⁶

GRATIS

- LA COUPE
- LA COIFFURE
- L'AJUSTEMENT (si nécessaire)
- UN MASQUE DE BEAUTE

"SPRAY NET" VENUS
Rég. \$1.98 pour

\$1.39

NETTOYEUR A PERRUQUE
Régulier \$2.50 pour

\$1.98

1396, rue Hart, Trois-Rivières Tél.: 378-6365

Mgr F.-X. St-Arnaud traitera de la situation actuelle, mercredi le 18 novembre prochain à 14h. au Cercle de Conférence, au Couvent Marie-Réparatrice. Le sujet développé par l'ancien curé de la Cathédrale promet d'être des plus intéressants. Toutes les dames membres du Cercle ou non, sont invitées à cette conférence.

REGENT SHIRT LIMITED

450, rue St-Georges, Trois-Rivières, Qué.
Tél.: 374-3033

Cette semaine seulement

En grand Spécial LA PERRUQUE

MALIBU
De Jérôme Alexandre

Régulier \$49.95
\$39.95

100% indéfrisable. C'est actuellement la meilleure perruque synthétique sur le marché.

LIQUIDATION PERRUQUES "VENUS"

100% indéfrisables
\$19.95

Paire d'une valeur de \$3.98

TETES EN STYROFOAM

69¢

• 2 coiffeuses diplômées à votre service
• PLAN MISE DE COTE • ENTRETIEN AU COMPLET

Avant d'acheter, consultez

La Perruque Louise Enr.
1632 Royale Tél.: 376 7030
(Voisin Clément Boisvert)

Ski-Doo Élan: ...pourquoi pas 2?

Voici enfin la motoneige compacte. Dans Élan, vous trouverez tout ce qui fait la réputation de Ski-Doo, moins quelques pouces ici, quelques livres là et plusieurs dollars sur le tout. Malgré ses dimensions réduites, Élan n'est pas un jouet. C'est une machine capable de performances enviables: 12 chevaux plein d'allant, seulement 246 livres, une chenille aussi longue et aussi large que celle d'Olympique. Élan est la motoneige Ski-Doo la moins chère jamais construite: \$595. A ce prix-là, pourquoi ne pas s'en offrir 2?

7...6...5...4...3...2...1...
Partez gagnant avec Ski-Doo 71.

chez nous, c'est **Ski-doo**

* Marques de commerce Bombardier Ltée, Valcourt, Qué., Canada

<p>VENDEUR BOMBARDIER Gervais & Toupin 3035, Royale Trois-Rivières Tél.: 375-4711</p>	<p>VENDEUR BOMBARDIER Jules Bournival St-Barnabé Nord, Qué. Tél.: 264-2148</p>
<p>VENDEUR BOMBARDIER Les Entreprises Pierre Lemire Enr. 158, St-Jean-Baptiste C.P. 1388 Nicolet, Qué. Tél.: 293-4414</p>	<p>VENDEUR BOMBARDIER André Laferte 7975, Des Forges Trois-Rivières Tél.: 374-9172</p>
<p>VENDEUR BOMBARDIER Gaston Beliveau & Fils Inc.205, Dessureault Cap-de-la-Madeleine Tél.: 375-2222</p>	<p>VENDEUR BOMBARDIER Montcalm Neault & Fils Inc. 705 - 7e Avenue Grand'Mère Tél.: 538-4242</p>
<p>VENDEUR BOMBARDIER Clément & Freres Ltée 700, boul. Ouest Louiseville ligne directe Tél.: 296-3931</p>	<p>Les Skis-Doo "BOMBARDIERS" sont vendus chez les marchands ci-mentionnés.</p>

La ligue du comté de Champlain

**1ère position en jeu
entre la Baie St-Boniface et la
Baie de Shawinigan ce soir**

par Claude VOYER

GRAND'MÈRE — La Baie Shawinigan a remporté une victoire de 8 à 4, dimanche après-midi, à l'arena de Grand'Mère, contre le Ste-Flore, dans la ligue du comté de Champlain. Lors de cette joute, le nouveau maire de Grand'Mère, M. Jean-Marie Lafontaine, est venu effectuer la première mise au jeu de la partie.

La défaite du Ste-Flore a été occasionnée par l'absence de deux excellents joueurs d'avant, Jean-Louis Lord et René Caron ainsi que du défenseur Evariste Lavallee. Tout au long de la

partie, la Baie Shawinigan était continuellement dans la zone adverse. En dépit de cette défaite du Ste-Flore, il ne faudrait pas oublier de souligner le magnifique travail du gardien du Ste-Flore, Serge Paquin, qui a reçu de la part de ses adversaires 32 lancers tandis que celui de la Baie en recevait 16.

Au cours du premier engagement, Jacques Paquin et Jean Ayotte de la Baie Shawinigan, comptèrent les deux seuls buts de la période. En deuxième période, René Doré compta le troisième but de la Baie. Ce fut Jacques Tardif du St-Boniface qui compta le premier but pour

son équipe. Ensuite, l'équipe de la Baie riposta par trois buts en l'espace de deux minutes. Ils furent enregistrés par Jacques Paquin et René Doré qui en étaient à leur 2ième de la soirée ainsi que l'excellent filet de André Labonne. Le Ste-Flore ne se laissa pas malgré tout impressionner car Fernand Lacombe et Claude Nobert comptèrent chacun un but en une minute. Le pointage était donc de 6 à 3 pour la Baie à la fin du deuxième vingt. En troisième période, René Doré de la Baie, réussissait à faire le tour du chapeau par un excellent but. Le quatrième et dernier but du Ste-Flore

fut compté par Jacques Beaulieu. Vers la fin du dernier engagement, Jean-Pierre Lessard compta le huitième but de la Baie. Le Ste-Flore recevait au cours de cette partie six punitions mineures et deux majeures contre cinq mineures et une majeure à la Baie Shawinigan.

Dimanche soir

Le St-Boniface a conservé la première position de la ligue du comté de Champlain, dimanche soir, contre le St-Séverin, au compte de 9 à 5. Les deux gardiens ont reçu 40 lancers chacun mais ce fut Gilles Damprouse du St-Séverin qui a été

plus faible comparativement à Claude Bellerive du St-Boniface. Claude Groleau du St-Séverin a ouvert le pointage vers le milieu de la première période. Michel Blais du St-Boniface venait ensuite égaliser les chances. Gérald Adam compta ensuite le deuxième but du St-Séverin. Rosaire Blais du St-Boniface vint mettre le pointage 2 à 2.

Au début du deuxième vingt, Yvon Blais du St-Boniface se distingua par deux buts. Claude Cossette du St-Séverin revint mettre le change à son adversaire en comptant lui aussi deux buts. Ce fut Germain Bournival

du St-Boniface qui compta le cinquième but pour son équipe.

Michel Blais du St-Boniface compta le premier filet du dernier engagement. Claude Cossette compta ensuite le dernier but du St-Séverin et réussissait ainsi à faire le tour du chapeau. Les trois derniers filets du St-Boniface furent comptés par Rosaire Blais avec deux buts et par Germain Bournival.

Le St-Séverin reçut au cours de la soirée huit punitions mineures contre neuf au St-Boniface.

Prochaine partie

Mardi soir, à compter de 8h30, à l'arena de Grand'Mère, la Baie Shawinigan et le St-Boniface se disputeront la première place de la ligue. Actuellement, le St-Boniface a 10 points à son actif tandis que la Baie a neuf points.

Dans la ligue Trifluvienne

**Léon Lemay
enfile quatre
buts**

TROIS-RIVIERES (P.R.) — Dans la ligue Trifluvienne de hockey, en fin de semaine, Cap Auto Electric a défait le Cabaret O'Flammes 5-1. Pour les vainqueurs, Reynald Robert et Michel Delage y sont allés avec deux buts chacun. André Perreault a marqué le cinquième. Jean Boucher a privé CAE d'un blanchissage.

Dans la seconde rencontre, Guillemette Transport a écrasé Golden Hat 10 à 5. Léon Lemay et Louis Deveault ont été les



Léon Lemay

meilleurs francs-tireurs pour les vainqueurs: Lemay a compté en quatre occasions et Deveault en trois occasions. Léon Carrière a compté deux fois et Michel Gélinais a récolté cinq passes en plus de marquer un but.

Pour le Golden Hat, Réal Robert a compté deux filets. Gilles Dion, Jean Adam et Jean-Yves Desormiers ont complété le pointage en enfilant chacun un but.

La ligue senior féminine

**Louise Loranger
brille avec 28
points**

TROIS-RIVIERES (P.R.) — Dans les parties inaugurales de la ligue senior féminine de ballon-panier de Trois-Rivieres, les Patriotes de l'Université ont déclassé le Pavillon Mgr St-Arnaud par 6-1 et Trois-Rivieres a défait le Collège Lafleche 60-15.

Louise Loranger s'est distinguée pour les Patriotes en comptant 8 points. Quant à Patricia Beauchesne et Raymonde Hamel, elles ont respectivement enregistré 15 et 10 points. Pour le camp des perdantes, Louise Hamel s'est avérée la meilleure avec cinq points.

Dans l'autre joute, Cécile Duval a figuré pour l'équipe trifluvienne avec 15 points. Viviane Laliberté et Louise Phénix ont, pour leur part, compté en onze occasions. Renée Beauchesne a marqué huit des quinze points du Collège Lafleche.

**O'Cap Rouge et
TV-Supervision
l'emportent**

CAP DE LA MADELEINE (P.R.) — La ligue des Bons Copains avait deux parties à son calendrier en fin de semaine. Dans la première O'Cap Rouge s'est incliné devant Cap Muffler par 7-2. Plante et Cossette ont marqué chacun deux buts pour les vainqueurs alors que Abran, Durand et Bouchard comptaient les autres. Pour O'Cap Rouge, Lafrance et Lapointe ont évité l'humiliation.

Dans l'autre partie à l'affiche, TV Supervision a pris la mesure du Nova Durocher au pointage de 7-4. Le meilleur de TV Supervision a été Vézina qui a enregistré deux filets. Les autres pointeurs sont Trepanier, Touzin, Millette, St-Jean et Durand. Par ailleurs, Janelle, avec ses deux filets, Furlatt et Poirier ont marqué pour le Nova Durocher.



**Moi,
je m'en sers...**

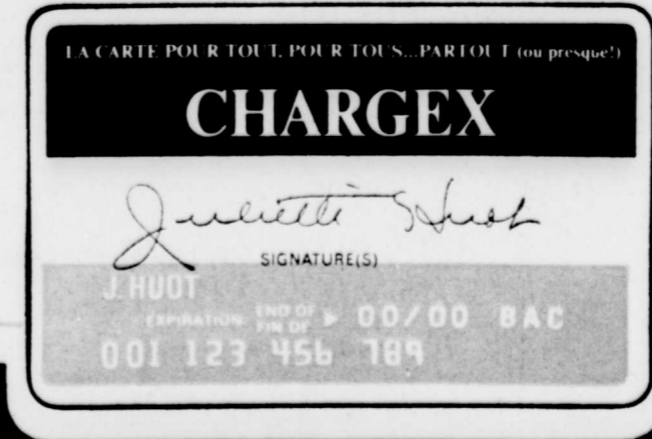


**pour profiter des
bonnes aubaines qui passent**

Et je m'en sers aussi pour d'autres raisons toutes aussi bonnes. Avec ma carte ChargeX®, j'ai le choix entre 40,000 marchands membres à travers le Canada. J'administre mieux mon budget grâce à une seule facture ou sont groupés tous mes achats du mois. De plus, grâce à ma carte ChargeX, je n'ai pas à traîner sur moi de fortes sommes. Et surtout je ne paie aucun intérêt si j'acquitte mon solde dans les 25 jours suivant la date de mon relevé mensuel.

Alors, faites comme moi. Servez-vous de votre carte ChargeX.

*Marque déposée



La carte pour tout, pour tous...partout (ou presque!)

le nouvelliste/sport



Avec un total de 25 points dont 16 aides

Esposito domine chez les compteurs

MONTREAL (PC) — Après avoir remporté le championnat de la division Est de la LNH l'an dernier, les Black Hawks de Chicago devraient dominer facilement la division Ouest cette saison, mais les Blues de St-Louis leur livrent une chaude lutte avec un retard de trois points seulement avec deux parties de plus à disputer.

Une des raisons de la position des Blues est la brillante tenue de leurs gardiens Glenn Hall et Ernie Wakely, qui affichent une moyenne de 1.60 but alloué par match avec un total de 24 en 15 matches. Ainsi, l'échange de Jacques Plante au Toronto ne se fait guère sentir, car les Blues ont perdu moins de parties que les autres clubs du circuit.

Entre-temps, Phil Esposito, du Boston, continue de dominer les compteurs avec un total de 25

Les gardiens de but				
	MJ	BA	Bl.	Moy.
Hall, St-L.	360	9	1	1.50
Wakely, St-L.	540	15	0	1.66
St-Louis	900	24	2	1.60
Desjardins, Chi.	300	6	0	1.20
Esposito, Chi.	720	28	2	2.33
Chicago	1,020	34	2	2.00
Villemure, N.Y.	300	9	0	1.80

Mardi, 13 avril

Les Expos entreprendront leur saison contre New-York

MONTREAL (PC) — Les Expos de Montréal entreprendront leur troisième saison au parc Jarry mardi, le 13 avril, contre les Mets de New York à 2h15 p.m.

Le calendrier de 81 parties locales de la saison 1971, rendu public hier, fait voir que les Expos termineront la saison devant leurs partisans en étant les hôtes des Cubs de Chicago le 30 septembre, en soirée. Lors des deux premières saisons, les Expos avaient complété leur saison locale un dimanche après-midi, et avaient terminé le calendrier à l'extérieur.

Les Expos joueront cinq parties à l'étranger (New York et Philadelphie) avant la levée du rideau au parc Jarry.

Le fait saillant du calendrier est cinq parties prévues lors de jours de fête. Au total, le calendrier comprend 79 programmes.

Les Expos joueront au parc

Jarry le 24 mai (fête de la reine Victoria) en matinée contre les Braves d'Atlanta; le 24 juin (fête de la Saint-Jean) en soirée contre New York; le 1er juillet (Fête de la Confédération) en matinée contre Atlanta; le 6 septembre (fête du Travail) en soirée contre New York. De plus, les Expos seront à domicile le 4 juillet (fête de l'Indépendance des Etats-Unis) en matinée contre les Phillies de Philadelphie.

Le calendrier comprend 59 parties en soirée, dont deux inscrites dans le cadre d'un double vendredi, le 2 juillet contre Philadelphie.

Les 22 autres matches auront lieu dans le cadre d'un double dimanche, le 18 avril contre les champions Reds de Cincinnati; lors de 11 dimanches, en matinée; à l'occasion des fêtes du 24 mai et du 1er juillet et trois le samedi après-midi en mati-

née sur semaine dont celle de l'ouverture.

Toutes les parties, en matinée y compris celles du dimanche commenceront à 2h15. Les parties en soirée débuteront à 8h05. Le double du dimanche aura lieu à 1h35 et celui en soirée à 6h05.

Ferguson de retour

MONTREAL (PC) — Yvan Cournoyer et John Ferguson effectueront un retour au jeu avec les Canadiens de Montréal lorsqu'ils recevront les Golden Seals de la Californie ce soir.

Ferguson, qui avait pris sa retraite le 7 octobre, mais avait changé d'idée vendredi dernier, a patiné en compagnie de Cournoyer en fin de semaine. Cournoyer avait subi une fêlure à la cheville gauche il y a trois semaines.

Le défenseur Jacques Laperrière demeurera inactif à la suite d'une blessure au cou subie contre Vancouver le 31 octobre.

Afin de faire place à Cournoyer et Ferguson, les Canadiens ont retourné hier à leur filiale des Voyageurs, de la LAH les ailiers Fran Huck, Phil Roberto et Guy Charron.

Dans la série de l'Ouest

Duncan espère voir les siens décrocher une deuxième Coupe

CALGARY (PC) — L'avantage du terrain peut être oublié lorsque les Stampede de Calgary recevront mercredi soir les Roughriders de la Saskatchewan dans la 2e partie de la finale de la C.F.O.

"Je ne crois pas que l'avantage du terrain ait de l'importance dans les séries éliminatoires de football", a déclaré Jim Duncan, pilote des Stampede qui ont vaincu les Riders 28-11 lors du premier match de la série, 2 de 3, à Regina samedi.

Le deuxième match sera télédiffusé par Radio-Canada à partir de 10h. p.m. Le 3e match, si nécessaire, aura lieu à Regina dimanche prochain.

"Nous ne sommes pas sortis du bois, a dit Duncan qui espère conduire les siens à leur deuxième classique de la coupe Grey en trois ans.

"J'espère seulement que nous n'afficherons pas un excès de confiance. Nous affrontons un bon club de football auquel il ne faut donner aucune chance."

L'avantage du terrain entre ces deux clubs, qui en seront à leur quatrième finale de l'Ouest, joua un rôle très minime au cours des dernières années.

La victoire du Calgary était leur deuxième d'affilée à Regina cette saison, après un triomphe de 30-0 plus tôt cette année.

Par contre, les Riders n'ont pas encore perdu à Regina au cours de leurs quatre derniers matches. Ils l'ont emporté 21-17 et 21-14 plus tôt cette saison, après avoir écrasé les Stampede 36-13 dans la finale l'an passé et triomphé 31-12 dans leur seul match régulier à Calgary en 1969.

Riders

"Nous n'étions pas un bon club lors de nos revers, a précisé Duncan. Nous n'avons com-

mencé à afficher une certaine cohésion que lors de nos quatre ou cinq derniers matches."

En dépit d'un repos de 14 jours avant le match de samedi, le pilote Eagle Keys a refusé d'invoquer cette excuse pour ses Riders qui avaient fini au premier rang avec un bilan de 14-2.

"Leur défense a été très efficace et nous n'avons guère bloqué à l'offensive. La ligne offensive des Stampede a tout simplement déminé notre offensive."

"Nous alignons quelques s-

joueurs handicapés par des blessures tandis que George Reed revenait au jeu après une absence d'un mois."

Selon Duncan, qui a conduit les Stampede à un bilan de 9-7, "Les Riders n'ont pas encore établi une offensive terrestre contre nous. Nous nous attendons à ce qu'ils passent d'avantage, mais ils sont surtout un club qui est puissant au sol."

Sur le plan des Riders n'ont gagné que 76 verges au sol, en comparaison de 83 par les Stampede.

Angela Coughlan, athlète féminine du Canada

WINNIPEG (PC) — Angela Coughlan, de Burlington, Ont., a été choisie l'athlète féminine de l'année au Canada lors de la réunion annuelle de l'Union athlétique amateur, samedi, à Winnipeg.

La jeune nageuse de 18 ans se mérite ainsi le trophée Springstead.

Russell Prior, de Hamilton, recevra pour sa part la médaille Norton Crow Memorial, à titre d'athlète masculin amateur par excellence au pays. Prior est un adepte des poids et halteres.

L'Association canadienne d'athlétisme a également annoncé, dimanche, les noms de ses meilleurs athlètes pour la dernière année.

Thelma Fynn, de Vancouver, a été choisie la meilleure athlète universitaire au pays, tandis que Jill Pelland, de Victoria, était choisie la meilleure athlète dans la catégorie midjet.

Debbie Brill, de Haney, C.B.,

un as des sauts en hauteur, a été nommé l'athlète masculin de l'année et le meilleur athlète de l'association. Jerome Drayton, de Toronto, a également reçu la mention de meilleur athlète de l'année, en plus de décrocher le trophée Begley accordé au meilleur coureur de marathon.

Hockey

Ligue Nationale
Californie vs Montréal
Detroit vs Vancouver
Minnesota vs St-Louis
Junior "A"
Québec vs Trois-Rivières
Dr'ville vs St-Jérôme

Hier soir

Juvenile
Brébeuf 7, Notre-Dame 4
Ste-Marg 3, St-Philippe 1
Midjet
STR 2, Brébeuf 1



Bobby Hull continue d'être le franc-tireur émérite du circuit.

points, y compris le plus grand nombre d'aides, soit 16.

Bobby Hull, du Chicago, et John McKenzie, du Boston partagent le 2e rang avec 20 points, suivis de Wayne Maki, du Vancouver, Ken Hodge et Bobby Orr, du Boston, avec 19 et Alex Delvecchio, du Detroit, ainsi que Jean Béliveau, des Canadiens, avec 18.

Yvan Cournoyer, des Canadiens, et Johnny Bucyk, du Boston, demeurent les meilleurs francs-tireurs avec 10 buts chacun tandis que les gardiens Tony Esposito, du Chicago, et Ed Giacomin, du New York, ont enregistré deux blanchissages chacun.

Enfin, Reg Fleming, du Buffalo, est le vilain du circuit avec 75 minutes au frigidaire.

Les meneurs

B	A	Pts	Pun.	
Esposito, Bos.	9	16	25	11
Hull, Chi.	8	12	20	4
McKenzie, Bos.	7	13	20	27
W. Maki, Van.	9	10	19	42
Hodge, Bos.	5	14	19	16
Orr, Bos.	5	14	19	23
Delvecchio, Det.	7	11	18	2
Béliveau, Mtl.	3	15	18	10
Bucyk, Bos.	10	6	16	0

Giacomin, N.Y.	600	21	2	2.10
New York	900	31	2	2.06

Worsley, Minn.	240	7	0	1.75
Gilbert, Minn.	240	9	0	2.25
Mantiago, Minn.	360	16	0	2.66
Minnesota	840	32	0	2.28

Favell, Phi.	406	16	0	1.89
Parent, Phi.	394	18	12	7.4
Philadelphie	900	35	1	2.33

Johnston, Bos.	300	8	1	1.60
Cheevers, Bos.	600	27	1	2.70
Boston	900	36	2	2.40

Myre, Mtl.	517	18	1	2.08
Vachon, Mtl.	443	21	0	2.84
Montréal	960	39	1	2.43

Division Est

Boston	9	4	2	63	36	20
New York	9	4	2	44	31	20
Montréal	8	5	3	49	39	19
Vancouver	6	9	3	52	65	15
Detroit	4	9	3	45	53	11
Buffalo	3	11	2	25	62	8
Toronto	4	11	0	43	55	8

Division Ouest

Chicago	10	3	4	56	34	24
St. Louis	8	2	5	34	24	21
Philadelphie	7	6	2	33	35	16
Los Angeles	7	6	1	44	42	15
Minnesota	6	5	3	31	32	15
Pittsburgh	4	6	6	42	41	14
Californie	5	9	2	38	50	12

Du 1er au 4 juillet

L'omnium canadien sera présenté sur le parcours du Richelieu

MONTREAL (PC) — L'omnium canadien de golf aura un nouveau commanditaire et offrira des bourses plus considérables en 1971.

L'omnium qui sera disputé sur le parcours du club de la Vallée du Richelieu du 1er au 4 juillet offrira des bourses totales de \$150,000, soit \$25,000 de plus que l'an dernier, et une première bourse de \$30,000, soit une augmentation de \$5,000.

Lors d'une conférence de presse au club local hier, Campbell McLean, président de l'Association canadienne de golf, et L.E. Richard, vice-président de l'Imperial Tobacco Products Ltd ont signé une entente assurant la commandite du tournoi pour les cinq prochaines années.

De plus, l'Imperial Tobacco

commanditera une tournée de sept tournois d'une valeur de \$79,000 à partir de juin.

Imperial Tobacco remplace Seagrams Ltd qui commanditait l'omnium depuis 1936 et qui avait avisé l'ACG qu'elle se retirerait en 1972.

La tournée sera organisée par la PGA canadienne. Elle débutera par l'omnium du Québec au club Summerlea du 25 au 27 juin avec des bourses de \$16,000 et inclura l'omnium de l'Ontario, celui de l'Atlantique, celui du Manitoba, celui de la Saskatchewan, celui de l'Alberta et celui de la Colombie-Britannique.

Le vainqueur de chaque omnium de la tournée sera qualifié automatiquement pour l'omnium canadien suivant.

Dans le gain de 7 à 4 sur Notre-Dame

Luc Tardif compte trois buts pour St-Jean de Brébeuf

TROIS-RIVIERES (CM) — Luc Tardif qui connaît une saison exceptionnelle a compté trois buts hier soir pour conduire St-Jean de Brébeuf à une victoire de 7 à 4 sur les Dominos de Notre-Dame les détenteurs de la première place du circuit juvénile du SDL.

Claude Dupont s'est aussi signalé avec une paire de buts pendant que Denis Roberge et

Normand Thibeault ont inscrit les autres.

Pour Notre-Dame, Denis Roberge, a été le meilleur des siens avec trois buts alors que Robert Gervais a marqué l'autre filet des vaincus.

Dans une autre partie les Tigres de Ste-Marguerite malgré une belle opposition du St-Philippe ont mérité une victoire de 3 à 1 sur St-Philippe. Claude Bordeleau, Daniel Prince et Daniel Lafrenière ont été les francs-tireurs du club de Claude Duval. Jean-Pierre Nadeau a évité le coup de poinceau aux vaincus.

Chez les midjets "B" des buts de Yves Lauzon et Roger Paulin ont donné au STR un gain de 2 à 1 sur St-Jean-de-Brébeuf. Real Provencher a compté pour les perdants.

A la piste de Blue Bonnets

PREMIERE COURSE

9 Tanglefoot	5.60	3.60	2.80
1 Dinnitha Lind	3.70	3.10	2.30
4 Beau Mar Mic	6.20		
Temps: 2:10.3			

DEUXIEME COURSE

4 Keystone Victor	10.50	4.80	3.90
2 Secant	3.50	3.20	
5 Leta	7.30		
Temps: 2:07.2			

PARI double 2.4 \$50.50

TROISIEME COURSE

2 Reely Swift	4.80	2.60	3.50
4 Abe Brookdale	2.60	2.50	
5 Virginia A	6.70		
Temps: 2:07.			

QUATRIEME COURSE

9 John Glen	16.60	7.10	4.40
3 Frosty Joe	5.70	4.20	
4 Valleyfield Star	3.00		
Temps: 2:09			

QUINZIEME COURSE

3 Pier Mac	4.00	2.50	2.20
2 Happy Century	2.40	2.20	
4 Brumie Bill	2.30		
Temps: 2:05.1			

SIXIEME COURSE

2 Direct M Adios	9.00	5.20	3.80
5 Coquine	10.70	4.50	
3 Admiring Mir	5.70		
Temps: 2:07.3			

SEPTIEME COURSE

5 Frost	6.90	4.40	3.40
1 Rush Street Kid	21.30	13.10	
4 Mathew Hanover	8.10		
Temps: 2:06			

HUITIEME COURSE

5 Loyal Friend	3.40	2.50	2.30
2 Royal Jersey	2.90	2.40	
1 Ocho Bies	4.10		
Temps: 2:06.2			

NEUVIEME COURSE

5 Nicklesby	20.00	4.80	7.40
5 Dederapist	5.70	4.50	
2 A G Mir	5.00		
Temps: 2:05.4			

DIXIEME COURSE

5 Marven Spangier	30.20	8.80	3.40
2 Morant	4.30	2.70	
4 Hay Man	2.80		
Temps: 2:07.3			

Exactif: 5-9 \$100.10



Maurice Harnois, un trifulien d'adoption qui a évolué pour les Mets de Trois-Rivières dans la ligue Senior de baseball au cours de la saison 1968-1969 est décédé hier à la suite d'une maladie qui ne pardonne pas. C'était un sportif qui assistait aux différentes joutes de baseball et de hockey au stade local comme au Colisée. Il sera exposé et inhumé à Ste-Pie de Bagot. A la famille éprouvée nos sincères condoléances.

université du Québec à trois-rivières

"EDUCATION PERMANENTE"

SESSION: Janvier à mai 1971

Date limite des admissions: 1er décembre 1970

Date limite des inscriptions: (Choix de cours): 16 décembre 1970.

N.B.: Aucune demande d'admission et aucune inscription (choix de cours) ne seront acceptées après les dates limites mentionnées.

PROGRAMMES OFFERTS:

- Baccalauréats spécialisés
- Brevets gouvernementaux
- Licence en Administration scolaire (Laval)
- Baccalauréat es Arts (Laval)
- Certificats: psycho-Pédagogie, Technicien Supérieur I et II, R.I.A., C.G.A., I.B.C., Classes populaires, Administration de la Justice et Policière, Etc...

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à:

EDUCATION PERMANENTE A L'U.Q.T.R.
466 BONAVENTURE, C.P. 500
TROIS-RIVIERES.
TEL: 373-1740

\$59

DERNIER APPEL! LA VENTE PREND FIN SAMEDI

Nos milliers de pièces de tissus worsted tout laine sont, une fois de plus, des "dernières longueurs". Faites votre choix. Toute "dernière longueur" en magasin pour \$59. (Pour taille 44 ou plus petite).

COMPLET SUR MESURE

* La même qualité, la même confection soignée et le même souci du détail.

* Livraison garantie pour Noël.

* LA SEULE DIFFÉRENCE C'EST LE PRIX!



Le chandail no 7, que portait Michel Brière du temps qu'il était avec les Bruins de Shawinigan, est remis à M. et Mme Jules Brière, par l'instructeur-gérant Claude Dol-



bec en présence de S.H. le maire Dominique Grenier, de Shawinigan, et Dick Coss, éclairneur de l'organisation du Pittsburgh dans le Québec, celui qui a recommandé



Michel Brière à cette organisation de la ligue Nationale de hockey. La signature du Livre d'Or à l'hôtel de ville de Shawinigan. De gauche à droite: Mme Jules Brière, le

maire Dominique Grenier, M. Jules Brière, Jack Riley, gérant général du Pittsburgh et Marc Bergeron, président de l'organisation des Bruins de Shawinigan. (Photo Normand Rheault)

Ovation monstre accordée aux parents de Michel Brière, l'ancienne grande étoile des Bruins de Shawinigan

Michel Brière non oublié par la région de Shawinigan

par Gaston PÉPIN

SHAWINIGAN — La foule n'était peut-être pas ce qu'elle aurait dû être mais par quel enthousiasme et sincérité cette foule, qui était sur place, a accueilli et ovationné M. et Mme Jules Brière, de Malartic, en Abitibi, les parents de Michel Brière, des Pingouins de Pittsburgh, l'ancienne grande étoile des Bruins de Shawinigan, de la ligue Junior "A" de hockey du Québec.

L'ovation accordée à M. et Mme Jules Brière lorsque ceux-ci se présentèrent sur la glace de l'arena de Shawinigan et lorsqu'on leur remit le chandail No 7 en était une de sincérité, en était une à faire frémir même les plus durs. Elle en fut une en tout cas qui fit éclater en larmes les distingués visiteurs de Malartic.

D'une certaine façon, c'était fête vendredi soir à Shawinigan où les dirigeants actuels des Bruins de Shawinigan et les an-

ciens ont rendu hommage de brillante façon à leur ancienne grande vedette clouée à un lit d'hôpital depuis le 15 mai dernier par suite d'un malheureux accident de la route.

Sur toute la ligne, l'organisation des Bruins de Shawinigan,

avec son président Marc Bergeron en tête, a fait ça en grand et le tout s'est déroulé tel qu'organisé, c'est-à-dire sur les roulettes.

Ce fut tout d'abord la rencontre à l'hôtel de ville où Son Honneur le Maire Dominique Gre-

nier et les membres de son conseil accueillirent les invités et les invitèrent de plus à une réception civique et à signer le Livre d'Or. M. et Mme Jules Brière furent naturellement les premiers invités à signer le Livre d'Or suivis du gérant gé-

néral des Pingouins de Pittsburgh, Jack Riley, et de l'éclairneur-en-

chef de l'organisation du Pittsburgh dans le Québec, celui qui avait recommandé Michel Brière aux Pingouins de la ligue Nationale de hockey.

Tous furent conviés à un ma-

gnifique souper à l'hôtel des Chutes de la ville de l'électrique.

Ce fut par la suite la rencontre à l'arena de Shawinigan où les Bruins de l'instructeur-gérant Claude Dolbec croisaient le fer avec les Royaux de Cornwall.

alors remises à M. et Mme Jules Brière en souvenir de leur passage à Shawinigan par la Bijouterie Lamothe de Shawinigan.

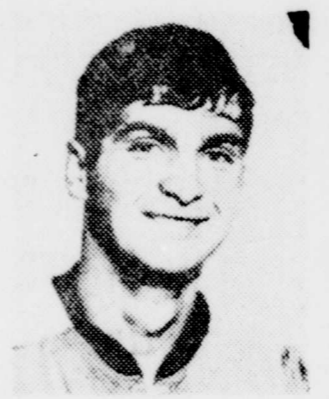
La population sportive du Grand Shawinigan a rendu un

bel et vibrant hommage à Michel Brière qui était alors présenté par ses parents. Cette population sportive du Grand Shawinigan n'a pas oublié Michel Brière et elle l'a démontré de brillante façon vendredi soir.



M. Guy Suzor, contrôleur-trésorier de l'organisation du Shawinigan; Robert "Bob" Lebel, président de la ligue Junior "A" de hockey du Québec, l'instructeur-gérant Claude Dolbec; le gérant général-adjoint Romain St-Cyr, le grand organisateur de la soirée et Jean-Marie Hammond, ancien gérant général des Bruins.

- Dick Coss (au centre) en grande conversation avec Paul Robert, éclairneur-en-chef et directeur du Shawinigan; Claude Boisvert, des relations extérieures de Shawinigan; Guy Chrétien et Jos Lavoie, anciens présidents de l'organisation des Bruins. (Photo Normand Rheault)



Au début de la seconde période, les distingués invités furent attendus à la foule qui attendait le grand moment de voir les parents de Michel Brière s'amener sur la glace pour les ovationner comme ils se devaient de la faire. L'ovation fut monstre. Chacun ressentit une certaine émotion, une émotion qui leur ramenait toutefois un souvenir bien cher, le souvenir de leur ancienne grande étoile Michel Brière: le souvenir d'une première saison du tonnerre pour Michel Brière dans la ligue nationale de hockey sous la livrée des Pingouins de Pittsburgh; le souvenir d'un bien triste accident survenu le 15 mai dernier en banlieue de Malartic et le souvenir que leur ancienne grande idole est toujours cloué inconscient à un lit de l'hôpital Notre-Dame de Montréal depuis ce temps.

Le capitaine actuel des Bruins de Shawinigan, Michel Létourneau, un autre produit de Malartic, fut appelé tout d'abord à faire le tour de la patinoire avec une peinture géante de Michel Brière dans l'uniforme du Shawinigan, peinture qui demeurera accrochée dans l'arena de Shawinigan pour longtemps.

Un autre grand moment fut la remise du chandail no 7 chandail que portait Michel du temps qu'il s'alignait avec Shawinigan durant trois saisons, par l'instructeur-gérant Claude Dolbec à Mme Brière. Le chandail no 7 est ainsi retiré de façon définitive de l'alignement du Shawinigan.

Des montres en or furent



En haut, le président Robert "Bob" Lebel en grande conversation avec Claude Dolbec. En bas, Mme Jules Brière s'entretenant avec Mmes Claude Dolbec et Gaston Pépin. (Photo Normand Rheault)



Ski-Doo: meilleur achat pour 3 raisons

Qualité, prix, service, voilà 3 excellentes raisons de choisir Ski-Doo. Qualité: Vous en jugerez vous-même en examinant les motoneiges Ski-Doo: une qualité et une finition qui ne trompent pas! Prix: À partir de \$595. Avec sept séries et 27 modèles, il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses. Et surtout, Ski-Doo vous en donne toujours plus pour votre argent. Service après-vente: Où que vous soyez, au Québec, il y a un dépositaire Ski-Doo à quelques milles de là. Il dispose d'un stock important de pièces et d'accessoires et est parfaitement qualifié pour effectuer vite et bien toutes les réparations.

7... 5... 4...
3... 2... 1...
Partez gagnant avec Ski-Doo 71.

chez nous, c'est **Ski-doo**

*Marque de commerce Bombardier Ltée, Valcourt, Qué., Canada

<p>VENDEUR BOMBARDIER Gervais & Toupin 3035, Royale Trois-Rivières Tel.: 375-4711</p>	<p>VENDEUR BOMBARDIER Jules Bournival St-Barnabé Nord, Qué. Tel.: 264-2148</p>
<p>VENDEUR BOMBARDIER Les Entreprises Pierre Lemire Enr. 158, St-Jean-Baptiste C.P. 1388 Nicolet, Qué. Tel.: 293-4414</p>	<p>VENDEUR BOMBARDIER André Laferté 7975, Des Forges Trois-Rivières Tel.: 374-9172</p>
<p>VENDEUR BOMBARDIER Gaston Béliveau & Fils Inc. 205, Dessureault Cap-de-la-Madeleine Tel.: 375-2222</p>	<p>VENDEUR BOMBARDIER Montcalm Neault & Fils Inc. 705 - 7e Avenue Grand'Mère Tel.: 538-4247</p>
<p>VENDEUR BOMBARDIER Clément & Frères Ltée 700, boul. Ouest Louiseville ligne directe Tel.: 296-3931</p>	<p>Les Skis-Doo "BOMBARDIERS" sont vendus chez les marchands ci-mentionnés.</p>



Le capitaine Michel Létourneau, du Shawinigan, et la peinture géante de Michel Brière. (Photo Normand Rheault)

Événement No 59

Colisée
de Trois-Rivières

CE SOIR
8h.15 p.m.

LUC HEBERT

LES REMPARTS de QUEBEC
JUNIOR "A"

VS

LES DUCS de TROIS-RIVIERES
JUNIOR "A"

Billets en vente à compter de 2h.30 p.m. et après-midi: 376-2002

ADMISSION: Réserve: \$1.75 - Générale: \$1.00
Enfants de moins de 12 ans: 50¢

BAR Le Rendez-vous

DEJEUNER HOMME D'AFFAIRES

Côte de Boeuf sur Pain Français - Légumes
Tarte aux Pommes & Café .1.85

Spécial du Chef avec Tarte aux Pommes & Café 1.60

TOUTES BOISSONS \$1.00 du verre

Carefon Vin Blanc ou Rouge 1.60

ESSAYEZ NOTRE SPÉCIAL

LE BARON Martini & Manhattan 1.60

SERVI: Lundi au Vendredi De 11.30 A.M. à 2.30 P.M.

L'HÔTELLERIE **CP Hôtels**

LE BARON

Les puissants Remparts de Québec ici ce soir

La 3e ou la 5e position pour les Ducs

par Gaston PEPIN

Au hockey Universitaire

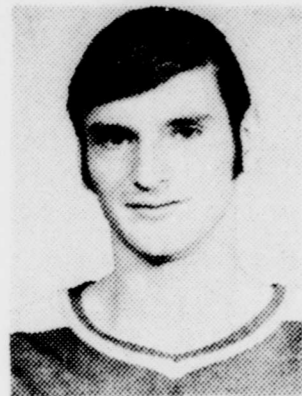
Les Patriotes joueront contre le Sir George

TROIS-RIVIERES — Les étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières, débutent leur saison dans la Conférence Ottawa-St-Laurent. On sait que la semaine dernière, ils évoluaient contre l'Université McGill, mais cette fois c'est contre le Sir George de Québec, trophée emblématique du championnat des universités du Québec. Les Redmen évoluent dans l'Association Athlétique Ontario-Québec. Cette fois c'est contre une équipe de leur ligue, soit l'Université Sir George Williams. La joute contre McGill fournissait donc, sans trop de conséquence, la chance aux Patriotes d'une première rencontre et l'opportunité aux instructeurs d'évaluer les points forts et plus faibles de l'édition 1970-71.

Les pratiques de la semaine ont été axées sur le jeu de position et la coordination. Gaetan Trépanier, instructeur de l'équipe, et l'assistant Guy St-Jean ont aussi mis l'accent sur des techniques appropriées pour sortir la rondelle de la zone défensive. La vitesse et la robustesse demeurent les qualités primordiales des Patriotes. Les instructeurs ont tout simplement voulu mettre un peu de cohésion chez ces rapides patineurs, souvent trop désireux de vaincre et impressionnés aussi par une première joute à l'étranger. Visiblement, les Patriotes ont dominé dans les 2e et 3e périodes à McGill mais, aussi visiblement, c'est la nervosité qui leur a fait manquer des occasions incroyables de marquer des buts.

André Aubry, Michel Corri-

veau, Rosaire Guay et Raymond Tardif seront de nouveau à la ligne bleue, plus confiants que jamais pour défendre la cage des Patriotes gardée par Robert Lafleur ou Richard Nault qui en passant a joué tout un match à McGill. Les trios à l'attaque ont subi quelques changements après cette partie à McGill: Girard-Corriveau-Mailhot, uniron leurs talents et Dupras-Rousseau-Baril prendront la relève. Le trio des jeunes La-



René Marcell

rochelle-Marcell-Nault sera certes touché, car ils ont vivement impressionnés contre les Redmen. Jean-Guy Paré devrait commencer son entraînement bientôt et Jean Barrette se remet rapidement d'une opération nécessaire par une vieille blessure à l'épaule.

La partie entre les Patriotes et l'Université Sir George Williams est prévue pour 8.00 heures p.m. à l'aréna de Pointe-Claire.

TROIS-RIVIERES — Les Ducs de Trois-Rivières pourraient ce soir rejoindre les Castors de Sherbrooke en troisième place du classement de la ligue Junior "A" de hockey du Québec mais pourraient également se retrouver en cinquième position.

Il y aura de la grande visite à

Dans une rencontre au programme pour ce soir, les Rangers de Drummondville qui connaissent des difficultés cette saison, se rendront à St-Jérôme pour croiser le fer avec les Alouettes des Laurentides. Avec la rencontre de ce soir, les Alouettes pourraient se hisser au troisième rang tout comme demeurer au cinquième.

En effet, si les Ducs perdent ce soir et si les Alouettes l'emportent, les Ducs glisseront ainsi en cinquième position pendant que les Alouettes les devanceront par un point à quatrième échelon.

Par contre, si les Ducs gagnent ce soir, ils rejoindront ainsi Sherbrooke au troisième rang, s'approcheront à trois points des Bruins de Shawinigan en deuxième position et empêcheront ainsi les Remparts de porter leur avance à dix points en tête.

D'un autre côté, si les Rangers de Drummondville remportent une égalité en sixième position avec les Maple Leafs de Verdun.

Les remparts n'ont jusqu'ici subi qu'une défaite et ce sont les Alouettes de St-Jérôme qui ont eu l'honneur de leur faire subir cet unique revers. Par contre, les Ducs et les Remparts se sont jusqu'ici rencontrés à deux reprises et même si les Remparts ont remporté la victoire dans les deux occasions, ils n'ont pas eu la tâche facile et ils ont été à même de constater de quel bois pouvait

Trois-Rivières ce soir. En effet, ce sont les meneurs du circuit Robert "Bob" Lebel, les Remparts de Québec, qui envahiront le Temple du hockey du Terrain de l'Exposition pour affronter les Ducs de Trois-Rivières dans une rencontre fort importante pour les deux équipes mais encore plus importante pour Robert "Bob" Leger et Cie.

Guy Lafleur et Cie seront donc au Colisée ce soir et en plus de Lafleur, les amateurs devront également garder l'œil, ainsi que les Ducs, sur les Ricard, Grenier, Brière, Lacroix, Savard, Giroux, et les quelques autres qui complètent la troupe de Maurice Filion.

Une rencontre à ne pas manquer ce soir au Colisée de Trois-Rivières entre les Ducs trifluviens et les Remparts de Québec.



Yves Gosselin

les amateurs reverront Yves Gosselin dans les buts des Ducs pour affronter les Remparts. L'édition des Ducs doit de plus être au grand complet pour la partie de ce soir. Les amateurs verront de plus le nouveau venu René Lambert, un brillant joueur d'attaque, dans l'alignement du Québec. Les Remparts ont, il y a quelque temps, fait l'acquisition de Lambert du St-Jérôme en cédant le défenseur Roland Goyette.

Ski de fond

Une réunion d'information

TROIS-RIVIERES (C.M.) — Une séance d'information est prévue pour ce soir à la Marina de Trois-Rivières à 8 heures concernant le ski de fond. Au cours de cette réunion présidée par Jean-Paul Clément, les amateurs pourront voir un film d'une durée de 45 minutes sur cette discipline qui est appelée à connaître beaucoup de succès.

De plus la direction tout en apportant des précisions sur le club des Gosseliers présentera son programme d'activités pour la saison 1970-71. Tous les amateurs de ski de fond sont cordialement invités ainsi que les membres du Coeur-à-Tout.

Au cours de la prochaine saison

François Carignan a un programme très chargé

par Claude Mongrain

TROIS-RIVIERES — La Mauricie reconnue pour ses sauteurs en ski compte cette année sur l'équipe du Québec, section "B" un athlète en François Carignan dans l'alpin. Ce Trifluvien qui participe à un stage en France au cours du mois de juillet, participera au cours de la saison à plusieurs importantes compétitions au pays.

Depuis son retour de France François Carignan et les autres membres de l'équipe ont été soumis à un entraînement sévère au camp d'Elphy dans les Laurentides. Ces séances se tenaient à toutes les 3 semaines pendant une fin de semaine. Les entraîneurs Luc Dubois et Bernard Gonnert responsables de l'équipe sont confiants de voir plusieurs membres de cette équipe connaître beaucoup de succès et graduer si possible dans le "A" s'ils démontrent du sérieux autant sur une piste qu'à l'entraînement.

A venir

L'équipe de ski du Québec devait se rendre au Labrador récemment mais n'a pu par suite de différents problèmes survenus à la dernière minute. Les autorités sont cependant confiantes de prévoir un départ vers le 20 novembre si non nos skieurs devront attendre la neige du Québec.

Parmi les dates à venir notons celle du 5 janvier où l'équipe se rendra à Matane pour un stage de deux semaines. Par

la suite les skieurs se rendront à différentes compétitions dans la province et ailleurs au pays. Treize courses sont au programme entre janvier et avril.

Les débuts

François Carignan, un Trifluvien pure laine, a débuté dans le ski avec l'école du Kiwanis alors qu'il n'avait que sept ans. C'est à Mont-Carmel qu'il a fait ses débuts. C'était du ski de

Ce brillant skieur qui se spécialise surtout en géant a cependant goûté à la vraie pique de la compétition dans un tournoi midjet il y a deux ans au Mont Ste-Anne. Son triomphe venait de le marquer définitivement pour la compétition. Ce goût il l'a poursuivi l'an dernier alors qu'il a participé à plusieurs événements avec l'équipe de la zone dirigée alors par Michel Garsneau.

François Carignan au cours de cette entrevue nous déclarait qu'il fera l'impossible cette année pour être un excellent compétiteur dans tous les sens du mot. "L'expérience que j'acquies cet hiver me sera très profitable surtout avec les précieux conseils de mes instructeurs Luc Dubois et Bernard Gonnert et nul doute que les années à venir devraient être fructueuses."

Carignan qui a déjà mis beaucoup de ses économies dans ce sport nous a dit aussi qu'il avait reçu de bons conseils de skieurs de la Mauricie mais qu'il a surtout appris en regardant les autres. Son manque de technique était dû il y a quelques années à un manque de côte en Mauricie.

Nul doute que tous les sportifs de la Mauricie sont fiers de cette nomination et ils souhaitent beaucoup de succès à ce citoyen et jeune skieur de Trois-Rivières.



François Carignan

Ligue du Dimanche Matin

Jacques Carpentier brille pour la Taverne Chez Jos

SHAWINIGAN (G.B.) — Après une joute fertile en émotions, l'équipe du Metal Express n'a pu remporter la victoire contre la Taverne chez Jos alors que le compte s'est gelé 5 à 5. Jacques Carpentier s'est distingué pour la Taverne Chez Jos en longant à deux reprises le disque dans la cage de René Pronovost. René Plante, Marc Grenier et Jean-Claude Charest ont compté les autres points de l'équipe Chez Jos tandis que René Gélinas et Jean-Paul Laramee déjouaient à deux reprises chacun le gardien de la Taverne Chez Jos, Michel Filion. Denis Mongrain fut l'autre compte du Metal Express.

Dans une seconde joute, la Taverne des Sports l'a emporté contre l'Albert Chevalier au pointage de 5 à 2. André Boucher fut l'unique compte du Chevalier alors qu'il perçait par deux fois et faisait pénétrer le disque dans les filets du cerbere

Michel Filion. Pour la Taverne des Sports, deux buts de Gaetan Deneault et un but de Pierre Bourque. Maurice St-Jean et Pierre Dupont ont rabaisé la moyenne du gardien Roger Pelierin.

Classement:

équipe	pe	pp	pts	P	pts	Total
Metal Express	2	0	11	8	4	4
A. Chevalier	1	1	20	7	2	2
Tav. Chez Jos	1	1	5	18	2	2
Tav. des sports	0	2	6	9	0	0

Compteurs

	P	Buts	Ass.	Total
Pierre Pelierin,	(Chevalier)	2	0	9
André Boucher,	(Chevalier)	2	6	2
Florient Lafontaine,	(Chev.)	2	3	8
Michel Boucher,	(Chevalier)	2	1	7
Jacques St-Jean,	(Metal Exp.)	2	6	1

Au bonspiel des épiciers

Le rink Langlois-Roy gagne les honneurs

Claude Voyer

SHAWINIGAN - SUD — Le grand bonspiel annuel des épiciers de la Mauricie s'est terminé, dimanche dernier, au club de curling de Shawinigan-Sud, alors qu'avait lieu la grande finale des équipes qui ont réussi à obtenir des victoires au cours de la semaine.

Ce tournoi qui s'étendait du 7 au 15 novembre et qui comprenait 64 équipes fut un grand succès. Le but de ce bonspiel des épiciers de la région était de contribuer à une meilleure fraternité et une plus forte unité entre les épiciers de la Mauricie. Aux dires des responsables, cet objectif fut atteint. Ce bonspiel qui en était cette année à son cinquième anniversaire fut fondé par MM. Raymond et Gaston Bruneau.

Plus de 32 prix furent remis aux finalistes dont deux trophées, celui du Main Event et du Consolation. Voici les résultats des parties de dimanche.

Quart de finale

1h.30:	3
Paul Heroux, Grand Mere	3
André Pichette Cap	7
Jean-Guy Roy Shawinigan	7
Jude Deschamps Grand Mere	7
Roger Houde Grand Mere	5
Jean St-Arnaud Cap	4
G. Bourassa Grand Mere	1
Lévis Lessard Shawinigan	7

Demi-finale

4h.00:	7
Jean-Guy Roy Shaw	7

Roger Houde Grand Mere	5
André Pichette Cap	9
Louis Lessard Shaw	2
G. Langlois Grand Mere	10
Paul Brunelle Shaw	9
Aimé Bouchard, T-Rivières	6
L. Beaulieu Cap	4

Finale

7h.00:	9
J. Langlois Grand Mere	9
Jean-Guy Roy Shaw	5
Pour le trophée Consolation	
Aimé Bouchard Trois-Rivières	9
André Pichette Cap	6
L. Beaulieu Cap	9
Lévis Lessard Shaw	7
Roger Houde Grand Mere	10
Paul Brunelle Shaw	3

CURLING

Ligue féminine Trois-Rivières Curling Club Lundi	
Gagnante	Perdante
Annette Trachy	Joan Miller
Lucille Laperrrière	Margie Tebbin

Lundi	
Glady's Ferguson	Helen Carden
Lucille Laperrrière	Winnie Rayner
Pierrette Cloutier	Mary Montgomery

Mercredi	
Ferguson	0
Laperrrière	0
Cloutier	0
Carden	0
Miller	0
Brown	0
Rayner	0
Montgomery	0

Une victoire du High School

TROIS-RIVIERES (P.B.) L'issue de la partie de la ligue juvénile de ballon-panier entre le High School et le S.T.R. s'est scellée dans les deux dernières minutes de jeu, alors qu'il y avait égalité 31-31. Le High School l'a finalement emporté 41-34 après une poussée victorieuse.

Les meilleurs compteurs du High School ont été Adam, 11

points, O'Brien, neuf points et Street avec huit points. Dans le camp du S.T.R., Boutard, Turcotte et Hamel ont totalisé respectivement treize, onze et six points. La première demie s'est achevée au pointage de 22-19 et, tout au long de la joute, les spectateurs ont assisté à un duel excitant. Par ailleurs, le S.T.R. de la division Bantam a pris la mesure du High School en les écrasant 40-23.

En roulant ma boule

Ligue féminine de grosses quilles (Labatt)	
Shawinigan Academy Bowling	
P. Boisclair	148
G. Tremblay	147
L. Juneau	145
I. Carpentier	140
C. Dupont	138
R. Diamond	138
J. Letevara	137
B. B. Berthiaume	135
P. Spiek	135
D. Milette	134

Position d'équipes	
Marché Bourassa	27
Purity Ice Cream	16
Jos Hanna	16
Thielend Fourrux	17
Pharmacie Marier	13
Papp et Fils	9
P.H.T. de la semaine: Janine Letevara 483	
P.H.S. de la semaine: Janine Letevara 177	

La ligue féminine de grosses quilles "Labatt"	
Plus haut simple: — Berthe Côté et Mme O. Gélinas avec 192	
Plus haut triple: — Gaétane Tremblay avec 475	
Plus haut simple d'équipe: — Nettoyeur Lévesque avec 784	
Plus haut triple d'équipe: — Bélisle Chaussures avec 2,172	

Classement	
Bélisle Chaussures	23
Fleuriste Rouvette	19
Nettoyeur Lévesque	19
Coupons Chez Solange	17
Bilouléria St-Onge	15
Mme Plante Varietas	12
Meilleures moyennes	
Janina Dumas	151
Pierrette Gélinas	150
Gaétane Tremblay	150
Pierrette Boisclair	148
Carmen Dupont	145
Alp. Marcouillier	142
Bee Berthiaume	141
Mme Jacques	140
Madeleine Boisvert	140

La Datsun 1600 est en tête!

Non seulement elle est difficile à battre, elle n'est même pas facile à suivre. Elle possède une liste de rallyes victorieux longue comme le bras. Elle se faufile dans les petites rues tortueuses avec l'agilité d'un chat et vous place en tête de file sur l'autoroute. Conduisez une Datsun 1600. Devenez vous aussi chef de file.

À l'intérieur: On voit tout. Sa visibilité panoramique est phénoménale. Et il y a aussi de nombreux suppléments sans coût additionnel: sièges baquet (inclinaison de la sedan à 4 portes et la familiale), ventilation indirecte, Chauterrette-dégivreur à 3 vitesses, Colonne de direction telescopique, Appuie-tête, ceintures de sécurité et panneau de bord cousiné, le tout protégé par une construction monocoque pour plus de sécurité. Boîte automatique à 3 vitesses ou

avec levier au plancher à 4 vitesses synchronisées.

À l'extérieur: Freins avant à disques pour arrêts sûrs, sans flottement. Suspension indépendante sur 4 roues pour aplanir les chemins les plus cahoteux. Modèles aux lignes élégantes à 2 ou 4 portes et wagonnette.

Sous le capot: Un moteur de 1600 cc développant 96 cv avec arbre à came en tête

qui donne jusqu'à 35 milles au gallon. Carburateur jumelé. Alternateur.

Voici où vous pouvez la voir: Chez l'un des 250 concessionnaires Datsun répartis dans tout le Canada. N'importe lequel sera heureux de vous faire faire une balade d'essai. La Datsun 1600. Difficile à battre.

DATSUN 1600 \$2235*
à partir de

La plus avantageuse de toutes

* Prix de détail suggéré F.A.B. Montréal, Vancouver, Toronto, Halifax. Plus d'informations et livre prospectus 223-2235.

LE SKI avec *de Paine*

Entraîneur en chef de l'Équipe Nationale Canadienne

NOVICES - 1

LA VERIFICATION QUOTIDIENNE DE VOS ATTELAGES DE SKI.

Une excellente habitude à prendre: c'est de vérifier la tension de vos attelages chaque matin avant de faire du ski.

Les attelages sont sécuritaires en autant que leur mécanisme fonctionne! Assurez-vous en par une vérification.

Le transport des skis sur les supports d'auto les expose aux vibrations et à la corrosion. La vibration rend la tension plus lâche, occasionnant d'inutiles débloquages dans les mécanismes de sécurité et entraînant des chutes parfois dangereuses. Il y a aussi le danger réel d'un coincement dans le mécanisme d'ouverture avec le résultat inhérent à pareille éventualité.

Même de très courts voyages peuvent déranger l'arrangement de votre attelage.

Il s'agit de prendre seulement quelques instants pour vérifier chaque fois votre mécanisme et vous vous épargnerez ensuite beaucoup de problèmes.

Gauthier Sports Ltée

364, Des Forges Tél. 375 4929
Trois-Rivières

DATSUN **PRODUIT DE NISSAN**

Martial Grondin Automobiles Inc.
3871, boul. Royal Tél.: 374-3838
Trois-Rivières, P.Q.

J. Claude Gervais Autos Inc.
9732, Des Hêtres Tél.: 539-2211
Shawinigan, P.Q.

Il y a plus de 1000 concessionnaires Datsun à votre service au Canada et aux États-Unis.

détente

PALACE GRAND MERE Tel. 538-4183

Bataille d'Angleterre

UN FANTASTIQUE SPECTACLE DE LA GUERRE

MICHAEL CAIN FREDERICK HOWARD COLLE BURGESS

SEPT SECONDES EN ENFER

SAM. & VEN. 14 et 20 NOV.

CHAMPLAIN 18 ANS Adultes

JUSQU'À VENDREDI

le désir est là l'amour est là avec **DESIRELLA**

COULEURS

Aussi: "CRAN D'ARRET"

Samedi après-midi à 1h.30 pour les jeunes "LE PLUS BEAU JOUR DE MA VIE" Adm.: 50¢

Cartoons - Prix de présence Accumulez vos étiquettes de chocolat pour le gros lot de Noël \$200 en chocolat.

HERSHEY'S

3e SEMAINE

Un Voyage Sensuel d'Une Génération à l'Autre

André LAWRENCE Pierre LÉTOURNEAU et Monique MERCURE

Viens mon amour

COULEURS

Aussi en couleurs INTRIGUE A SUEZ

HORAIRE: des 6h 25, dernière représentation complète 7h 55.

CAPITOL 374 DESFORGES, 374-2459

TEL: 374-8011

Toujours 3 FILMS

LE PARIS 957, ST MAURICE - T.R.

PRESEMENTENT 18 ANS

A L'AFFICHE: 3 FILMS EN COULEURS

3 grands films à ne pas manquer

TOUJOURS A PRIX POPULAIRES

1- Un Sheriff à New York 6h.00
2- Le grand retour 8h.00
3- La rage de survivre 9h.50

ETUDIANTS ET AGE D'OR: \$1.00 - ADULTES: \$1.50

IMPERIAL Jusqu'à vendredi

Enfants: 50¢ Adultes: Prix rég. Etudiants: \$100.00

TOUS LES VENDREDIS SOIRS Etudiants: 2 pour \$1.50

Une seule représentation en soirée à 7h.30

LE SECRET DE SANTA VITTORIA

Primeur canadienne

2EME FILM "LA DERNIERE EVASION"

2e SEMAINE COLOSSAL - ELOQUENT!

La séduisante et coquette GENEVIEVE BUJOLD

dans le rôle d'Anne Boleyn qui lui permit d'être nommée pour un Oscar

"MEILLEURE ACTRICE" EN COULEURS - EN FRANÇAIS

RICHARD BURTON GENEVIEVE BUJOLD

"Anne des Mille Jours"

IRENE PAPAS ANTHONY QUAYE JOHN CLEGG

LE BARONNET 374-9955

Censure en Russie

MOSCOU (AFP) — L'écrivain Andreï Amalric, auteur de "L'URSS survivra-t-elle en 1984" a été condamné jeudi à trois ans de prison par le tribunal de Sverdlovsk pour "fabrication et diffusion de calomnies anti-soviétiques", apprend-on de bonne source.

Amalric avait été arrêté le 21 mai dans un village de la région de Riazan, où il avait l'habitude de passer l'été. On ignore le lieu de sa détention.

Agé de 32 ans, Amalric a fait des études d'histoire qu'il n'a pu terminer. Il avait déjà fait l'objet, il y a trois ans, de "mesures administratives", pour publication "d'oeuvres à caractère anti-soviétique et pornographique", et avait été assigné à résidence en Sibirie occidentale.

Un opéra sur la vie d'Einstein

Le musicien Paul Dessau termine actuellement un opéra ayant pour thème la vie d'Albert Einstein, a annoncé l'agence de presse est-allemande "ADN". Celle-ci ajoute que le compositeur s'est inspiré de l'ébauche d'une pièce de théâtre de Bertolt Brecht. L'oeuvre serait présentée prochainement au Staatsoper de Berlin-Est.

\$30

CE SOIR Pierrot fortune O'FLAMMES

\$30

BOUQUINERIE Lorne Pelletier 1855, Royale

\$30

ON DANSE AU FOU DU ROI

... la nouvelle salle de l'Hôtelierie Le Baron, 3,600 boul. Royal à Trois-Rivières. Orchestre de Claude Bornais. Décoration op. On y sert même vos mets favoris. Venez rire et danser au FOU DU ROI et amenez des amis car plus on est de fous...

L'HOTELLERIE CP Hôtels

LE BARON

CINEMA DE 5HRES AUJOURD'HUI

5

VIOLENCE AU KANSAS

Avec Jeff Chandler
Ness Parker

LES MEILLEURS FILMS

ça se voit 13

A CKTM TV



HOMARD FRAIS bouilli ou grillé

2 pour 1

Tous les mardis et mercredis

Repas complet 6.50 par personne

Salons privés pour parties

Le Roussillon

331 Des Forges Trois-Rivières
Pour réservations: 375-5444

2 heures de stationnement GRATUIT

Horaires du Cinéma

Cinéma Le Baronnet: "Anne des Mille Jours" Semaines: 4h.30 et 9 h. Dimanche: continué à compter de 1 h.

Théâtre Capitole: "VIENS MON AMOUR ET INTRIGUE A SUEZ" Semaine: 6h.25. Dimanche: 6h.25. Dernière représentation complète 7h.55.

Théâtre Champlain: "DESIRELLA ET CRAN D'ARRET" Semaines: 4h.30-8h., 8h.-9h.30. Dimanche: 1h.30 Samedi: Matinée pour les jeunes à 1h.30.

Théâtre Impérial: "LE SECRET DE SANTA VICTORIA ET LA DERNIERE EVASION" Samedi et dimanche: 1h.30-4h.45-8h.30. Samedi: Une seule présentation à 7h.30. Cinéma de Paris: "UN SHERIF A NEW YORK ET LE GRAND RETOUR ET LA RAGE DE SURVIVRE" Samedi: Matinée pour enfants à 1h.15. Semaines: 8h., 8h.-9h.50. Dimanche: Matinée à 1h.

Cinéma Royal: "DESTINATION ZEBRA STATION POLAIRE ET MR. DAGUE" Semaines: 1 seule représentation à 7h.30. Samedi: 4h.30-8h.15. 10.00. Dimanche: Continué à compter de 1h.30.

DANS UNE AMBIANCE DIGNE DES PLUS GRANDES CAPITALES

Trois-Rivières vous offre

LE RESTAURANT-BAR CARIGNAN

chez **Pollock**

où tous les raffinements de la haute cuisine mondiale ont rendez-vous pour vous plaire.

- les mets les plus fins
- les vins les meilleurs
- l'élégance discrète
- le service impeccable

DÉJEUNERS ET DINERS: tous les jours sauf le dimanche

RÉSERVATIONS: 378-6878

RECITAL MICHELINE RENE SOPRANO

CHARLES RAINER au piano

MARDI, 24 NOVEMBRE A 8h.30 P.M. au **THEATRE CAPITOL**

BILLETTS EN VENTE Pollock - Mercerie De Luxe - Restaurant Penn Mass

\$5.00 - \$4.00 - \$2.00

Sous le patronage du **CLUB RICHELIEU** DU CAP DE LA MADELINE

télévision

Mardi

10.00-2.13.13. Télévision scolaire

5. Dina's Place

6. Canadian School Telecasts

10. Pour vous Mesdames

12. Magic Tom

10.30-2.13.13. En mouvement

5. Pour vous Mesdames

5. Concentration

6. The friendly giant

12. Peyton Place

10.45-2.13.13. Chez Hélène

13 CKTM TV

Mardi le 17 novembre 1970

8:00 Mire et musique

8:30 Le 13 vous informe

8:45 Fusée XI-5

9:15 Télévision scolaire "Les oraliens"

9:30 Caméra 13

"Combat dans l'île" Avec: Rony Schneider et Diana Lepvrier

10:00 Télévision scolaire "Français secondaire 1" "Le franbois"

10:30 En mouvement

10:45 Poly

11:00 La souris verte

11:15 Les joyeux naufragés

11:45 Sagulath 0013

12:00 Le 13 vous informe

12:10 Les petites annonces

12:30 Rue Principale

12:36 Les plus beaux films "Vivre libre" EU. 1945. Drama de guerre. Avec: Charles Laughton et Maureen O'Hara. Un maître d'école est mis à une affaire de sabotage.

14:30 Pour vous Mesdames

15:00 Femmes d'aujourd'hui

16:00 Bobino

16:30 Sol et Gobelet

17:00 Cinéma de 5 heures "Violence au Kansas" EU. 1959. Western. Avec: Jeff Chandler et Fess Parker. Un évadé de prison tente de livrer à la police les bandits responsables de la mort de sa femme.

18:30 Le 13 vous informe

19:00 Jennesse

20:00 Jiny

20:30 Symphonie

21:00 Moi et l'autre

21:30 Rue des pignons

22:00 Format 60

23:00 Téléjournal

23:20 Le 13 vous informe

23:30 Ciné-soir "La porte ouverte" EU. 1959. Drama social. Avec: Sidney Poitier et Richard Widmark. Un gangster tient un médecin noir responsable de la mort de son père.

01:24 Nouvelles Anglaises

01:44 Fin des émissions

11.00-2.13.13. La souris verte

5. Sesame street

6. The movie game

12. John Manicisco

11.15-2.13.13. Cinéma

5. Les joyeux naufragés

10. Au bout du fil

11.30-4. The Hollywood Squares

7. Pops à raison

8.22. That girl

10. L'Appel de Florence

12. McQueen and co.

11.45-13.13. Zepulath 0013

12.00-4. L'actualité

5. Jeopardy

6. Elwood Glover's Luncheon date

7. Minirama

SPECIAL DU JOUR AU CHOIX

CONSOMME

GROQUETTES AU POULET OU RAGOUT CANADIEN

POUDING AUX FRAISES

THE CAFE LAIT

SPECIAL \$1.24

PUB 115 BUFFET NORMANDIE 119 Des Forges Trois Rivières

RECITAL FELIX LECLERC

MARDI 1er DECEMBRE au Séminaire

Billets en vente chez CLAUDE BORNAIS et au Séminaire \$4.00 - \$3.50 - \$2.50

Organisé par les Filles d'Isabelle

Bealchop

Le 10 vous informe

The Flintstone

Le 13 vous informe

Les petites annonces

Dessins animés

Cinéma

De tout de tous

The who, what or where game

Deuxième édition

A world apart

Matinée with Joe Van

Rue Principale

C'est mon opinion

Midi-sport

News

Horizons verts

Horoscope et fortune

Now show

The Dick Van Dyke show

Bienvenue chez nous

Les plus beaux films

Minipalmarès

Cinéma

Etoiles et destin

55 North main

Let's make a deal

Days of our lives

Double exposure

A toute vapeur

The newlywed game

Ni oui ni non

A toute vapeur

The doctors

Coronation street

Pour vous Mesdames

The dating game

Famous jury trials

Famille d'aujourd'hui

Another world

Take thirty

General hospital

Andréjovics

L'actualité

Le commodore

Semaphore

Bright promise

The edge of night

The early life

A vous de jouer

Bobino

Chef le professeur

Another World Somerset

The galling gourmet

Le cirque du capitaine

Beat the clock

The early life

Gilligan's Island

The banana splits

The moustache

The trooper yancy show

Perdus dans l'espace

Le 13 vous informe

Daniel Boone

Oopiti

L'homme de l'île

Gilligan's Island

Café-Terrasse

Truth or consequences

Cinéma de 5 heures

Café-Terrasse

The Beverly Hills

5:30 report

The Pierre Bertin Show

The early life

Les 2 D

Eye Witness News

Les trois heures

Troisième édition

News

Studio 54

Pulse

C'est mon opinion

Édition sportive

Le Téléjournal

Panorama

Nightly news

Hour news

Avec André Guy

Beat the clock

Le 13 vous informe

24 heures

Nouvelles du sport

Forme 60

Madame et service

Dragnet

Télé-Cinéma

To tell the truth

Le 10 vous informe

The courtship of Eddie's Father

Jeunesse

News

7.25-10.10

Les commentaires de Ma Auguste

Cher Oncle Bill

The don Knotts Show

Occult

6.12-22.10

The mad liquid

Hawaii 5.0

Département 5

Hawaii 5.0

Telescope 71

Jenny

8.30-5.10

Telescope 71

Movie of the week

10.13

Room 222

9.00-2.13.13

Moi et l'autre

Noir sur blanc

The Storefront Lawyers

Hallmark Hall of Fame

10.30-2.13.13

The Johnny Cash show

Rue des pignons

Format 60

9.00-2.13.13

Cherchez le magot

Tuesday night

Marcus Welb M.D.

8.22

The Barbara McNair show

Enquêtes spéciales

Le 10 vous informe

Le Téléjournal

Le magazine

Eye witness news

News

8.22

11 P.M. Report

La couleur du temps

En pantoufles

11.00-10.10

Pulse

Nouvelles du sport

Dernière édition

Le 13 vous informe

Viewpoint

Cine-Club

Heure exquise

The tonight show

Night Report and sports Final

The Dick Cavett Show

Cinéma

11.45-4.12

Tuesday movie

One of a kind

Dernière édition

Musique Marc Légrand

Le Téléjournal

Final Report and Weather

1.45-12.215-12

Nouvelles anglaises

University of the air

Montreal bulletin board - News headlines



Après une absence de deux ans, le chansonnier québécois Claude Léveillé sera à Trois-Rivières demain soir, alors qu'il donnera un récital au théâtre Capitol. Durant la première partie du spectacle, la chanteuse québécoise Isabelle Pierre interprétera quelques-unes de ses compositions. Les deux chansonniers seront accompagnés par un orchestre de sept musiciens et de huit choristes, dirigé par Pierre Leduc, jazzman dont la réputation n'est plus à faire, et que le public trifluvien a eu l'occasion d'entendre à maintes reprises entre ses murs, notamment à la Plaque à Godro.

Poésie et musique par les frères Châtillon

TROIS-RIVIERES (R.L.) — Les frères Pierre et Jean Châtillon, le premier poète, le second musicien, faisaient dernièrement le lancement conjoint et familial de leurs dernières oeuvres. La manifestation qui réunissait les membres de la section musique et du département des lettres avait lieu au campus de l'université.

Pierre Châtillon vient de publier aux éditions du Jour un récit poétique intitulé "Le journal d'automne de Placide Mortel". Et Jean Châtillon présentait alors le tome II de son étude sur la musique dite "pantonale".

La musique pantonale — Selon Jean Châtillon, il existe actuellement, en théorie musicale, trois grandes tendances: le traditionnel, l'avant-gardisme farfelu et le système pantonal.

La première réaction à un traditionalisme trop scolastique, parfois arbitraire et contradictoire, fut dans une recherche éfrénée et irrationnelle d'éléments nouveaux. A cet avant-gardisme farfelu, Jean Châtillon et d'autres musiciens opposent le système pantonal qui est une nouvelle étude rigoureuse des bases musicales à partir de zéro.

Dans son ouvrage intitulé "Initiation aux structures de la

musique pantonale", Jean Châtillon fait la synthèse des récentes découvertes dans ce domaine: pour lui le tome II qui vient de paraître est la partie la plus importante de son oeuvre. Dans son discours, lors du lancement, le musicien a invité toutes les organisations musicales de la région à s'unir dans la recherche.

Le journal d'automne

Après avoir publié un premier recueil "Les Cris" en 1957, et un deuxième "Soleil de bivouac" en 1969, Pierre Châtillon présente maintenant son troisième volume "Le journal d'automne de Placide Mortel".

Ce récit poétique met en évidence le contraste vertigineux entre cette poussée intérieure de lucidité et le drame qui en résulte devant le seul impératif qui s'impose: mourir.

Pierre Châtillon s'exprime ainsi dans la présentation de son livre: "C'est le livre de mes trente ans, je crois. A mesure qu'on vieillit, ce qui s'impose de façon de plus en plus insoutenable, c'est la précarité de la vie, la fragilité de tout ce qu'on aime. Tous les hommes ont en effet le même nom de famille et ce nom c'est Mortel; quant au prénom il s'acquiert à mesure que les hommes constatent la vanité de leurs révoltes".



MM. Pierre et Jean Châtillon viennent de lancer deux ouvrages dans leur domaine respectif. Pierre Châtillon présente son troisième volume de poésie, qui est plus précisément un récit poétique intitulé "Le journal d'automne de Placide Mortel". Jean Châtillon publie le tome II de son étude sur la musique pantonale. La petite

réception à l'occasion du lancement avait lieu dernièrement au campus de l'université en présence de MM. Armand Guillemette, directeur du département des lettres, (à gauche) et du recteur de l'université, M. Gilles Boulet (à droite). Au centre: MM. Pierre et Jean Châtillon. (Photo Roland Lemire)

Les films que vous verrez

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes (e) enfants (a) adolescents. Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

ANNE DES MILLE JOURS (3) Anglo-américain. Drame historique. — Cette évocation historique réussie présente de façon nuancée la part prise dans les décisions politiques d'un monarque par ses passions personnelles. Les situations décrites comportent plusieurs éléments délicats.

CRAN D'ARRET (4) Franco-italien. Drame policier. — Dans ce drame policier bien mené, un

déclassé se réhabilite en sortant un jeune homme de la déchéance. L'intrigue comporte des éléments saucieux et des scènes de violence sadique.

LA DERNIERE EVASION (5) Anglo-allemand. — Drame de guerre. — Dans ces aventures de guerre plutôt conventionnelles, un héros dur et insensible acquiert un peu d'humanité dans une expérience difficile. L'intrigue comporte de nombreuses violences guerrières. (a)

DESIRETA (6) Français. Drame sentimental. — Ce film méditerranéen raconte de façon commerciale des situations saucieuses et fait état de mœurs normales. L'intrigue donne lieu à des scènes d'un érotisme vulgaire.

LE GRAND DETOUR (5) Américain. Drame de guerre. — Ce film met en valeur la ténacité d'un homme pour sauver l'humanité à laquelle il a voué sa vie. (e)

INDRICHIE A CHEZ (5) Franco-allemand. Film d'aventures. — Ce film de facture courante, inspiré de James Bond, présente certaines situations saucieuses.

LA PAGE DE SURVIVRE (5) Américain. Film d'aventures. — Le film met en relief le dévouement d'un médecin auprès des pauvres. Il contient quelques scènes de recherche d'effets suggestifs.

LE SECRET DE SANTE VITTORIA (4) Américain. Comédie. — Cette comédie risquante met l'accent sur la détermination courageuse d'une nomenclature à sauver son gagne-pain. (a)

UN SHERIF A NEW-YORK (4) Américain. Drame policier. — Ce film habilement réalisé présente avec sympathie le personnage d'un policier cynique et violent. Il comporte de nombreuses brutalités et des scènes d'inconduite et de nudité.

VIENS MON AMOUR (6) Canadien. Drame. — Ce film sans consistance est basé sur un scénario fabriqué qui multiplie les occasions de présenter des images pour voyeurs dont certaines tiennent de la pornographie.

Substance qui rétracte les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bénéfiques se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et l'accompagne d'une offre de remboursement.

Préparation H



MAISONS MOBILES	
BELMONT 44' x 12' 2 chambres, tout meublé	\$6,295
VAN DYKE 54' x 12' 2 chambres, tout meublé	\$7,295
BELMONT 60' x 12' 3 chambres, tout meublé	\$7,995

MAISONS MOBILES

1971
Concord

Synonyme de luxe confort et durabilité

Telle qu'illustrée 60' x 12' \$8495
3 chambres, toutes meublées.

NOUS MAISONS MOBILES EN DEMONSTRATION SONT CHAUFFÉES

Plan de financement 10 ans sur maisons mobiles.

Votre ameublement prix en échange sur votre paiement initial de maison mobile.

J.-P. RÉMILLARD LTÉE

Rte 2 CP 204

Tél.: 375-8431

TROIS-RIVIÈRES-OUEST



MAISONS MOBILES	
RICHARDSON 60' x 12' 2 chambres, tout meublé style Espagnol	\$8,995
RICHARDSON 60' x 12' avec extension 4' x 12'. De luxe style contemporain, 3 chambres, 2 salles de bain, tout meublé.	\$9,995

VENTE

avant Noël

L. CROTEAU

1408, LAVIOLETTE • TROIS-RIVIÈRES • Face à M. Croteau • Tél. 375-9721

TISSUS • DRAPERIES • RIDEAUX • LINGERIE DE MAISON
à prix imbattables

LAME BROCHE
et autres tissus pour vos toilettes des Fêtes. Valeur \$4.98
SPECIAL
\$1.98

SERVIETTES
Imprimées
Val. 69¢
SPECIAL
39¢

VASTE CHOIX DE TISSUS IMPORTES

TERYLENE
à uniforme, nylon pour habits de ski-doo 45" et 60" de large.
Val. \$2.98
SPECIAL
98¢

DOUBLURE
piquée - 54" de large
SPECIAL
98¢

VOCAMA
nylon brossé
Val. \$2.98
SPECIAL
98¢ la verge

TWEED PREDOUBLE
et autres
54" de largeur
Val. \$4.98
\$2.98

VELOURS CORDE
Rayé imprimé
Val. \$1.49
SPECIAL
50¢ LA VERGE

PLAN MISE DE COTE

DRAPERIES
de toutes sortes
la verge
50¢

CRIMPKNIT
Fortrel 60" largeur
Tricot double
lavez portez
la verge
\$3.88

VELOURS
LAVABLE
Valeur \$6.98
A compter de
\$2.98

SIMILI-FOURRURE
Pour couvrir sièges, orlon pour robes de chambre (60" de large).
A compter de
\$2.98

COMPTOIR DE COUPONS
1/2 PRIX

10% D'ESCOMPTE
SUR
RIDEAUX
DRAPERIES
COUVRE-LITS

TISSUS
pour robes-pantalons
Val. \$2.98
SPECIAL
98¢

COMPTOIR DE RIDEAUX ET DRAPERIES

• LAVABLES
• SANS REPASSAGE

Comprenant:

Terylene boucle
Val. \$2.98
98¢

FILETS pour rideaux
98¢

Vaste assortiment de draperies
98¢

THETREX BLANC
98¢

COMPTOIR DE TISSUS ASSORTIS 1¢ le pouce

NOMBREUX AUTRES SPECIAUX NON ENUMERES

Le Cascade 40 vous présente son « chauffe-eau » de grand frère...



Le Cascade 60



« Il est beau, mon grand frère!
(C'est normal, puisqu'il me ressemble).
Mais il contient 60 gallons d'eau chaude,
lui! »

Vous pouvez l'acheter ou le louer,
pour seulement \$2.25 par mois.
Renseignez-vous auprès de votre fournisseur habituel
ou du service des ventes de l'Hydro-Québec.

ON EST
12,012
POUR ASSURER
VOTRE
CONFORT

La ville acquerra des lots en vue de l'élargissement du boulevard Parent

TROIS-RIVIERES (FG) — Le chef du Contentieux, Me Jean Méthot c.r. a reçu l'autorisation du conseil municipal d'adresser des avis d'expropriation tel que prévu à l'article 774 du Code de procédure civile, dans le but de l'acquisition de certains lots en vue de l'élargissement du boulevard Parent.

Sept propriétaires recevront l'avis d'expropriation à ces fins: Les Industries de Gentilly Ltée, Régent Beauchemin, Ovil Harnois, René Boisvert, Fernand Lacerte, W.A. Laines et Edouard Raymond.

Dans tous les cas l'indemnité offerte par la ville est de \$1.00. Les sept résolutions qui ont été présentées à tour de rôle par les conseillers Benoit Giguère, Antoine Gauthier, Jean-Paul Lavergne et Léo Thibeault sont libellées dans les mêmes termes et se terminent ainsi: "La présente autorisation est valable pour toute la procédure d'expropriation jusqu'à jugement final."

Homologation du boul. Rochon.

Nos édiles ont aussi approuvé le plan préparé par M. Roger Gélinas, arpenteur-géomètre, concernant l'homologation du boul. Rochon. Le plan daté du 14 mars 1965, pour être déposé aux archives de la cité, montre, entourées d'un liséré jaune, les lisières de terrain nécessaires à l'indication de nouvelles dimensions au tracé du boul. Rochon, à partir du boul. Des Forges jusqu'au boul. Chanoine-Moreau.

La résolution du conseil, présentée par les conseillers Benoit Giguère et Antoine Gauthier, ordonne aussi que les procédures de confirmation du dit plan par la Cour Supérieure pour le district des Trois-Rivières, soient faites conformément à la loi, de manière à le rendre obligatoire pour la municipalité, pour les pro-

priétaires et pour toute personne.

Cette décision découle de l'adoption du règlement no 440, le 19 octobre 1970, en vertu duquel l'arpenteur-

géomètre de la cité avait préparé un plan indiquant des dimensions nouvelles au tracé du boul. Rochon à partir du Boul. Des Forges jusqu'au boul. Chanoine-Moreau.

Elections à l'Université du Québec à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES (J.L.) — Il y aura élections à l'Université du Québec à Trois-Rivières les 27 et 30 novembre ainsi que le 1er décembre 1970 entre 12h et 13h30 et entre 18 heures et 19h30 et 30.

Il s'agit de faire élire un représentant des étudiants à l'As-

semblée des gouverneurs à Québec, un représentant des étudiants au Conseil des études à Québec, deux représentants des étudiants au Conseil d'administration à Trois-Rivières et Québec et six représentants des étudiants à la Commission des études à l'UQTR.

Tous les étudiants qui veulent

poser leur candidature à l'un des postes sujets à l'élection doivent remplir un bulletin de mise en candidature et ce à compter de lundi. Ils n'auront qu'à les remettre au bureau du comité des élections situé au sous-sol de la cafétéria, au campus des Forges. Ce bureau sera ouvert durant toute la semaine.

La présidente du comité d'élection pour l'année 1970-71 est Mlle Marie-France Chabot. Les étudiants à temps partiel peuvent remettre leur bulletin à la téléphoniste, au pavillon central de l'Université.

Quelque cinq mille étudiants et étudiantes auront le droit de

GAUTHIER SPORTS LTEE NO 1 en équipement pour le SKI PLUS POUR VOTRE ARGENT



TRAPPEUR™
LA BOTTE DE L'EQUIPE FRANCAISE



SNAP-555
KRISTA-55

doublure
molletonnée.
botte préformée.
semelles fusionnées
à la tige.



LANGE



TYROL

BOTTES POUR
HOMMES ET
FEMMES

à compter de

\$39⁹⁵

POUR ENFANTS

\$29⁹⁵

LE TRAPPEUR

A
compter de **\$69⁰⁰**

HENKE

Spécial **\$59⁹⁵**

UN CREDIT POUR VOS VIEILLES BOTTES

Le crédit des vieilles bottes servira d'acompte sur vos neuves

Gauthier Sports Ltée

364, Des Forges

Trois Rivières

Tél.: 375-4929

annonces classées

trois-rivières 378-6116 / shawinigan 537-1801 / grand'mère 538-1717

Annonces classées
 Les annonces classées au mot devant paraître dans l'édition du lendemain devront nous parvenir avant 4 heures p.m. la veille de leur publication.
 Les annonces encadrées (display) devront nous parvenir au bureau à 4 heures p.m., l'avant-veille de leur parution.
 Les annulations et les corrections seront acceptées jusqu'à 4 heures p.m. le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.
 Les erreurs seront promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion. Autrement nous ne saurions accorder de remise ni une nouvelle insertion gratuite. Au cas d'erreurs ou d'omissions, notre responsabilité ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

CONVOICATIONS

Mardi le 17 novembre 1970

Trois-Rivières,
 mardi, 17 novembre 1970

De 2 hres à 4 hres et de 4h30 à 8 hres — Clinique Antituberculeuse à l'Unité sanitaire.

De 2 hres à 4 hres — Clinique de puériculture à la salle Syvain pour les résidents de Trois-Rivières-Ouest.

De 2 hres à 4 hres — Clinique de puériculture à l'école Saint-Jean de Brébeuf pour les résidents de la paroisse.

12h30 — Hôtellerie Le Baron les maîtres Gilles Beaudoin, Réal Desrosiers et Robert L. Gouin invités d'honneur au club Rotary.

7 hres — Hôtellerie Le Baron, remise des pouvoirs au nouvel exécutif des Dames Auxiliaires.

8 hres — Sous-sol de la Cathédrale, conférence de M. Léon Lafrenière intitulée "Vie et réalisations de l'abbé Gosselin" au Carrefour de la Soirée.

7h30 — Edifice de la CSN, rue Saint-Georges, deuxième cours sur la loi d'Assurance-chômage.

De 2 hres à 4h30 — Clinique de donneurs de sang de la Croix-Rouge au Trois-Rivières curling club.

7 hres — Centre culturel, Festival du cinéma français. Le film "La grande illusion de Jean Renoir" sera présenté.

GRANDE SOIREE BINGO
 Ce soir 7.30 heures, Ecole St-Philippe
 Au profit de l'Ass. Sportive St-Philippe
 25 LA CARTE — 5 POUR \$1.00

12 TOURS DE \$35
 Cartes gratuites avec l'achat de la série à \$2.00

TOURS DE \$100
 TOURS SPECIAUX

Ce soir, soirée bingo 8 hres p.m.
St-Odilon
 Au sous-sol, église. Organisé par la garde du Cap. Pour les œuvres.
 5 pour \$1.00 — 12 tours réguliers de \$30.00

Série: 14 tours de \$100
 ACCOMPAGNEE DE PLUSIEURS AUTRES TOURS
 2 cartes gratuites avec l'achat de la série spéciale.
 2 tours bons de \$25.00 et \$75.00

ATTENTION BINGO BRUINS
 Tous les mardis soir à 8 heures
SOUS-SOL DE L'EGLISE CHRIST-ROI, SHAWINIGAN
 12 tours réguliers de \$40.00 du tour
 8 tours spéciaux de \$100.00
 2 tours GRATUITS de \$50.00

Entrée 6 cartes pour \$1.00
TOURS SPECIAUX - \$2.00 la série de 8 cartes
 3 séries pour \$5.00

MINI BINGO de 7.15 à 8 heures
 ENFANTS EN BAS DE 14 ANS NON ADMIS
 POSSEDEURS PERMIS DE LA REGIE
 BIENVENUE A TOUS

Une auto
 Nous en avons une POUR VOUS dans la rubrique 125 de nos annonces classées

IL EST PROUVE
 QUE LES RESULTATS FONT LA POPULARITE de nos annonces classées

2- CARTES D'AFFAIRES
Achat ou vente d'immeubles
CONSULTEZ
TRUST GENERAL DU CANADA
 courtier en immeubles
 Edifice Place Royale
 Trois-Rivières.
 Tél. 378-4875

4- PROPRIETES A VENDRE
BOULEVARD CHANOINE MOREAU, propriété pratiquement neuve, fini brique et plâtre, 4 logements à 3 pièces, entrée laveuse-sécheuse par tout. Vaste coin de rues éclairé. Revenu annuel \$4,600. Comptant \$5,600. Balance à discuter. Maurice Faucher, courtier. 378-9961. B 4 T 13-16

375-1601
J. B. LANGLOIS INC.
 COURTIER EN IMMEUBLES
 118 Rue Saint-Jacques, Trois-Rivières

4- PROPRIETES A VENDRE
BOULEVARD CHANOINE MOREAU, propriété pratiquement neuve, fini brique et plâtre, 4 logements à 3 pièces, entrée laveuse-sécheuse par tout. Vaste coin de rues éclairé. Revenu annuel \$4,600. Comptant \$5,600. Balance à discuter. Maurice Faucher, courtier. 378-9961. B 4 T 13-16

Visitez nos maisons modèles
 Place Lambert T.R.
 Secteur Bellevue T.R.O.
 Terrasse Duvernay T.R.O.
 A compter de \$13,950.00

LES ENTREPRISES DARGIS & FRERES
 378-3008

DOMAINE DU PARC, Cap-de-la-Madeleine, place Michener et rue Dorion, bungalow neuf 5 pièces, commodités, prix raisonnables, visites: Prudent Dargis, Inc. Entrepreneur Général. 374-6491. D 4 T 29-31

12,500.00
 T.R.-O. Bungalow, construit en 1961, grande cuisine, salon 3 grandes chambres à coucher, terrasse au-dessus du garage. Terrain de 120 X 90. Possession immédiate. Vue sur le fleuve.

Boul. des Chenaux
 Bungalow 27 X 42, brique et pierre, intérieur fini plâtre, 6 pièces, salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, plancher bois franc, terrain 37 X 125, paysagé. Pour vente rapide.

P. DESAULNIERS
 378-4521

4- PROPRIETES A VENDRE
 40-42-44 2 magasins 1 logement. Aucune offre raisonnable refusée. Renseignements: Téléphone: 375-5132. B 4 T 10-39

3- CARTES D'AFFAIRES
SABLAGE DE PLANCHER, finition plastique, sans cirage, vente posée de parquetterie de bois franc. Ouvrage propre et garanti. Estimation gratuite. Demandez Jacques Guilbeault, Trois-Rivières, magasin, 23 rue Fusée, Cap-de-la-Madeleine. 378-2241. D 2 T 203-24

SABLAGE DE PLANCHER, finition plastique, pose de parquetterie, de bois franc. Ouvrage propre et garanti. Estimation gratuite. Guy Fafard, 375-3865. F 2 T 12-41

REPARATIONS DE PETITS appareils électriques, tels que grille-pain, fer à repasser, bouilloires, ouvre-boîtes, rasoirs, sècheurs, etc. Alions chercher et livrons. Estimation gratuite. 378-3865. D 2 T 13-16

4- PROPRIETES A VENDRE
 MAISON DE CAMPAGNE, 2 mangrois, sur terrain 110 X 155, Pointe-du-Lac. Téléphone: 377-1484. D 4 T 13-15

BUNGALOW TERRASSE DE LA MONTAGNE, rue De L'Esther, 11-1/2 pièces, moderne, cuisine indépendante, Ristourne provinciale. Albert Verrette, courtier. 374-3312 - 374-5566. B 4 T 11-40

\$8,500.00
 Bungalow de 4 pièces situé Ave. des Pins, Pointe-du-Lac, 4 chambres, 2 salles de bain. Murs intérieurs en approx. Electricité 200 ampères. Chauffage air chaud forcé. Cerve 700 pieds. Terrain de 75 X 125. Pour renseignements: CLAUDE LAMBERT, 161 - 375-1601 - Soir. 374-1419.

375-1601
J. B. LANGLOIS INC.
 COURTIER EN IMMEUBLES
 118 Rue Saint-Jacques, Trois-Rivières

4- PROPRIETES A VENDRE
BOULEVARD CHANOINE MOREAU, propriété pratiquement neuve, fini brique et plâtre, 4 logements à 3 pièces, entrée laveuse-sécheuse par tout. Vaste coin de rues éclairé. Revenu annuel \$4,600. Comptant \$5,600. Balance à discuter. Maurice Faucher, courtier. 378-9961. B 4 T 13-16

Par. St-Eugène
 PRES DE L'EGLISE 2 LOGEMENTS BRIQUE 5 PIÈCES 4 GARAGES INTERIEUR PLATRE CAVES CIMENTEE SOUS-SOL. COULÉ ELECTRICITE 220, 100 AMPERES. PLOMBERIE NEUVE. PRIX \$14,800.00. CONDITIONS FACILES.

Par. St-Eugène
 RUE BOULARD, BUNGALOW PIERRE BRIQUE 5 PIÈCES, SALLE FAMILIALE ET 1 CHAMBRE AU SOUS-SOL. TERRAIN 100 X 110 PAYSAGE VERSEMENT MENSUEL \$153.00. TAXES INCLUSES. FAUT VENDRE CAUSE DÉPART.

St-Pierre Les Becquets
 COTTAGE 7 PIÈCES COMPRENANT CHAMBRES, SALON, CUISINE, SALLE A DINER, PROPRIÉTÉ EN TRÈS BONNE CONDITION. GRAND POUILLAILLER ET HAUBERGE. GRAND TERRAIN PAYSAGE AVEC POMPIERS, UN ARPENT X 3 DE PROFONDEUR. TAXE ANNUELLE \$4,000. PRIX D'AUBAINE, \$4,500.00.

Jérard Faucher
 courtier.
376-3090

5- PROPRIETES DEMANDEES
 J'AI DES ACHETEURS pour tous genres de propriétés, situées dans Trois-Rivières ou Cap-de-la-Madeleine. Discretion absolue. Jean-Paul Faucher, courtier. 374-7725. B 4 T 15-20

7- COMMERCES A VENDRE
 GROS COMMERCE de roulettes, montres, articles de sport, avec bâtisse et grand terrain, situé dans un quartier de commerce, balance 7 pour cent et plusieurs autres commerces. Immeubles Cantin. Entr. courtier. Tél. 819-752-4848. D 4 T 10-39

RUE DES FORGES
 40-42-44 2 magasins 1 logement. Aucune offre raisonnable refusée. Renseignements: Téléphone: 375-5132. B 4 T 10-39

BUNGALOW A VENDRE, brique américaine, 11 pièces, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, garage chauffé, coin de rue. Disponible 1er mai 1971. Appeler 375-1819. F 4 T 10-24

4- PROPRIETES A VENDRE
 40-42-44 2 magasins 1 logement. Aucune offre raisonnable refusée. Renseignements: Téléphone: 375-5132. B 4 T 10-39

4- PROPRIETES A VENDRE
 525 RUE DE LA MONTAGNE, Trois-Rivières-Ouest, bungalow 5 1/2 pièces, Albert Verrette, courtier. 374-5566 - 374-3312. B 4 T 29-61

LOCAL COMMERCIAL ENVIRON 450 pieds carrés, Centre paroisse Ste-Marguerite (10,000 de population). Pour plus de commerce ou affaires: 2021 Bui. Normand, tél.: 375-6139. B 4 T 11-40

INTERETS 6 3/4%
 Trois-Rivières-Ouest, secteur Duvernay, Bungalow en pierre, 6 pièces, 4 chambres, planchers en chêne. Grand coin de rues. Disponible immédiatement. Comptant \$1,200.

Maurice Faucher
 Courtier en Immeubles
374-9961

15- LOGEMENTS A LOUER
 23-11-40

15- LOGEMENTS A LOUER
 LOGEMENT 4 GRANDES PIÈCES, entrée laveuse-sécheuse, moderne. Renseignements: Tél. 378-6495, Cap-de-la-Madeleine. Libre 15 décembre. B 23 T 16-19

6 3/4%
 LIBRE IMMEDIATEMENT, BUNGALOW PIERRE BRIQUE 7 1/2 PIÈCES, SALLE A DINER, MUR DANS SALON, 4 CHAMBRES, COUCHER, SALLE A DINER. TERRAIN 100 X 110 PAYSAGE VERSEMENT MENSUEL \$153.00. TAXES INCLUSES. FAUT VENDRE CAUSE DÉPART.

J.P. FAUCHER
 COURTIER
374-7725

A VENDRE COTTAGE 5 pièces plus 1 pièce fine au sous-sol. Pres. hôpital St-Maurice. Tél.: 537-8193 Shawinigan. B 4 T 15-18

23- LOGEMENT A LOUER
 LOGEMENT 1 1/2 PIÈCES moderne, chauffage électrique, bois franc et tuiles, entrée laveuse-sécheuse, service de conciergerie, stationnement, accès à la cour. Tél.: 375-2178, Cap-de-la-Madeleine. B 23 T 294-16

11- MAGASINS A LOUER
 MAGASIN A LOUER, rue St-Antoine, \$200 par mois. Téléphone: 378-2151. B 11 T 12-41

14- LOCAUX A LOUER
 585 60 MOIS, LOCAL BUREAU 1,000 pieds carrés, Meuble, chauffage, éclairage, M. Piché, 592 Corbin, Cap-de-la-Madeleine. Libre 15 décembre. B 14 T 36-28

LOCAL COMMERCIAL ENVIRON 450 pieds carrés, Centre paroisse Ste-Marguerite (10,000 de population). Pour plus de commerce ou affaires: 2021 Bui. Normand, tél.: 375-6139. B 4 T 11-40

14- LOCAUX A LOUER
 585 60 MOIS, LOCAL BUREAU 1,000 pieds carrés, Meuble, chauffage, éclairage, M. Piché, 592 Corbin, Cap-de-la-Madeleine. Libre 15 décembre. B 14 T 36-28

15- LOGEMENTS A LOUER
 23-11-40

15- LOGEMENTS A LOUER
 LOGEMENT 4 GRANDES PIÈCES, entrée laveuse-sécheuse, moderne. Renseignements: Tél. 378-6495, Cap-de-la-Madeleine. Libre 15 décembre. B 23 T 16-19

17- TERRAINS A VENDRE
 RUE NICOL

TROIS-RIVIERES-OUEST
 Terrains prêts à construire. Dimensions: deux de 61 X 120 et deux de 61 X 134 pieds. Conditions à discuter.

23- LOGEMENT A LOUER
 LOGEMENT 1 1/2 PIÈCES moderne, chauffage électrique, bois franc et tuiles, entrée laveuse-sécheuse, service de conciergerie, stationnement, accès à la cour. Tél.: 375-2178, Cap-de-la-Madeleine. B 23 T 294-16

23- LOGEMENT A LOUER
 LOGEMENT 1 1/2 PIÈCES moderne, chauffage électrique, bois franc et tuiles, entrée laveuse-sécheuse, service de conciergerie, stationnement, accès à la cour. Tél.: 375-2178, Cap-de-la-Madeleine. B 23 T 294-16

23- LOGEMENT A LOUER
 LOGEMENT 1 1/2 PIÈCES moderne, chauffage électrique, bois franc et tuiles, entrée laveuse-sécheuse, service de conciergerie, stationnement, accès à la cour. Tél.: 375-2178, Cap-de-la-Madeleine. B 23 T 294-16

23- LOGEMENT A LOUER
 LOGEMENT 1 1/2 PIÈCES moderne, chauffage électrique, bois franc et tuiles, entrée laveuse-sécheuse, service de conciergerie, stationnement, accès à la cour. Tél.: 375-2178, Cap-de-la-Madeleine. B 23 T 294-16

23- LOGEMENT A LOUER
 LOGEMENT 1 1/2 PIÈCES moderne, chauffage électrique, bois franc et tuiles, entrée laveuse-sécheuse, service de conciergerie, stationnement, accès à la cour. Tél.: 375-2178, Cap-de-la-Madeleine. B 23 T 294-16

taux:
ANNONCES AUX MOTS

MOTS	1 jour consécutifs	4 à 11 jours consécutifs	12 à 17 jours consécutifs	18 à 29 jours consécutifs	30 jours consécutifs
1	15	1.20	1.05	.98	.90
16	20	1.60	1.40	1.30	1.25
21	25	2.00	1.75	1.63	1.56
26	30	2.40	2.10	1.95	1.88

ANNONCES ENCADRÉES
 .28 la ligne — taux de contrat sur demande.

23- LOGEMENT A LOUER
 LOGEMENT 4 GRANDES PIÈCES, entrée laveuse-sécheuse, moderne. Renseignements: Tél. 378-6495, Cap-de-la-Madeleine. Libre 15 décembre. B 23 T 16-19

23- APPARTEMENTS A LOUER
 CAP DE LA MADELEINE 3 1/2 PIÈCES, meubles, chauffés, eau chaude, électricité, conciergerie. Libre 1er décembre. \$10.376-2168. D 23 T 8-37

23- APPARTEMENTS A LOUER
 CAP DE LA MADELEINE 2 PIÈCES, meubles, chauffés, eau chaude, électricité, conciergerie. Libre 1er décembre. \$10.376-2168. D 23 T 8-37

23- APPARTEMENTS A LOUER
 CAP DE LA MADELEINE 2 1/2 PIÈCES, meubles, chauffés, eau chaude, électricité, conciergerie. Libre 1er décembre. \$10.376-2168. D 23 T 8-37

23- APPARTEMENTS A LOUER
 CAP DE LA MADELEINE 2 1/2 PIÈCES, meubles, chauffés, eau chaude, électricité, conciergerie. Libre 1er décembre. \$10.376-2168. D 23 T 8-37

23- APPARTEMENTS A LOUER
 CAP DE LA MADELEINE 2 1/2 PIÈCES, meubles, chauffés, eau chaude, électricité, conciergerie. Libre 1er décembre. \$10.376-2168. D 23 T 8-37

23- APPARTEMENTS A LOUER
 CAP DE LA MADELEINE 2 1/2 PIÈCES, meubles, chauffés, eau chaude, électricité, conciergerie. Libre 1er décembre. \$10.376-2168. D 23 T 8-37

23- APPARTEMENTS A LOUER
 CAP DE LA MADELEINE 2 1/2 PIÈCES, meubles, chauffés, eau chaude, électricité, conciergerie. Libre 1er décembre. \$10.376-2168. D 23 T 8-37

23- APPARTEMENTS A LOUER
 CAP DE LA MADELEINE 3 1/2 PIÈCES, meubles, chauffés, eau chaude, électricité, conciergerie. Libre 1er décembre. \$10.376-2168. D 23 T 8-37

23- APPARTEMENTS A LOUER
 CAP DE LA MADELEINE 2 PIÈCES, meubles, chauffés, eau chaude, électricité, conciergerie. Libre 1er décembre. \$10.376-2168. D 23 T 8-37

23- APPARTEMENTS A LOUER
 CAP DE LA MADELEINE 2 1/2 PIÈCES, meubles, chauffés, eau chaude, électricité, conciergerie. Libre 1er décembre. \$10.376-2168. D 23 T 8-37

23- APPARTEMENTS A LOUER
 CAP DE LA MADELEINE 2 1/2 PIÈCES, meubles, chauffés, eau chaude, électricité, conciergerie. Libre 1er décembre. \$10.376-2168. D 23 T 8-37

23- APPARTEMENTS A LOUER
 CAP DE LA MADELEINE 2 1/2 PIÈCES, meubles, chauffés, eau chaude, électricité, conciergerie. Libre 1er décembre. \$10.376-2168. D 23 T 8-37

23- APPARTEMENTS A LOUER
 CAP DE LA MADELEINE 2 1/2 PIÈCES, meubles, chauffés, eau chaude, électricité, conciergerie. Libre 1er décembre. \$10.376-2168. D 23 T 8-37

23- APPARTEMENTS A LOUER
 CAP DE LA MADELEINE 2 1/2 PIÈCES, meubles, chauffés, eau chaude, électricité, conciergerie. Libre 1er décembre. \$10.376-2168. D 23 T 8-37

23- APPARTEMENTS A LOUER
 CAP DE LA MADELEINE 2 1/2 PIÈCES, meubles, chauffés, eau chaude, électricité, conciergerie. Libre 1er décembre. \$10.376-2168. D 23 T 8-37

RUBRIQUES DES ANNONCES CLASSÉES

Rubrique	Page	Rubrique	Page
Associations d'auto	179	Homme	H
Associations de ferme - jardins	11	Homme - Femmes demandés	110
Associations électriques	31	Immobilier	1
Agents demandés	108	Imprimerie	81
Amusements de bureau	14	Lingerie	L
Antiques	39	Locaux à louer	14
Appartements à louer	26	Locaux demandés	15
Appareils électriques	2	Logements à louer	23
Appareils de bureau	108	Logements à louer	23
Articles de mariage	100	Logements à louer	23
Articles de sport	41	Machineries - machinistes	136
Assurances	87	Machines à coudre	46
Autos à louer	124	Machines de bureau	24
Autos camions à vendre	124	Magasins à louer	11
Autos camions demandés	124	Magasins de coupures	72
Autos neige	123	Matériaux de construction	83
A vendre ou échanger	87	Matériaux de construction	83
Location	87	Matériaux de construction	83
Bicyclettes - motocyclettes	131	Matériaux de construction	83
Bijoux	87	Matériaux de construction	83
Bouches - appareils	82	Matériaux de construction	83
Bouteilles - Primaires	74	Matériaux de construction	83
Bouteilles - Secondaires	88	Matériaux de construction	83
Bureau à louer	31	Matériaux de construction	83
Bureaux demandés	32	Matériaux de construction	83
Cantines	40	Matériaux de construction	83
Camionnage et transport	78	Matériaux de construction	83
Camping-caravaning	103	Matériaux de construction	83
Carrés et professions	105	Matériaux de construction	83
Cartes d'affaires	2	Matériaux de construction	83
Cartes professionnelles	1	Matériaux de construction	83
Chaises	16	Matériaux de construction	83
Chaises à louer	24	Matériaux de construction	83
Chambres demandées	28	Matériaux de construction	83
Chambres et pensions à louer	30	Matériaux de construction	83
Chambres et pensions demandées	29	Matériaux de construction	83
Chambres	84	Matériaux de construction	83
Chambres - Matériaux	84	Matériaux de construction	83
Climatisation	85	Matériaux de construction	83
Timbres monnaies	85	Matériaux de construction	83
Commerces à louer	95	Matériaux de construction	83
Commerces à vendre	7	Matériaux de construction	83
Commerces demandés	8	Matériaux de construction	83
Condominiums	44	Matériaux de construction	83
Cours privés	120	Matériaux de construction	83
Couvertures - ventilation	79	Matériaux de construction	83
Démolition d'intérieur	90	Matériaux de construction	83
Divers	98	Matériaux de construction	83
Écrits	119	Matériaux de construction	83
Équipements, menuiserie	119	Matériaux de construction	83
Emplois demandés	77	Matériaux de construction	83
Entrepôts	71	Matériaux de construction	83
Entrepôts - constructeurs	21	Matériaux de construction	83
Estimation	87	Matériaux de construction	83
Femmes - filles demandées	109	Matériaux de construction	83
Ferme et arboriculture	85	Matériaux de construction	83
Ferronneries	85	Matériaux de construction	83
Fleuristes	72	Matériaux de construction	83
Fournitures	80	Matériaux de construction	83
Fruits et légumes	76	Matériaux de construction	83
Garages	13	Matériaux de construction	83
Garages d'enfants	121	Matériaux de construction	83
Grais et huiles	69	Matériaux de construction	83

MEUBLES NEUFS

AMEUBLEMENTS DU PORT ENR. LES AMEUBLEMENTS DU PORT ENR ONT EN DEMONSTRATION SUR LE PLANCHER, LA LIGNE COMPLETE DE STYLE "COLONIAL" CANADIEN AINSI QUE LE STYLE MODERNE ESPAGNOL, PROVINCIAL FRANÇAIS, ETC...

30—CHAMBRES & PENSIONNATS A LOUER

CHAMBRE et PENSION, confort-ville. Bon chez soi, s'adresser 1247 St-Olivier. Tél: 375-2833. D 30 T 16-19

31 BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER, dans bâtiment très moderne, chauffage, éclairage, mois, informations s'adresser Ameublements du Port Enr. D 31 T 16-13

34—REMBOURGEMENT

FAITES RECOUVRIR vos chaises de cuisine, divan-lit, fauteuil, etc. S'adresser 7485, boul. des Forges, Trois-Rivières. 375-7772. Paul Guay. B 34 T 4-27

36—MEUBLES USAGES

CAP DE LA MADELINE, TOUT GENRE de meubles: cuisine, chambre, poêles, réfrigérateurs, téléviseurs, journaux, Gérard, Beauclair, 128 Massicotte, 376-001. B 36 T 102-32

46—MACHINES A COUDRE

SPECIAL MACHINES A coudre presque neuves avec moule et garantie, \$37.00. Révisées, électriques, \$22.50. Tél: 375-8312, Cap-de-la-Madeleine. B 46 T 308-28

47—MACHINES DE BUREAU

Une machine de bureau à faire réparer, consultez les experts chez GASTON BEDARD INC. Nos techniciens sont de la plus haute compétence, vous travaillerez avec le sourire. Vente, location, réparation, 1621, Royale, T.-R. 375-9191. X D 47 T 14

60—FOURRURES

VOUS AVEZ... c'est qu'on peut modifier la coupe ou la longueur de votre manteau de fourrure. sans jamais en altérer la qualité!

64—ROBES DE MARIÉES

LOCATION ET VENTE, robes de mariées, nouvelles de la saison. Toutes les grandeurs. Prix à partir de \$25.00. Apportez cette annonce pour un cadeau spécial. Salon Michel, 1447 Noire-Dame, Trois-Rivières. X 64 T 300-19

66—VETEMENTS

MANTEAU DE SEAL noir, grandeur 66. En bonne condition. S'adresser 227 Rochefort 375-8742 Cap-de-la-Madeleine. D 66 T 16-17

73—MAGASINS DE COUPONS

GRANDE VENTE de fermeture, trousse n° 155 à moitié prix, tel que prévu, laine, toile, coton. Magasin Perron Textile, 401, 11e rue, Grand-Mère Tél: 538-4194. 73 G 15-18

77—SALES DE RECEPTION

SALLE DE RECEPTION, moderne, noce, fête intime, et salle de conférence, pour réservation: 374-2194. E 77 T 294-14

79—MODISTE-COUTURIÈRES-TAILLEURS

COUTURIÈRE PRIVÉE DEMANDE pour remodelage d'une garde-robe. Tél: 374-8275 Trois-Rivières-Qué. B 79 T 14

89—FER FORGE ET ORNEMENTAL

Toiles de fenêtres faites sur mesure, poêles, première qualité, posées gratuitement. Livraison immédiate pour tous les styles. 7485, boul. des Forges, Trois-Rivières. 375-7772. Paul Guay. B 89 T 13-14

97—LOCATION

LOCATION ET VENTE d'outils pour les artisans chez L'Atelier et Motel Inc., 3350, Bellefeuille, Trois-Rivières, téléphone: 378-4101. X A 97 T 2-17

98—DIVERS

NETTOYAGE TAPIS CHESTER-FIELD, équipement moderne. Estimation gratuite. Consultez des experts. Tél: 379-1256. D 98 T 11-40

99—PRETS

Si vous détenez une hypothèque ou un solde de vente sur la propriété de quelqu'un et désirez du comptant à la place, Niagara vous en offrira le prix maximum. Discutez de la chose avec un de nos experts. Vous pouvez aussi obtenir de Niagara un prêt pour consolider vos dettes. LES COMPAGNIES NIAGARA 1435 RUE ROYALE 375-7314. X C 99 T 14

101—OCCASIONS D'AFFAIRES

PIZZA PRÊTE A mettre au four, service de livraison gratuit, inf. Tél: 378-4423. F 101 T 12-14

107—PERSONNEL

NOUVELLE ADMINISTRATION BAIN sauna, massages, pour informations, téléphonez 375-2036. Info. 15-13. Trois-Rivières. D 107 T 4-32

109—FEMMES-FILLES DEMANDEES

Cette annonce s'adresse aux jeunes filles de 20 à 25 ans, ayant une belle apparence, dans une personnalité agréable, et qui aimeraient se tailler une carrière dans le domaine de l'esthétique. Une compagnie internationale sélectionnera quelques jeunes filles pour faire partie de son équipe publicitaire dans la région. Aucune expérience requise, nous vous donnerons l'entraînement complet. Pour renseignements s'adresser à 378-4597, Demers-Huguet, Cap-de-la-Madeleine. D 109 T 14-14

110—HOMMES DEMANDES

CHAUFFEURS DE TAXI demandés. Bonne connaissance des rues de Trois-Rivières. Appelez 375-9229. D 110 T 14-14

111—HOMMES - FEMMES DEMANDES

COIFFEUR OU COIFFEUSE classé "A", demandé pour s'occuper d'un nouveau salon de coiffure. S'adresser: Ateliers, Aspasie, St-Barnabé-Nord, 244-2114. E 111 T 1-30

112—VENDEURS DEMANDES

VENDEURS DEMANDES POUR LA Tugue, Shawinigan, Grand-Mère, et environs: \$125.00 par semaine, pour ce qui possèdent les qualifications. Écrire C.P. 235 Shawinigan. 112 S 16-25

117—VENDEURS DEMANDES

VENDEURS DEMANDES POUR LA Tugue, Shawinigan, Grand-Mère, et environs: \$125.00 par semaine, pour ce qui possèdent les qualifications. Écrire C.P. 235 Shawinigan. 117 S 16-25

118—SERVICES DE BONNES

GARDIENNE DEMANDEE, EN FANT 3 mois. De préférence chez moi, avec expérience. S'adresser à: Chausse, Des Forges, Trois-Rivières, Demers-Huguet, Mme Séguin. Tél: 374-4591, entre 5 et 5 h. 30. D 118 T 16-17

121—GARDERIES D'ENFANTS

PRENDRAIS ENFANTS A la journée ou à la semaine. Peut fournir des références. 375-8877, Cap-de-la-Madeleine. D 121 T 16-17

122—AUTOS-NEIGE

YAMAHA AUTONEIGE, PRESENTEMENT en montre chez votre dépositaire, Juneau Motel, rue Hall, près Lumé, Lavoieville, Trois-Rivières. Tél: 374-4255. F 122 T 302-24

123—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 123 T 10-16

124—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 124 T 13-16

125—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 125 T 10-16

126—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 126 T 13-16

127—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 127 T 10-16

128—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 128 T 13-16

129—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 129 T 10-16

130—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 130 T 13-16

131—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 131 T 10-16

132—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 132 T 13-16

133—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 133 T 10-16

134—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 134 T 13-16

135—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 135 T 10-16

136—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 136 T 13-16

137—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 137 T 10-16

138—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 138 T 13-16

139—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 139 T 10-16

140—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 140 T 13-16

141—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 141 T 10-16

142—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 142 T 13-16

143—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 143 T 10-16

144—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 144 T 13-16

145—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 145 T 10-16

146—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 146 T 13-16

147—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 147 T 10-16

148—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 148 T 13-16

149—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 149 T 10-16

150—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 150 T 13-16

151—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 151 T 10-16

152—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 152 T 13-16

153—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 153 T 10-16

154—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 154 T 13-16

155—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 155 T 10-16

156—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 156 T 13-16

157—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 157 T 10-16

158—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 158 T 13-16

159—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 159 T 10-16

160—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 160 T 13-16

161—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 161 T 10-16

162—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 162 T 13-16

163—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 163 T 10-16

164—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 164 T 13-16

165—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 165 T 10-16

166—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 166 T 13-16

167—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 167 T 10-16

168—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 168 T 13-16

FRANCHISE DISPONIBLE

Manufacturier canadien, majeur dans le domaine des maisons mobiles et roulettes de voyage, offre une franchise à homme d'affaires désireux de se tailler un avenir dans un commerce très lucratif.

Capital nécessaire, environ \$25,000 et emplacements.

FAIRE PARVENIR DEMANDE

C. P. 668 DEPT. 556

Confidentiel.

X D 104 T 14-18

118—SERVICES DE BONNES

GARDIENNE DEMANDEE, EN FANT 3 mois. De préférence chez moi, avec expérience. S'adresser à: Chausse, Des Forges, Trois-Rivières, Demers-Huguet, Mme Séguin. Tél: 374-4591, entre 5 et 5 h. 30. D 118 T 16-17

121—GARDERIES D'ENFANTS

PRENDRAIS ENFANTS A la journée ou à la semaine. Peut fournir des références. 375-8877, Cap-de-la-Madeleine. D 121 T 16-17

122—AUTOS-NEIGE

YAMAHA AUTONEIGE, PRESENTEMENT en montre chez votre dépositaire, Juneau Motel, rue Hall, près Lumé, Lavoieville, Trois-Rivières. Tél: 374-4255. F 122 T 302-24

123—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 123 T 10-16

124—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 124 T 13-16

125—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 125 T 10-16

126—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 126 T 13-16

127—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 127 T 10-16

128—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 128 T 13-16

129—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 129 T 10-16

130—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 130 T 13-16

131—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

COMET 1965, CALIENTE, servodirection, V8, automatique, \$450.00. Tél: 379-0497. F 131 T 10-16

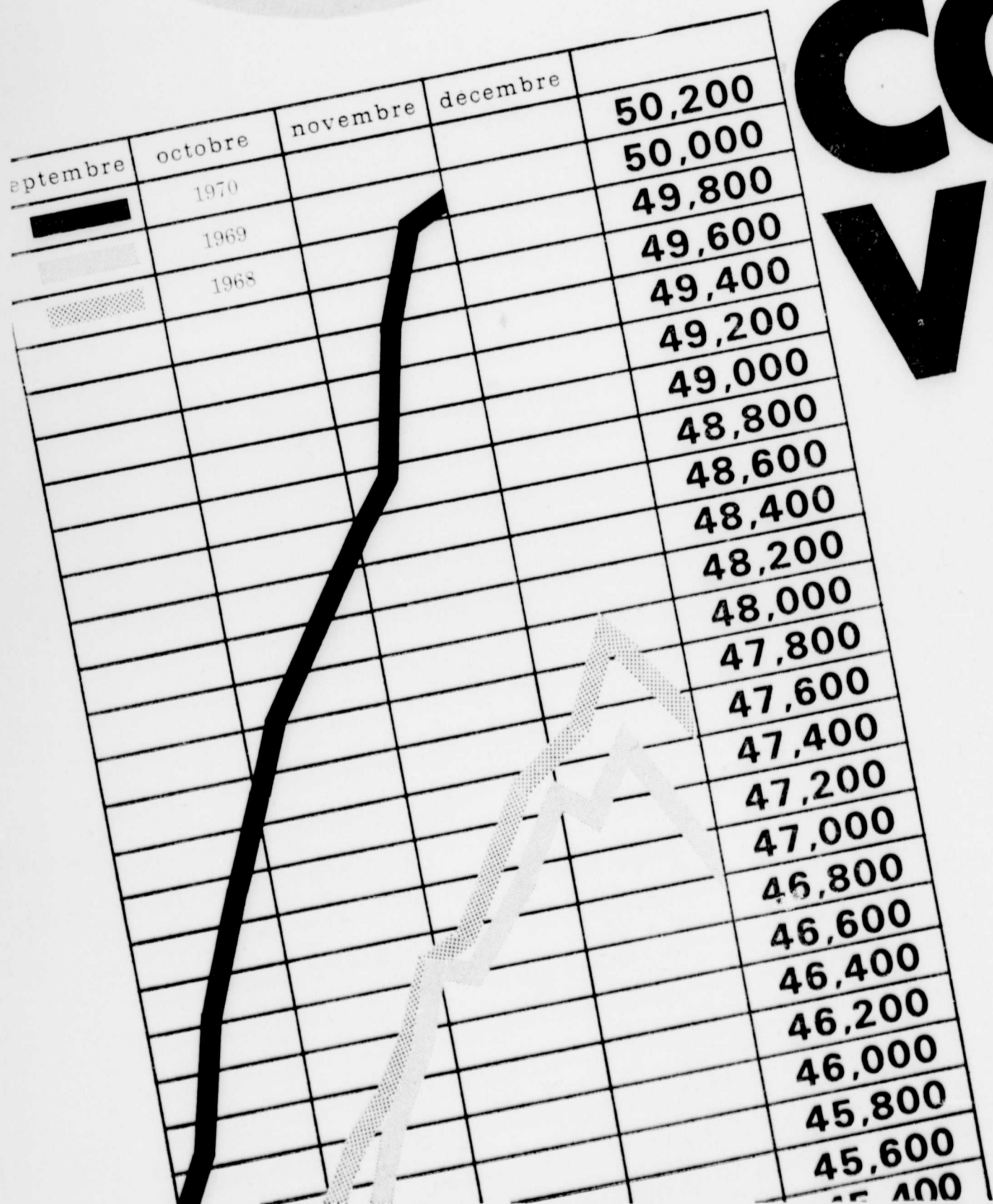
132—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CADILLAC 1967, COUPE de ville, très bon état, cause vente aux "Campeurs". Tél: 374-9474. Cap-de-la-Madeleine. F 132 T 13-16

133—AUTOS - CAMIONS A VENDRE

50,000

COPIES VENDUES



Cher abonné,
 votre intérêt pour "Le Nouvelliste" ne cesse de grandir. L'information diffusée à travers ses 50,000 copies rejoint de plus en plus les goûts et les aspirations d'une vaste population. Et cette communication merveilleuse sert on ne peut mieux nos objectifs communs.
 Pour la magistrale façon avec laquelle vous assumez votre rôle d'interlocuteur, nous vous remercions.

LE SERVICE DU TIRAGE.

le nouvelliste

50 ANS
 D'INFORMATION